

SUZANA DOLINESCU-FERCHE

Les fouilles de l'ensemble archéologique sis sur la colline de Ciurel se sont déroulées le long de cinq campagnes, dans l'intervalle des années 1956—1959 et en 1961, sous la direction de Sebastian Morintz. C'est le directeur des fouilles qui nous a cédé la totalité du matériel ainsi récupéré — la céramique constituant le mobilier des huttes, les carnets de fouilles avec la description des divers ensembles et les remarques d'ordre stratigraphique notées pendant les travaux, les relevés de plan des ensembles datés aux VI^e — VII^e siècle de n.è.

À part les documents susmentionnés, nous nous sommes servie pour la présente étude des rapports de fouilles parus dans les tomes de *Materiale*¹ — rapports qui, outre les données concernant tout particulièrement le faciès de type Ciurel, comportent en plus des remarques d'un caractère plus général, relatives à la culture matérielle des VI^e — VII^e siècles. Comme de juste, ces documents s'accordent au degré de documentation archéologique² propre à ces années-là.

Nous avons reproduit intégralement une partie du texte déjà publié de ces rapports, alors qu'une autre partie a été groupée en fonction des divers problèmes abordés par notre ouvrage. Toutefois, dans un cas comme dans l'autre, nous nous sommes souciée de souligner l'appartenance à qui de droit du texte respectif.

Pour notre part, nous avons repris à notre compte les conclusions de Sebastian Morintz, qui n'ont pas été infirmées par la suite, malgré le volume des trouvailles ultérieures à celles de Ciurel et bien qu'à l'époque où il les formulait les témoignages archéologiques quant à l'aspect rural de la culture matérielle des VI^e — VII^e siècles en Valachie fussent fort peu nombreux. Ces conclusions de Sebastian Morintz, nous les avons élargies de manière à embrasser aussi quelques autres côtés de la problématique de cette période historique de la genèse du peuple roumain, si complexe et difficile à déchiffrer. Dans le même ordre d'idées, nous publions de manière exhaustive la céramique retirée de ces fouilles, dont le directeur a été réduit à l'époque de se résumer aux types principaux, afin de faire entrer son matériel dans les limites prévues pour un rapport. Enfin, nous avons mis à jour la bibliographie afférente aux problèmes qui nous occupent.

En revanche, il nous a semblé inutile de trop insister sur l'historique de la dispute sur la culture Ciurel, estimant suffisant de retenir tout ce qui s'avérait susceptible de fournir une contribution réelle à la meilleure connaissance de cette période ou d'élargir efficacement nos possibilités d'interprétation. Il est généralement connu que les années qui suivirent aux découvertes de Ciurel ont vu s'accumuler une masse d'études spécialisées. Cette abondance s'imposait, vu le nombre des trouvailles qu'il fallait publier, tels — par exemple — les résultats des fouilles pra-

¹ Sebastian Morintz et Gh. Cantacuzino, *I Sectorul Dealul Ciurel*, *Materiale*, 5, 1958, p. 613—636; I. Ionașcu Vlad Zirra, Sebastian Morintz, Gh. Cantacuzino et Dinu V. Rosetti, *Santierul arheologic București, II. Săpăturile de pe Dealul Ciurel*, *Materiale*, 6, 1959, p. 768—770; Sebastian Morintz avec l'équipe d'étudiants (Gh. Cantacuzino, Gh. Poenaru-Bordea et P. Tănăsescu), *Materiale*, 7, 1961, p. 658—663; Sebastian Morintz et Petre Roman, *Săpăturile de pe Dealul Ciurel*, *Materiale*, 8, 1962, p. 761—767.

² Dinu V. Rosetti, *Siedlungen der Kaiserzeit und der Völkerwanderungszeit bei Bukarest*, Germania, 18, 1934, p. 206—213.

Les vestiges remontant à la période de transition vers la féodalité trouvés à Dămăroaia comptaient comme le témoignage du VI^e siècle le plus important de ceux mis au jour en Valachie avant les travaux de la colline de Ciurel; ils étaient datés par une monnaie de Justinien I^{er} et quelques fibules digitées. Ce fut toujours le grand mérite de Dinu V. Rosetti d'avoir attribué le matériel mis au jour là aux autochtones de l'époque byzantine, de même que d'avoir signalé les sites du lac de Tei, Fundeni, Ciurel et Băneasa (« la Stejar ») (V. son ouvrage *Așezări preistorice în preajma Bucureștilor*, București, 1932, p. 15).

tiquées dans les stations pré-féodales de Militari-Boja³, Fundenii Doamnei, Cindești, Budureasca,⁴ Străulești (Măicănești et Lunca)⁵, Băneasa (le lieu-dit « La stejar »), Cățelu Nou⁶, Dulceanca, Sfințești, Olteni⁷, etc.

Le terme de « culture de type Ciurel », proposé par Sebastian Morintz pour désigner le nouvel horizon culturel mis au jour dans la colline de Ciurel (de même que dans d'autres ensembles dégagés par les fouilles dans la zone de la ville de Bucarest), devait s'intégrer par la suite dans une terminologie plus complexe qui voulait englober aussi les principaux noyaux explorés dans la zone occidentale et nord-orientale de la Valachie, d'où la suggestion d'un appellatif comme Ipotești-Ciurel-Cindești. Mais avec le temps on a fini par laisser tomber le terme de « Ciurel » — élimination absolument injustifiée et non-fondée — au profit du nom de « culture Ipotești-Cindești » qui se généralisa de plus en plus⁸.

Lors des fouilles de la colline de Ciurel, leur directeur affirmait textuellement : « *J'ai nommé cette culture de type Ciurel, parce que les fouilles dans la colline de Ciurel m'ont offert les éléments les plus nombreux en vue de sa connaissance* »⁹. Nous sommes effectivement d'avis que ce nom était le plus approprié à une étape où le spécialiste, face à un nouveau faciès culturel impossible à rattacher à un quelconque groupe archéologique déjà constitué du point de vue typologique et chronologique, devait se fonder en tout premier lieu sur les éléments fournis par l'ensemble exploré, qui lui offrait les paramètres les plus sûrs.

(La mise au jour pendant la dernière quinzaine d'années d'un nombre croissant de sites des VI^e — VII^e siècles de n. è. dispersés sur l'ensemble du territoire valaque justifie en ce moment le renoncement à une terminologie fondée sur le nom des localités. Les vestiges archéologiques ainsi récoltés montrent que cette culture est une culture romane unitaires, uniformément distribuée dans toute l'aire

³ Vlad Zirra, Gh. Cazimir, *Unele rezultate ale săpăturilor arheologice de pe „Cimpul Boja” — Militari, CercetArhBuc.*, 1, 1963, p. 49—77.

⁴ Victor Teodorescu, *Despre cultura Ipotești-Cindești în lumina cercetărilor arheologice din nord-estul Munteniei*, SCIV, 5, 1964, 4, p. 485—503; idem, *La civilisation Ipotești-Cindești (V^e — VII^e s.n.è)*, in *Actes du VII^e Congrès International des Sciences Préhistoriques et Protohistoriques, Prague, 20—27 août 1966*; idem, *O nouă-cultură arheologică recent precizată în țara noastră, cultura Ipotești-Cindești (sec. V — VII e. n.)*, în *Sesiunea de comunicări științifice a Muzeului de Istorie, decembrie 1964*, II, București, 1971.

⁵ Margareta Constantiniu et P. I. Panait, *Săpăturile de la București Noi din 1960*, CercetArhBuc., I, 1963, p. 77—139; Margareta Constantiniu, P. I. Panait, Ioana Cristache-Panait, *Șantierul arheologic Băneasa-Străulești*, CercetArhBuc., 2, 1965, p. 75—239; Margareta Constantiniu et Panait I. Panait, *Șantierul arheologic Băneasa-Străulești, Cercetări în sectorul Măicănești*, CercetArhBuc., 6, 1968, p. 43—82; Margareta Constantiniu, *Elemente romano-bizantine în cultura materială a populației autohtone din partea centrală a Munteniei, în secolele VI — VII e.n.*, SCIV 17, 1966, 4, p. 665—678.

⁶ Valeriu Leahu, *Raport asupra cercetărilor arheologice efectuate în 1960 la Cățelu Nou*, CercetArhBuc., 1, 1963, p. 15—49; idem, *Săpăturile arheologice de la Cățelu Nou*, CercetArhBuc., 2, 1965, p. 11—75.

⁷ Suzana Dolinescu-Ferche, *Așezări din sud-vestul Munteniei în secolele III și VI e.n.; cercetările de la Dulceanca*, Biblioteca de Arheologie, XXIV, București, Ed. Academiei, 1971; idem, *Un complex din secolul al VI-lea e.n. de la Sfințești*, SCIV, 18, 1967, 1, p. 127—133; idem, *Așezarea din secolul al VI-lea e.n. de la Olteni, jud. Teleorman*, Materiale, 10, 1973, p. 203—209, etc.

⁸ Margareta Constantiniu élabore un concept archéologique qu'elle nomme le « faciès culturel Ciurel » : « un nouveau concept archéologique s'est imposé — le faciès culturel Ciurel, vigoureusement individualisé, qui s'intégrant dans l'ensemble Ipotești-Cindești représente la culture de la population autochtone daco-romaine de la partie centrale de la plaine valaque aux VI^e — VII^e siècles de n. è. », *op. cit.*, SCIV, 17, 1966, 4, p. 666).

Se rapportant aux éléments spécifiques des aires couvertes par cette culture, Victor Teodorescu écrit : « L'aire occidentale se caractérise par l'usage presque exclusif de l'argile pétrie avec du sable, pour manufacturer les récipients, et par l'emploi en tout premier lieu du foyer creusé dans une bloc

d'argile ménagé à cet effet, adopté des représentants de la culture Chilia. Dans l'aire orientale, l'aire Cindești, on utilise presque seulement l'argile pétrie avec des tessons pilés, pour les récipients faits à la main, avec la diffusion quasi-généralisée du foyer en pierrées (« pierrarul »). Comme de juste, on ne saurait tirer une démarcation très nette entre ces deux aires, fait attesté par les agglomérations Ipotești-Cindești des environs de Bucarest » (arrivé à ce point, l'auteur renvoie à sa note 26, p. 489 qui complète son idée comme suit : « Ciurel, Străulești, Militari, Cățelu Nou. etc. — l'aire mixte Ciurel », où aux côtés du foyer caractéristique de l'aire occidentale, Ipotești, apparaît suivant un pourcentage varié l'argile avec des tessons pilés pour les récipients confectionnés à la main. De ce point de vue-là, nous estimons juste la désignation de culture Ipotești-Cindești, car elle est à même de représenter exactement la situation réelle de l'espace donné. L'usage du concept de culture Ciurel pour la totalité des manifestations de type Ipotești-Cindești nous semble moins appropriée » (SCIV, 15, 1964, 4, p. 498—499).

En fait, comme on peut le remarquer, le texte cité comporte la justification de l'adoption à l'époque respective du terme « Ciurel » (« l'aire mixte Ciurel »).

À propos de cette problématique, il conviendrait de noter aussi quelques remarques pertinentes de Valeriu Leahu (CercetArhBuc., 2, 1965). Tout en retenant les particularités zonales mises en lumière par les recherches archéologiques dans la grande aire illustrée par ces agglomérations, V. L. remarque : « quel'qu'en sera la signification attribuée aux différences qu'on nous signale, l'emploi de l'un ou l'autre des concepts précités (il s'agit du concept isolé de Ciurel et de celui isolé d'Ipotești-Cindești) nous semble impropre pour deux raisons : d'abord, parce que cette sorte de désignations écartent l'un ou l'autre des groupes d'agglomérations (dans le concept Ciurel, celles de type Ipotești-Cindești; dans celui englobant les noms des deux dernières agglomérations, le groupe avec le faciès culturel spécial de la plaine valaque); et en deuxième lieu, parce qu'une telle omission semble laisser de côté un aspect historique tout à fait spécifique pour cette étape de la formation du peuple roumain, à savoir les directions territoriales et les phases chronologiques suivant lesquelles les Slaves sont entrés en contact avec la culture daco-romaine ou romane. Voilà pour quelle raison il nous semble tout à fait justifié de se servir, afin de définir l'aspect de la culture locale des VI^e — VII^e siècles de n. è., du concept complexe de *Ciurel-Ipotești-Cindești* ».

⁹ Sebastian Morintz, *Materiale*, 8, 1962, p. 761.

de la Valachie et appartenant à une population rurale de souche romane — et ceci quelque en soit la distribution des espèces céramiques à l'intérieur des diverses superficies explorées et le nombre des phases chronologiques de son développement illustrées par les horizons des différentes agglomérations)¹⁰.

Grâce au faciès de Ciurel, Sebastian Morintz a eu la possibilité de cerner tous les problèmes réclamant une discussion en vue de son éclaircissement. Rien de plus logique, donc, que de donner à la culture respective le nom de l'endroit où fut mis au jour le noyau archéologique destiné à servir de repère aux trouvailles ultérieures.

Partant du matériel de Ciurel, Sebastian Morintz a abordé la question de l'origine des diverses espèces céramiques ; à partir de l'étude de cette céramique et de la stratigraphie intérieure des ensembles, il a saisi les éléments contenant des germes évolutifs ; il s'est penché aussi sur le problème de la chronologie et de l'attribution ethnique de l'ensemble archéologique de haute époque féodale exploré dans la colline de Ciurel. Enfin, usant d'une rigoureuse méthode d'investigation archéologique, il a été en mesure de déceler la présence d'un élément allogène.

Son étude du matériel archéologique l'a conduit à la conclusion que la céramique des huttes de type Ciurel atteste deux phases d'évolution. Un indice supplémentaire en ce sens a été fourni par certaines particularités notées dans la construction des huttes et des foyers. Le critère d'une datation plus haute était apporté par la poterie de tradition romaine constituant le mobilier de certaines huttes, alors que, à une autre phase, le répertoire céramique semble avoir perdu presque complètement les caractères de tradition romaine. Cette dernière phase est considérée par lui comme plus récente, car il la regarde au point de vue de « la tradition romaine, moins visible là que dans le reste ».

Une remarque analogue lui est suggérée par la céramique d'Ipotești — ainsi qu'il résulte de la note 1 du rapport de fouilles paru dans *Materiale VIII* : « ... La céramique de l'agglomération d'Ipotești, qui a conservé d'évidentes traditions romaines provinciales, présente une importance particulière »¹¹.

De l'étude approfondie de la céramique et de la stratigraphie intérieure des huttes, il a tiré une série de conclusions regardant la chronologie intérieure de l'agglomération sise à Ciurel. Le moment venu, nous nous arrêterons plus longuement sur ces conclusions. Quant à la chronologie absolue du site, vu l'absence des éléments nécessaires à son établissement en toute certitude, l'auteur, se fondant sur la typologie céramique, date l'agglomération située au sud de la colline des V^e — VI^e siècles de n.è., alors que celle située au nord pourrait être (à l'exception d'une seule hutte) du VII^e siècle, peut-être même du début du VIII^e. Ayant attribué le site de Ciurel à la population autochtone, d'origine dace avec un apport de sang romain, pour lui, la dernière phase du développement de celle-ci est l'expression de la symbiose née entre ces autochtones et les nouveaux-venus en ces lieux, c'est-à-dire les Slaves.

Si l'on considère en bloc les investigations archéologiques effectuées en Valachie au cours de la dernière vingtaine d'années, on peut affirmer aujourd'hui que la recherche de Ciurel se classe comme la première contribution précieuse pour la connaissance de la culture matérielle des VI^e — VII^e siècles.

L'historique des recherches avec pour objet le site préféodal de la colline de Ciurel. En 1930, sur l'instigation de S. Nicolăescu-Ploșor¹², Dinu V. Rosetti entreprend une suite de sondages archéologiques dans la colline de Ciurel, qui se dresse à la limite occidentale de la ville de Bucarest, sur une terrasse, sur la droite du cours de la Dâmbovița¹³. À cette occasion, on a mis au jour des vestiges archéologiques remontant à l'âge du bronze et au premier âge du fer, ainsi que des restes moyenâgeux¹⁴.

En 1956 (14 août — 5 septembre), Sebastian Morintz exécute en compagnie de Gh. Cantacuzino les premières fouilles dans la colline de Ciurel (dans le cadre d'un programme fixé par le Musée de la ville de Bucarest). Leur but était de préciser la stratigraphie des habitats signalés déjà depuis 1930.

Les recherches se sont axées sur le secteur oriental de la colline, se poursuivant au moyen de six tranchées numérotées de I à VI. Les quatre premières (I — IV) étaient orientées à peu près est-ouest — autrement dit, elles tombaient perpendiculairement sur le bord de la terrasse, alors

¹⁰ Suzana Dolinescu-Ferche, *Așezări ...*, p. 126—127 ; Petre Roman et Suzana Ferche, *Cercetările de la Ipotești (jud. Olt) (Observații asupra culturii materiale autohtone din secolul al VI-lea c. n. în Muntenia)*, SCIVA, 29, 1978, 1, p. 73—93.

¹¹ Sebastian Morintz, *Materiale*, 8, 1962, p. 767, note 1, attestée par Petre Roman et Suzana Ferche, *op. cit.*

¹² C. S. Nicolăescu-Ploșor, *Urme de noi așezări preistorice în preajma Bucureștilui*, CNA, 2, p. 54 et suiv. ; Const. Moisil, *Bucureștii Vechi*, 4, Boabe de grâu, III, 1932, p. 389

¹³ Dinu V. Rosetti, *op. cit.*, PMMB, 2, 1935, p. 13—57.

¹⁴ Renseignement oral fourni par Dinu V. Rosetti à Sebastian Morintz (v. note 3, *Materiale*, 5, 1958).

que les deux autres (V — VI) suivaient une direction approximative nord-sud, parallèle à celui-ci. Elles mesuraient : I — $46 \times 0,70$; II — $48 \times 0,70$; III — $17 \times 0,70$; IV — $16 \times 0,70$; V — $15,25 \times 1$; VI — $13 \times 0,70$.

Deux horizons habités ont été localisés grâce aux sondages de 1956, les deux appartenant à la phase initiale du bronze (culture Glina III). Dans ces tranchées, la période préféodale n'est attestée que de manière tout à fait sporadique, les ensembles datés de cette époque faisant ici absolument défaut (fig. 22 du Plan des fouilles de la colline de Ciurel).

Les investigations continuent en 1957, quand on ouvre les tranchées numérotées de VII à XIV. Celles-ci prennent pour point de départ la limite méridionale de la superficie explorée un an auparavant ; elles courent parallèlement aux tranchées I — IV au bord de la terrasse et descendant vers le sud de la colline. Toujours en 1957, fut ouverte la tranchée XI, à l'extrémité nord et perpendiculaire sur l'éperon de la colline, mais sans pousser beaucoup à l'intérieur de celle-ci. La tranchée VIII devait livrer la première hutte de haute époque féodale. Celle-ci offrit au directeur des fouilles les éléments d'une suite d'observations concernant l'appareil de construction de la hutte, ainsi que les différents espèces céramiques. C'est toujours à ce moment qu'on décela la facture primitive d'une espèce céramique modelée à la main en contraste avec la poterie d'une catégorie supérieure à laquelle elle s'associait.

Le mobilier archéologique mène à certains parallélismes avec les vestiges mis au jour dans les fouilles des Archives d'Etat¹⁵. Tout en mentionnant l'absence des éléments de datation exacte du faciès culturel de la colline de Ciurel, Sebastian Morintz n'en suggère pas moins une date fort correcte lorsqu'il l'attribue à la période initiale du moyen âge. (Cette première hutte, explorée dans le secteur méridional de l'agglomération, sera notée par nous comme « la hutte 1 A », afin d'éviter toute confusion avec la hutte 1 B localisée en 1958 dans l'ensemble de huit habitations sis dans le secteur nord de la colline — tranchée XX.)

En 1958, l'équipe archéologique appelée à explorer la colline de Ciurel se composait de Sebastian Morintz et des étudiants Gh. Cantacuzène, Gh. Poenaru Bordea et P. Tănăsescu. Cette année-là les fouilles englobèrent aussi le secteur septentrional de l'éperon de la colline, en poussant à l'intérieur de ce secteur. Les tranchées creusées pendant cette campagne sont perpendiculaires sur le bord de la terrasse, et celle portant le numéro XX, longue de 123 m traverse presque de part et part l'éperon de la colline, suivant une direction est-ouest. Pendant cette même campagne, continue l'investigation de la zone située au sud-est, grâce aux tranchées XV, XVII, XIX, XXI orientées dans le même sens que les tranchées XI et XIII de l'an 1957 (les dimensions des nouvelles tranchées seront de : 30×1 pour XIII ; 54×1 — XIV ; 42×1 — XVIII ; 24×1 — XIX ; 28×1 — XXI ; $58,80 \times 1$ — XVI ; $123,60 \times 0,80$ — XX).

À présent, une autre hutte se trouve dégagée dans le secteur méridional de la colline. Cette hutte de haute époque féodale sera numérotée par nous 2A, toujours pour ne point la confondre avec la hutte 2 B appartenant au groupe de huit habitations dégagées dans le secteur septentrional.

En effet, les fouilles ratiquées dans ce secteur mirent au jour huit huttes de la période de transition à la féodalité (fig. 24), dont six ont été dégagées durant la campagne de 1958. (L'investigation de cet ensemble devait continuer l'année suivante, par l'ouverture de plusieurs tranchées secondaires, partant de celle marquée XX, qui leur servait d'axe principal, et sur une direction perpendiculaire sur celle-ci. Les tranchées secondaires seront marquées de sigles alphabétiques, de a à f).

L'année suivante, 1959, la recherche sera centrée sur le secteur septentrional de la colline de Ciurel, où l'on avait relevé la présence d'une agglomération d'ensembles archéologiques. Maintenant l'équipe archéologique se composait de Sebastian Morintz et Petre Roman. La mise au jour des huit ensembles situés par là atteste que l'habitat de haute époque féodale de cette colline n'était rien moins que sporadique : tout au contraire, nous avons affaire ici au centre d'un véritable noyau d'humanité. Ces huttes seront numérotées 1B, 2B, 3, 4, 5, 6, 7, 8. En fait, le rapport des fouilles paru dans *Materiala VIII* se présente plutôt comme une synthèse succincte de l'habitat de la période de transition à la féodalité. C'est là qu'on trouve exposé tous les problèmes qu'il convient d'approfondir pour élucider ce faciès culturel. (Les deux dernières huttes de cette série ont été dégagées en 1961).

Quant à la méthode d'investigation employée par Sebastian Morintz dans le but de fixer la distribution des ensembles archéologiques de haute époque féodale à l'intérieur des horizons qui se succèdent à Ciurel, cette méthode a été dictée par la disposition du terrain et elle s'est

¹⁵ Sebastian Morintz et Gh. Cantacuzino, *Săpăturile arheologice din sectorul Mihai Vodă : a) Dealul Mihai Vodă (Arhivele Statului)*, SRIR, 1954, p. 333—342.

adaptée à la fréquence de ces ensembles. La stratigraphie ne pouvait guère lui fournir les éléments d'une zone compacte d'habitat préféodal, car à l'époque celui-ci ne constituait pas des dépôts dans le genre d'une couche culturelle proprement dite, les vestiges récupérés n'étant que ceux livrés par chaque hutte en soi. Aussi, la fouille s'était-elle occupée surtout de la localisation et de la mise au jour des huttes, avec un regard tout particulier pour leur stratigraphie intérieure, là où les tranchées archéologiques ont été à même de l'intercepter.

En même temps, l'auteur a sans cesse poursuivi la vérification de la stratigraphie en profondeur. De cette manière on a pu saisir la succession des différents horizons archéologiques sur un seul et même emplacement, ainsi que leur distribution dans l'ensemble de l'habitat de Ciurel.

*La stratigraphie des agglomérations de la colline de Ciurel*¹⁶. Les fouilles archéologiques de Ciurel ont poussé jusqu'à un mètre ou un mètre et demi de profondeur, pour toucher au sol vierge composé d'un loess de teinte brune tirant sur le roux. D'autre part, là où la fouille a mis au jour des ensembles archéologiques, sa profondeur varie selon les fosses respectives.

Voici comment se présente la succession des sols dans la colline de Ciurel, considérée à partir du plus profond et en avançant vers la surface : couche de loess avec des concrétions calcaires, superposée par le sol brun roussâtre de forêt, recouvert à son tour par un humus d'un noir cendré, avec, à la surface, la couche de sol arable (humus végétal). Mais cette succession des sols n'est pas uniforme dans toute la colline, car au pied de celle-ci, sur le versant sud, là où le terrain descend en pente, les divers sols ont été lavés par les eaux d'écoulement, dénudant la terre vierge, que les tranchées archéologiques ne touchent en général qu'à une profondeur de — 0,15 ou — 0,20 m.

Pour ce qui est de la succession des dépôts archéologiques à Ciurel, les choses se présentent comme suit : l'horizon le plus ancien, comportant deux phases d'habitat, appartient à la culture Glina III, de l'âge du bronze et son épaisseur moyenne est de 0,70 m ; il se compose de deux sols spécifiques, l'un d'un noir tirant sur le brique, qui couvre la couche de loess et l'autre, au-dessus du premier, de teinte noire-cendrée. Cependant cette particularité d'ordre stratigraphique ne constitue pas un trait particulier à l'horizon Glina III que l'on puisse retrouver dans toute l'aire d'expansion de ce site du bronze.

Les tranchées archéologiques ont relevé des traces sporadiques remontant aux deux âges du fer, sans qu'on ait toutefois localisé quelque ensemble archéologique de ces périodes. Au point de vue chronologique, à ces agglomérations succéderont celles de la période de transition à la féodalité (VI^e — VII^e siècles de n. è.). Viennent ensuite les ensembles de la culture Dridu (IX^e — X^e siècles) et, pour finir, quelques traces de basse époque féodale jusqu'à son étape finale (XVII^e — XIX^e siècles).

En ce qui concerne l'agglomération de Ciurel qui nous importe ici, elle n'est pas attestée par un dépôt archéologique continu, mais seulement par des ensembles proprement dits, de sorte qu'il a été impossible de saisir les variations de profondeur propres aux divers horizons des habitations respectives. En effet, les huttes des VI^e — VII^e siècles ont traversé la couche culturelle Glina III pour descendre à des profondeurs variables jusqu'à toucher la couche de loess.

La distribution des agglomérations de la colline de Ciurel. La couche culturelle de l'âge du bronze, Glina III, mesure parfois dans le secteur est de la colline une épaisseur de 0,70 m. Sa richesse augmente en partant du sud vers le nord, c'est-à-dire à mesure qu'elle approche du sommet de la colline. Dans le secteur sud de la colline, là où le terrain descend en pente, la couche culturelle Glina III, ainsi que les traces sporadiques des deux âges du fer s'estompent, le sol arable épais de 0,15—0,20 m reposant directement sur le loess. C'est dans cet espace que fut localisé un ensemble appartenant à la culture Dridu (IX^e — X^e siècles), mais qui se révèle isolé dans la zone respective. Vraisemblablement, l'agglomération de type Dridu a dû se développer dans un secteur plus abrité.

Au sommet de la colline, donc dans son secteur nord, la couche culturelle Glina III se révèle plus riche. Là reparaissent aussi quelques traces sporadiques du premier âge du fer.

Distribution des ensembles archéologiques de type Ciurel (VI^e — VII^e siècles). L'une des stations de type Ciurel, considérée par Sebastian Morintz comme l'illustration plus ancienne, se trouve située dans le secteur méridional de la colline (deux huttes). Elle est séparée du groupe d'habitations localisées au sommet par une distance d'environ 150 m. Les huit huttes du secteur septentrional passent pour représenter une phase ultérieure par rapport à celles du secteur sud.

¹⁶ Pour ce qui est des données stratigraphiques, j'ai groupé les remarques de Sebastian Morintz dispersées dans tous les rapports de fouilles parus dans les tomes de *Material*

(6—8) quant à la stratigraphie intérieure, j'ai tenu compte des notes de fouilles manuscrites, que j'ai complétées avec mes propres remarques.

La stratigraphie intérieure des huttes de type Ciurel et leur rapport chronologique. Il résulte de la stratigraphie intérieure des huttes du secteur nord, que celles-ci ont servi au cours de deux étapes différentes, ayant subi une réfection. Éloquente à cet égard s'avère la situation présentée par la hutte n° 2 B : dans son cas, le fond initial de sa fosse est doublé d'une couche de terre représentant la terre retirée au moment où l'on a creusé cette fosse (première étape) et que l'on avait tassée le long des parois. Cette couche de remplage comportait des tessons Gлина III et quelques rares matériaux de type Ciurel. La seconde étape de son habitat est attestée par les traces du réaménagement de la fosse de cette même hutte, dont on a partiellement retiré la terre de remplage remontant à la première étape, ainsi que par la remise en état du foyer initial. Deux éléments viennent corroborer l'hypothèse concernant l'utilisation de cette hutte en deux étapes : a) le pieux carbonisé de l'entrée, trouvé partiellement *in situ*, s'enfonce dans un trou pratiqué dans la première couche de remplage dont il a été question ; b) cette première couche de remplage est recouverte d'une couche d'incendie, comportant des fragments céramiques dispersés à l'horizontale. Ce sont les vestiges de l'incendie qui a mis fin à la seconde existence de la hutte. Au-dessus de la couche d'incendie, une autre couche de remplage, composée d'une terre noire avec de l'humus, montre que cette fois le trou a mis du temps avant d'être comblé. Sans être nettement délimitées par une couche d'incendie, ces deux étapes ont été relevées et étudiées dans d'autres huttes aussi du groupe fouillé dans le secteur septentrional de la colline de Ciurel.

À propos toujours du groupe de huit huttes perchées au sommet, un problème de chronologie se pose entre les huttes n° 5 et 6. Le trou de la hutte n° 5 coupe celui de la hutte n° 6, qui semble illustrer une phase antérieure. Du reste, cette hutte représente une exception par la manière dont est orienté son foyer — en direction sud-est et non au nord-est comme dans les autres cas.

La hutte 1 A, dégagée en 1957 dans le secteur sud, offre quantité d'analogies avec la hutte n° 6 du secteur nord. Toutefois on ne saurait étayer ces analogies grâce à la céramique, car la hutte n° 6 n'en comporte que quelques fragments.

Quant aux huttes 2 B, 3, 4, 5, 7 du groupe des huit (secteur nord), elles sont probablement contemporaines. La distance minime qui sépare les huttes 1 B et 2 B incite le directeur des fouilles à conclure qu'elles ne pouvaient être contemporaines. C'est que la hutte 2 B semble presque bloquer l'entrée de la hutte 1 B (voir fig. 24). Vraisemblablement, la hutte 1 B est antérieure à l'autre, sinon comment expliquer l'idée d'en faire construire une autre qui lui interdise l'accès ? Comme la céramique livrée par le mobilier des deux huttes n'offre guère des différences, il est à présumer que les diverses phases d'habitat marquées par la stratigraphie se sont succédées à bref intervalle. Il convient d'ajouter encore à propos de la réfection des huttes du secteur septentrional, que celle-ci resta entièrement fidèle au plan et à l'orientation initiale de ces habitations. On ne leur a même pas ajoutées de nouveaux foyers — bien qu'il aurait été facile de le faire, comme à Cățelu-Nou, en aménageant à cet effet l'une des parois dans le cas où le bloc du foyer initial était rongé par l'usure. Donc, selon toute probabilité, ce sont les mêmes habitants qui regagnèrent le site après un abandon temporaire.

Les données relatives au rapport stratigraphique à établir entre les huttes des stations de type Ciurel seront complétées au moment de la description de chaque ensemble, dans les paragraphes consacrés à cet effet.

★

La stratigraphie intérieure des huttes de la colline de Ciurel, comparée à celle des autres ensembles du même type explorés soit au centre, soit dans le nord-est et dans l'ouest de la Valachie, met en lumière le fait que la durée de l'habitat varie avec chaque station.

Si l'on tient compte des détails stratigraphiques, la situation des sites remontant aux VI^e — VII^e siècles de Ciurel ne se singularise guère par rapport à l'ensemble des agglomérations des environs de Bucarest ou des autres aires explorées par les fouilles archéologiques. Margareta Constantiniu note que la stratigraphie a relevé dans d'autres sites aussi des environs de Bucarest plusieurs étapes d'habitat — Băneasa, Soldat Chivan, Străulești—Măicănești et Lunca. Très intéressante s'avère la situation signalée à Străulești-Lunca¹⁷. Un groupe de 19 habitations, dérangées par une fouille fortuite, a été localisé dans un pâturage sur la gauche du cours de la Colentina ; ces habitations appartiennent à une agglomération du VI^e siècle, dont une partie est recouverte, au lieu du humus antique, par un dépôt massif de sable spécifique aux rivières. Cette couche stérile, en tant que particularité stratigraphique suggère à l'auteur de la note l'hy-

¹⁷ Margareta Constantiniu, *op. cit.*, SCIV, 17, 1966, 4, ainsi CercetArhBuc.
que les articles déjà cités parus dans les numéros 1 et 2 de

pothèse qu'après un intervalle de pluie abondante, le cours de la Colentina a dû déborder et inonder la plaine, submergeant les huttes. Ce fut sans doute ce qui déterminait leurs habitants de se fixer sur la haute terrasse où est attestée la présence d'ensembles archéologiques.

D'autres données d'ordre stratigraphique et typologique qui témoignent de l'existence de plusieurs phases d'habitat au sein d'une seule et même agglomération ont été recueillies dans le nord-est de la Valachie. Par exemple, à Budureasca 3 (le lieu-dit « La greci »), on a constaté la superposition de trois huttes. Leurs détails stratigraphiques, de même que leur orientation et leur remplage ou la composition des dépôts archéologiques qui en constituent les couches culturelles respectives font attribuer à certaines phases de la culture Ipotești-Ciurel-Cindești.

Ledit rapport de superposition implique les huttes 1, 5 et 4. « Au-dessus de la plus récente (B 4) de la série de trois huttes qui se superposent, sur une lentille de glaise (intacte) lui servant de couvercle, dans un horizon de cendres couvert par un amas d'humus de haute époque féodale on a trouvé des matériaux qui attestent une autre phase ».

Par ailleurs, les ensembles archéologiques de Cindești, Poșincești, Budureasca¹⁸ ont livré d'autres détails stratigraphiques. À Tirgoșorul-Vechi, plusieurs huttes occupent l'emplacement de quelques huttes antérieures, dont les fosses n'ont été comblées qu'en partie. Toujours comme à Ciurel, les nouvelles huttes respectent le plan et l'orientation de celles qui les précédaient.

La superposition des huttes ou celles des maisons en surface et des huttes est absente chez les ensembles archéologiques dégagés dans la zone sud-ouest de l'aire culturelle Ipotești-Ciurel-Cindești (la Plaine de Burdea). D'autre part, la fréquence de la remise en état d'anciens foyers ou l'augmentation de leur nombre par l'aménagement d'un foyer dans l'une des parois de la hutte ne sauraient être concluantes pour ce qui est du nombre des phases d'habitat. En effet, il ne s'agit dans ces cas-là que de simples mesures dictées par les besoins du ménage, le foyer initial, creusé dans un bloc de glaise spécialement ménagé dans cette intention, étant détérioré par un trop long usage (situations attestées à Dulceanca I¹⁹, Dulceanca II — inédite).

DESCRIPTIONS DES HUTTES²⁰

Hutte 1 A, secteur méridional, tranchée VIII, 1957. À l'extrémité orientale de la tranchée VIII, là où le terrain descend en pente, on a localisé les limites d'une fosse à hutte creusée dans le loess de forêt et remplie ultérieurement avec de la terre d'un jaune-cendré avec des morceaux de torchis, du charbon et des fragments de poterie. Afin de suivre le contour de la fosse vers le nord, on a creusé la cassette A, de 1,70 × 4 m. Seules les limites méridionale et orientale de la fosse ont pu être précisées parce que celle-ci a été partiellement effacée par deux fossés de date récente (fig. 23). Il n'en restait de la forme quadrilatère de cette hutte qu'une superficie de 2,20 × 2 m. Sa fosse s'enfonçait dans la terre jusqu'à la profondeur maximum de 0,60 m (mesurée à partir du sol actuel). À l'intérieur de celle-ci, le long du côté sud courait une poutre calcinée. Vers l'est, on a dégagé un coin qui déborde le périmètre du quadrilatère de la hutte, légèrement creux et portant des traces profondes de brûlure. Fort probablement l'ensemble était doté d'un toit d'où partait la cheminée. Le mobilier de cette hutte se composait de restes céramiques.

Hutte 2 A, secteur méridional, tranchée XVII, 1958. Cette hutte fut en partie mise au jour par la tranchée XVII, mais la cassette C a été nécessaire pour la dégager complètement. De forme à peu près ovale, sa fosse mesurait 5,10 × 4,50 m. Le fond de celle-ci (le plancher) devait se trouver à environ -1,30 m de profondeur et à -0,80 ou 0,90 m par rapport au sol antique. La terre de remplage de cette fosse comportait quantité de tessons, restes d'une poterie confectionnée tantôt à la main, tantôt au tour, ainsi que des concrétions calcaires de grande taille ayant servi à revêtir la voûte du foyer. Celui-ci était creusé dans un bloc spécialement ménagé à cet effet du côté nord-est de la pièce. Comblé par l'éboulement de sa voûte, il accusait une forme en fer à cheval ouvert vers le sud.

Hutte 1 B, secteur septentrional, tranchée XX, 1959. Les côtés de cette hutte de plan rectangulaire presque carré mesuraient 2,70 × 2,90 m. L'ensemble était approximativement

¹⁸ Victor Teodorescu, *Despre cultura Ipotești-Cindești...*, p. 487.

¹⁹ Suzana Dolinescu-Ferche, *Așezări...*

²⁰ Le chapitre en question a été rédigé à partir des notes

manuscrites de Sebastian Morintz, avec la modification — là où elle s'imposait — de l'ordre dans lequel les pièces étaient décrites.

orienté selon une direction nord-sud. Sa fosse aux parois évasées s'enfonçait dans la terre vierge d'un brun tirant sur le roux jusqu'à environ $-0,60$ m. Du côté sud, il y a une brèche dans la paroi de la fosse : c'est-là que se trouvait l'entrée, au seuil usé pour avoir trop servi. Un peu de côté vers l'est par rapport à l'entrée, il y avait le trou d'un pieux. Lors de sa réfection, la fosse de la hutte fut élargie vers le sud avec environ $0,30$ m et de même vers le nord. Le profil stratigraphique de cette hutte a été réalisé selon l'axe ouest-est, à partir de l'intérieur, vers le foyer (fig. 25). Cette hutte avait le sol lisse, formant une légère cuvette à l'ouverture du foyer — conséquence du nettoyage répété de celui-ci, dont il fallait retirer les cendres et les charbons

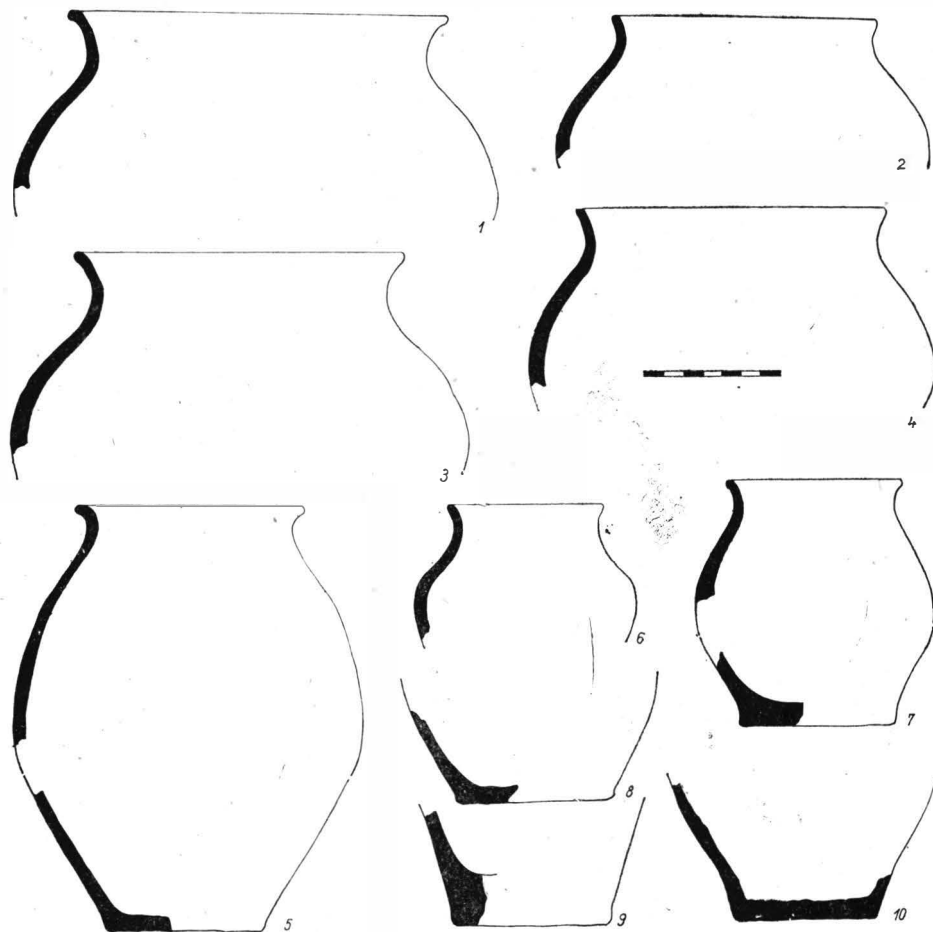


Fig. 1. Ciurel. Hutte 1 A (secteur méridional), poterie confectionnée à la main.

La paroi méridionale tombe presque à la verticale, alors que le profil n'a pu saisir la paroi septentrionale, à cause du bloc de terre ménagé pour le foyer. La moitié septentrionale du profil a saisi le bloc de terre vierge dans lequel était creusé le foyer, conservé sur un tronçon haut de $0,37$ m à partir du plancher. Une bonne partie de la portion supérieure du foyer s'est conservée intacte — seul son aile sud a été dérangée pendant le premier habitat. Dans sa majeure partie, la bordure du four est superposée d'une couche noire de remplage remontant à la seconde étape de cet habitat (et au moment de la réfection de cette hutte). Un petit tronçon de la bordure méridionale du foyer étant brisé, cette brèche se trouva comblée avec de la glaise, présentant çà et là des teintes cendrées et mouchetées de traces de charbon et petits morceaux de terre calcinée, originaire du remplage du premier horizon de l'habitat.

Au moment de la réfection, ce coin de la hutte ne fut pas nettoyé de son précédent remplage. Les travaux de réaménagement se bornant à niveler la brèche et à compléter la bordure. Ce liège de remplage de la bordure est superposé par la terre de remplage du deuxième horizon, comportant aussi des tessons tombés à l'horizontale à sa base. L'extrémité méridionale de la bordure du foyer a été effacée par une fosse dont la terre de remplage est identique à celle du deuxième

horizon de remplage. Cette fosse traverse en partie la paroi nord de la hutte initiale. Son premier horizon de remplage, d'une teinte jaune avec des touches cendrées, comporte des traces de charbon et de terre calcinée tirant sur le brique. L'épaisseur de cet horizon est de 0,32 m sur ses limites s'amincissant jusqu'à 0,20 m vers le centre; comme on peut le remarquer en étudiant le profil stratigraphique, il descend plus bas dans l'aile occidentale de la hutte, pour perdre en importance vers le centre, au fur et à mesure qu'on s'approche du foyer. Si l'on examine la même paroi du côté opposé (regardée depuis le foyer), on remarquera l'horizon de remplage qui devient de plus en plus mince, jusqu'à une épaisseur minimale de 0,10 m, de sorte que la base du deuxième

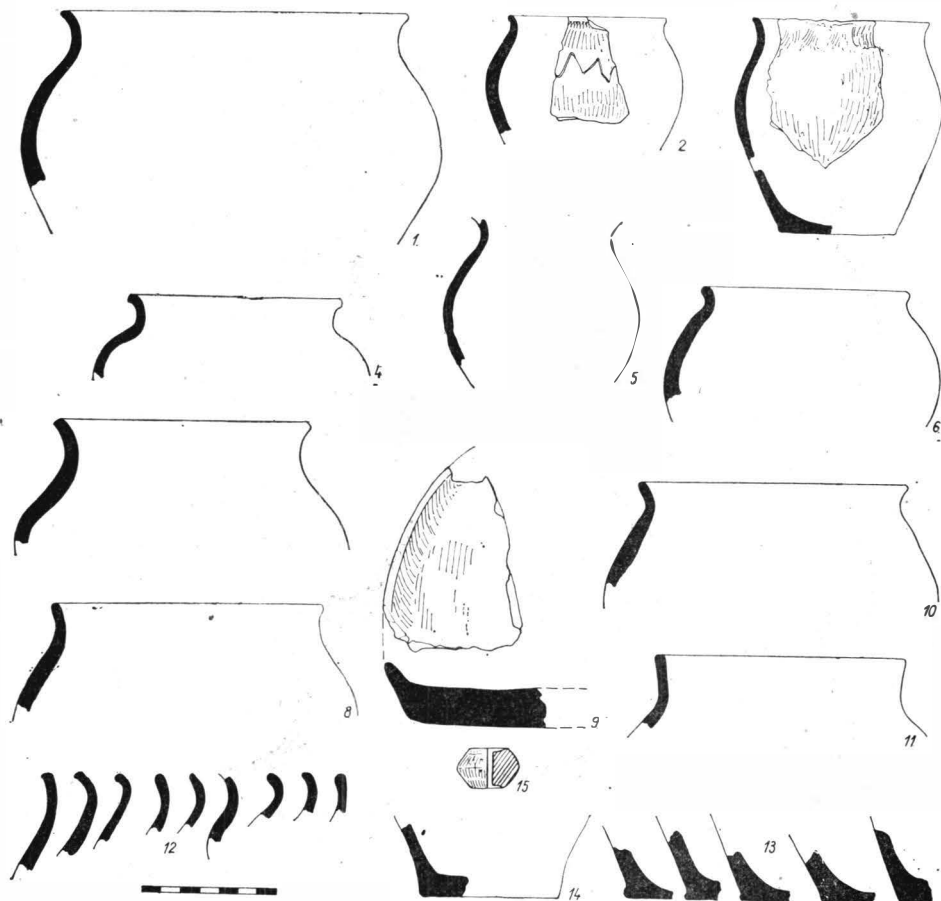


Fig. 2. Ciurel. Hutte 1 A (secteur méridional), 1—14 poterie confectionnée à la main; 15 fusaïole d'argile.

horizon de remplage s'approche sensiblement de la base du foyer. Nous pensons qu'au moment de la remise en état de cette habitation, le foyer se trouvait quelque peu en contrebas par rapport au plancher de la hutte. Le deuxième horizon de remplage, de teinte noire, comporte quantité de charbon, de terre calcinée et des fragments céramiques. Au centre de la hutte, dans cet horizon, surgissent deux mottes de terre jaune-brique, analogue au remplage de B 6. Du côté sud, la fosse dépasse de 0,30 m celle de la hutte initiale, alors qu'au nord elle la dépassait probablement de beaucoup, car la fosse susmentionnée, qui sectionne aussi bien la bordure du foyer que la paroi septentrionale de la hutte initiale, ne pourrait appartenir qu'au deuxième habitat. À l'ouest aussi on peut remarquer nettement la concavité du premier horizon, qui déborde sensiblement la paroi initiale de la hutte.

Le foyer est placé dans l'angle nord-est. Sa partie supérieure a été dégagée à 0,45 m par rapport au sol actuel. Il a été creusé dans la terre ménagée à cet effet lors de la construction de la hutte et sa forme est à peu près celle d'un fer à cheval. À l'intérieur, ses parois latérales sont roussies par le feu, et l'espace qu'elles délimitent est couvert par l'éboulement de la voûte. L'âtre proprement dit présente une teinte blanchâtre. On a également retiré de l'intérieur du foyer des morceaux de bousillage et des pierres calcaires, ainsi que de la terre de remplage.

Une fois nettoyé de son remplage le foyer, lors de sa remise en état, on en a élargi aussi la bordure, du côté de la pièce, et pour ce faire on a ménagé une partie du remplage appartenant au premier horizon d'habitat. Cette bordure était suffisamment résistante, comportant une grande quantité de glaise.

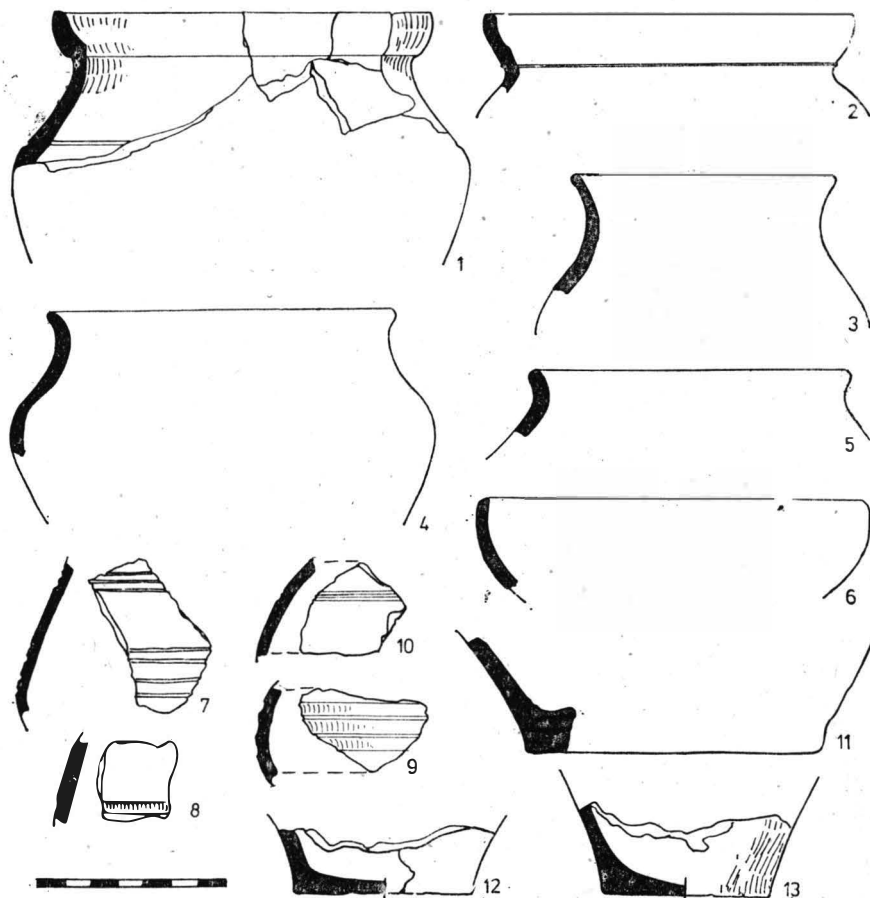


Fig. 3. Ciurel. Hutte 1 A (secteur méridional), poterie confectionnée au tour rapide.

Hutte 2 B, secteur septentrional, tranchée XX, 1959 (fig. 25). À peu près carrée, elle mesurait 2,84 m sur l'axe ESE—ONO et 2,78 m sur l'axe SSO—NNE. Au pied de la paroi ESE il y a une sorte de cuvette, creuse de $-0,10$ à $0,15$ m par rapport au plancher et mesurant un mètre de long pour 0,33 m de large, avec un contour régulier. Serait-ce la trace de quelque banc ou planche pour s'asseoir ou pour ranger diverses pièces? L'entrée, aménagée au midi, montre elle aussi des traces d'usure, sous la forme d'une brèche. Il est fort probable que celle-ci se fût ouverte avant le premier horizon de remplage, car au moment de la remise en état de cette hutte, on a amenagé quelques marches dans le premier horizon de remplage et le pieu de l'entrée est légèrement incliné vers l'intérieur. De même que dans le cas des autres huttes, le remplage de teinte noire se trouve au midi, donc du côté de l'entrée. Le *profil septentrional* montre une paroi qui descend presque à la verticale, alors que celle qui lui fait face au sud est un peu oblique. La fouille a pu suivre cette paroi septentrionale jusqu'à une profondeur de 0,20 m dans la couche du sol actuel, cependant qu'on n'a pas pu effectuer la même opération au midi, où la paroi s'était effritée par l'usage — donc c'était là que se trouvait l'entrée. Le sol de la hutte est lisse. Quant à son remplage, il a eu lieu à plusieurs reprises, avec de la terre de teintes diverses. Son *premier horizon de remplage* est d'un jaune foncé, moucheté de charbons et de tessons céramiques, plus épais au pied des parois latérales et mince vers le centre, pour disparaître presque entièrement devant le foyer. De place en place sur cette couche de remplage il y avait de gros tas de cendres, avec de la terre calcinée et des charbons, provenant probablement du toit et de son enduit d'argile à l'intérieur (?). Ces traces peuvent se rattacher à l'incendie qui mit fin à la première phase de la hutte. Le *deuxième horizon de remplage* suit immé-

diatement l'incendie. Il est de teinte noire cendrée au midi et jaune piqueté de noir au nord. Sur l'horizontale, à la base de cet horizon, on a récolté des fragments céramiques. Le *troisième horizon de remplage* est le plus épais, présentant une teinte noire et composé d'une grande quantité de charbon, de mottes de terre calcinée et de tessons. Un *quatrième horizon de remplage* se

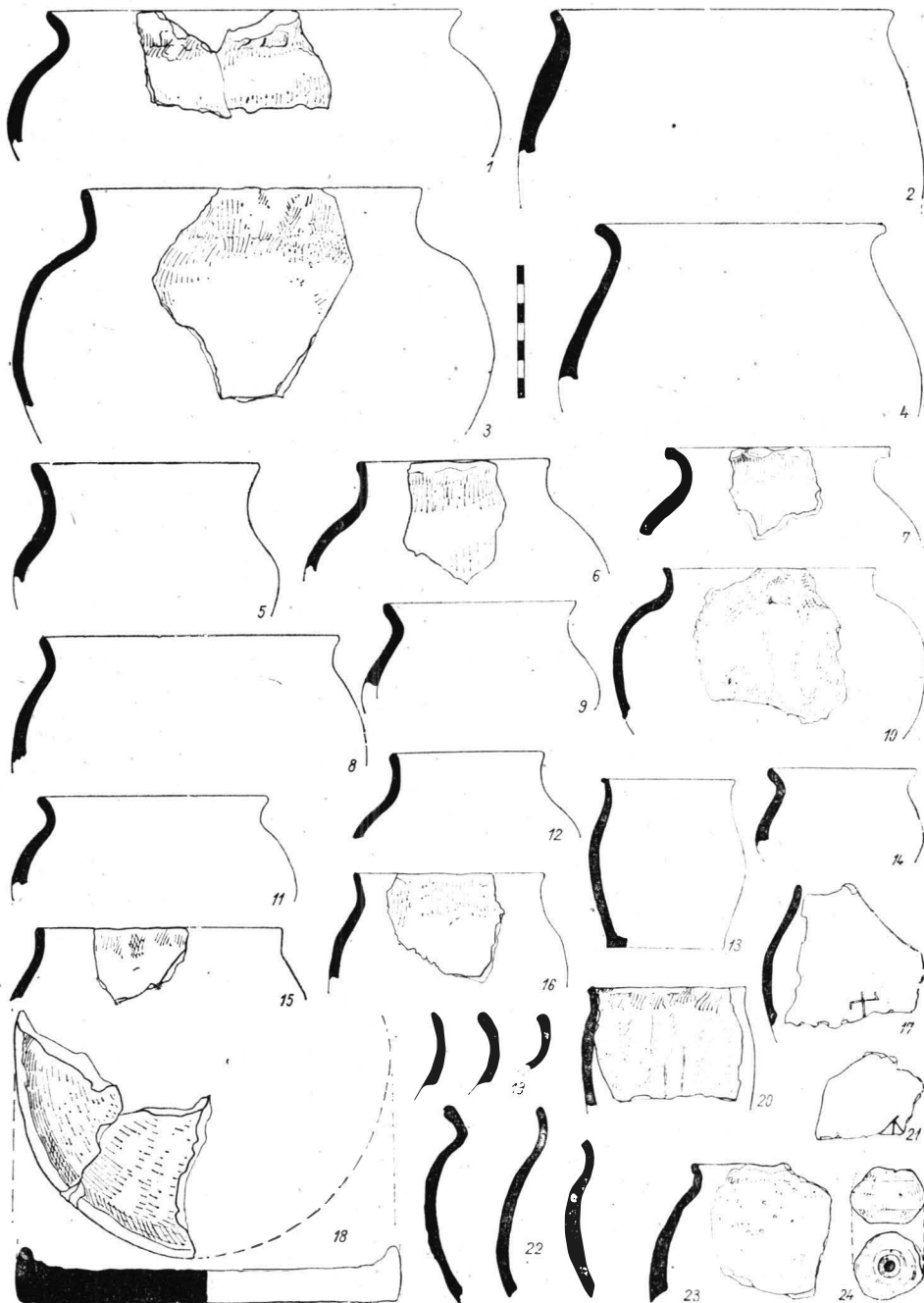


Fig. 4. Ciurel. Hutte 2 A (secteur méridional), 1—23 poterie confectionnée à la main; 24 fusaiole d'argile.

compose en fait de terre arable, amassée au centre de la hutte à cause de la concavité marquée par le remplage à cet endroit, moins bien tassé que la couche *in situ*.

La nette différence entre le premier et le deuxième horizon de remplage serait-elle le fait d'une remise en état de la hutte après quelque abandon temporaire? Il convient de tenir aussi compte des tessons dispersés à l'horizontale et des fortes traces d'incendie qui séparent ces deux

horizons et pourraient indiquer deux phases d'habitat. Pour commencer, la fosse a été creusée telle qu'elle se dessine sur la paroi septentrionale. Les habitants du premier horizon ont évacué le mobilier et il est fort possible que la première couche de remplage se soit réalisée brusquement, par la chute de la superstructure. Au moment de la remise en état de l'habitation, l'ancienne fosse de celle-ci a été aménagée sans le nettoyage complet de son remplage, sauf devant le foyer, qui devait être dégagé afin de pouvoir servir.

Le foyer se trouve placé dans l'angle nord-est de la hutte. Il n'en reste que la partie supérieure jusqu'à une hauteur de 0,47 m, mais sa moitié orientale a été détruite par le trou

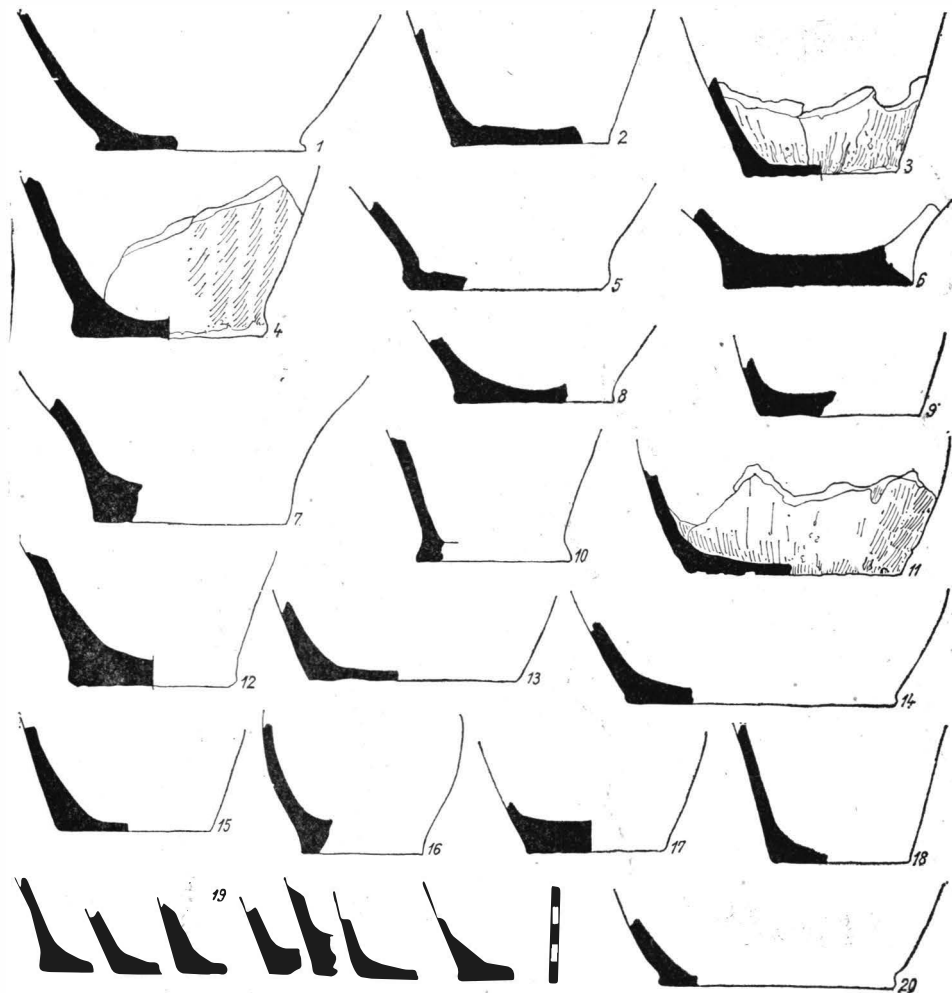


Fig. 5. Ciurel. Hutte 2 A (secteur méridional), fonds de récipients confectionnés à la main.

d'un arbre planté là. Ce foyer a été aménagé dans un bloc de terre laissé en réserve à cet effet au moment de la construction de la hutte de manière à avoir la paroi orientale entièrement à l'intérieur de celle-ci, alors que la paroi nord-est est séparée de 0,20 m du côté septentrional du carré constituant la hutte. De cette manière, un espace était ménagé derrière le foyer, ainsi qu'entre celui-ci et la paroi orientale de la hutte, dont il est séparé par 0,15 m. Il s'ensuit que le bloc de terre ménagé pour la construction du foyer était dégagé sur deux côtés par rapport aux parois de la pièce. Le foyer lui-même, en fer à cheval, est incomplet : il lui manque presque le tiers, ayant été sectionné dans le sens de la longueur. Sous l'action du feu, ses parois intérieures sont d'un blanc jaunâtre et la terre de la couche sur laquelle il repose est devenue rousse sur une épaisseur de 3—5 cm. Du côté occidental, le foyer a été endommagé soit par le trou de l'arbre déjà mentionné, soit par l'éboulement de la paroi sous l'effet de l'usure. À l'intérieur du foyer il y avait un amas de terre foncée mélangée de morceaux de crêpi. On y a retiré aussi deux rouleaux de bousillage : ils ont dû tomber de la voûte, car ils ne se trouvaient pas dans l'âtre, mais sur la terre de remplage, superposant de fragments céramiques et des morceaux de

terre calcinée au rouge. Les fragments céramiques jonchaient le fond du foyer et la terre de remplage. Probablement les rouleaux de bousillage en question étaient déposés sur le toit du foyer, à l'intérieur duquel on a également trouvé des fragments d'argile avec des traces de bois — ils servaient de support à un plateau en terre cuite déposé sur le foyer (ou peut être ce plateau était-il modelé sur l'échafaudage de bois fixé sur la voûte du foyer à cet effet).

La superficie de la base du foyer est plus grande que la portion supérieure de sa cavité : les parois qui se dressent depuis cette base plus large dessinent un arc vers la voûte (donc avant le modelage du plateau, le foyer disposait de cette voûte, aménagée lors de sa construction dans

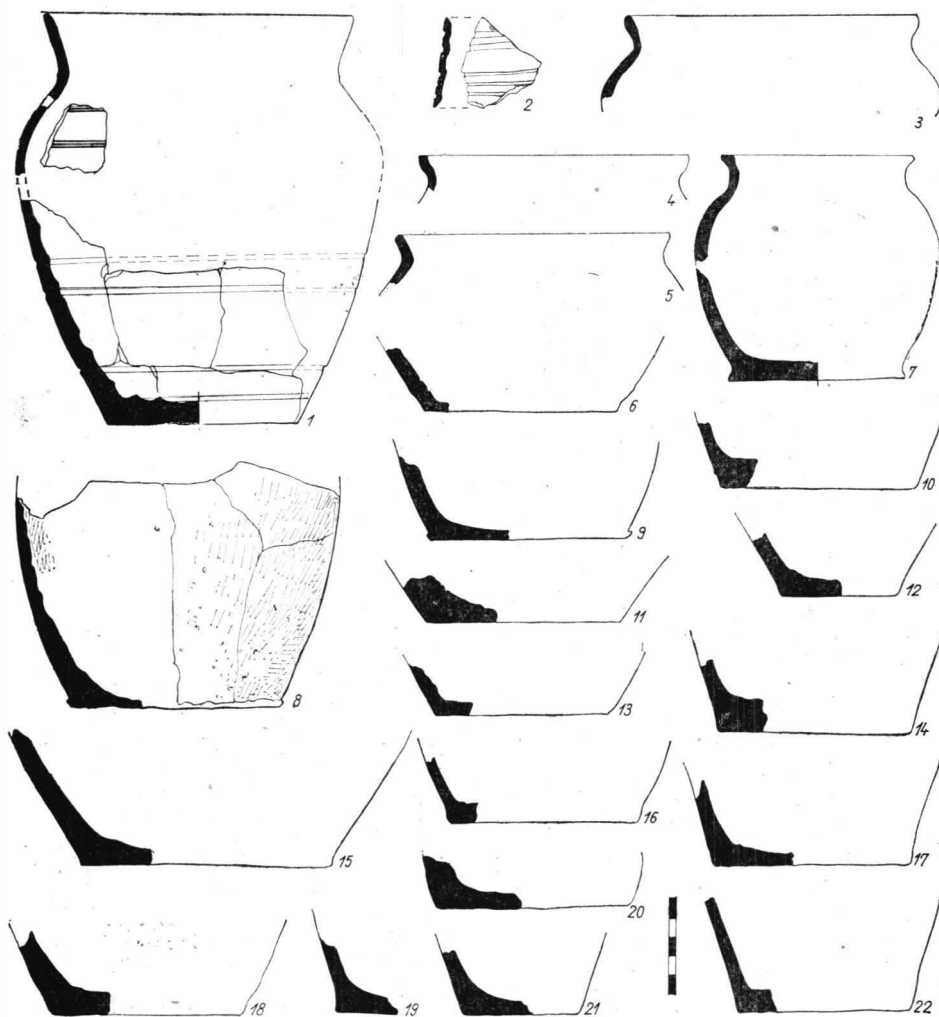


Fig. 6. Ciurel. Hutte 2 A (secteur méridional), poterie confectionnée au tour rapide.

le bloc de terre ménagé à cette fin). Le foyer a subi une réfection, dont les traces se laissent également saisir dans l'âtre proprement dit : entre le premier âtre recuit et le deuxième, il y a une couche de glaise, représentant le crépi (non cuit) de la seconde phase (c'est-à-dire de la phase de réfection ; la surface de ce crépissage porte elle aussi des traces très nettes de brûlure). Ce foyer a servi pendant longtemps (le second âtre confirme cette remarque qui repose aussi sur les recherches pratiquées à Dulceanca I et II : les foyers qui ont subi une réfection et dont la voûte initiale s'est éboulée sont généralement dotés d'un plateau massif d'argile pour suppléer à la perte de la voûte).

Hutte n° 3, secteur septentrional, tranchée *f* (fig. 25), dérivée de la grande tranchée XX, 1959. De forme à peu près carrée, elle mesure 2,80 m sur l'axe SSE—NNO et 2,60 m sur l'axe ENE—OSO. Le plancher de la hutte se trouve par rapport au sol actuel à une profondeur de — 1,90 m, ce qui représente une profondeur de 0,70 m par rapport au sol contemporain à la

hutte, creusée dans une couche de terre jaune (loess). Par endroits, autour de la hutte, on retrouve une couche mince de quelques centimètres seulement de terre noire comportant des tessons ; ce sont des fragments céramiques remontant à l'époque où cette hutte était habitée (peut-être s'agit-il des restes du remplage retiré de la hutte lors de sa remise en état ?).

Le *foyer* occupe l'angle nord-est de la hutte et ses parois sont encore debout sur une hauteur de 0,42 m. Il était bâti dans un bloc de terre, complètement dégagé des murs de la hutte,

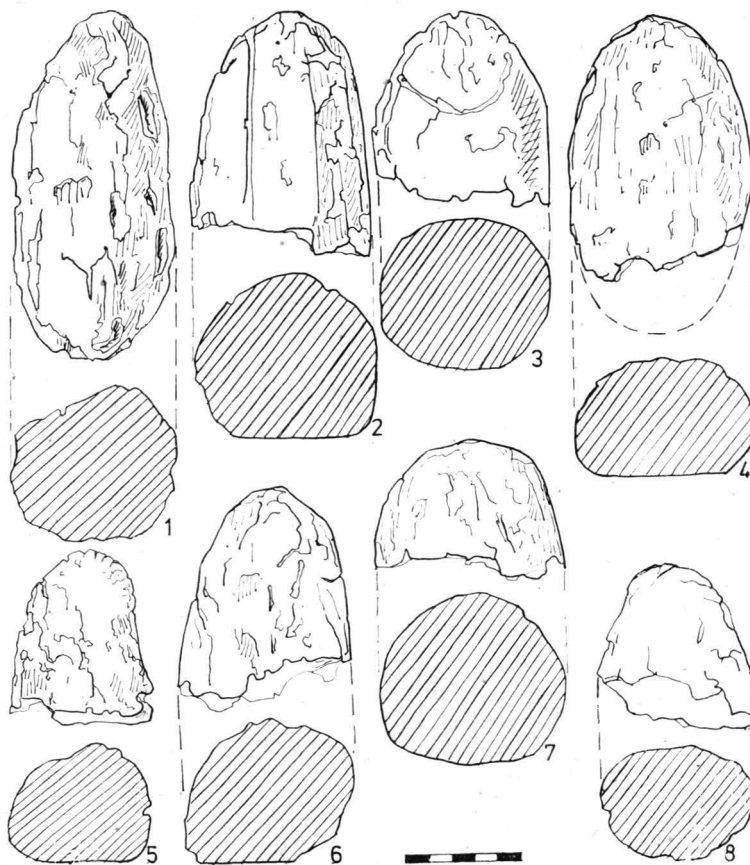


Fig. 7. Ciurel. Hutte 2 A (secteur méridional), rouleaux d'argile du foyer.

dont il est séparé d'environ 0,30 m du côté nord et d'environ 0,20 m à l'est. Toujours en fer à cheval, ce foyer présente une teinte blanchâtre à l'intérieur, due à un usage intensif, mais cette croûte s'est effritée dans sa majeure partie, dénudant la paroi recuite au rouge sur une épaisseur de 3—5 cm. Les deux parois de l'entrée sont entièrement tombées à l'intérieur du foyer, d'où l'on a retiré aussi les fragments d'un plateau d'argile très épais et avec le rebord surhaussé ; sa surface inférieure garde des traces de concrétions calcaires, provenant du plafond du foyer sur lequel il devait s'appuyer. Ce plateau est d'une teinte de brique, claire. Sur le plateau, de même qu'au-dessous, on a trouvé des concrétions calcaires. Ces foyers ne pouvaient guère être dotés d'une voûte taillée dans le bloc de terre ménagé en vue de leur construction, à cause de la petite profondeur à laquelle ils étaient bâtis. Aussi, leur voûte était faite d'un mélange d'argile et de cailloux, sur lequel était déposé le plateau qui faisait corps commun avec le foyer, tout en nivelant les matériaux dont la voûte était construite. (Pour notre part, nous maintiendrons ici encore l'explication complémentaire fournie à propos de la situation analogue présentée par la hutte n° 2 B. En décrivant la hutte 2 B, l'auteur du rapport note que les parois de son foyer s'incurvaient de manière à constituer une voûte et diminuant de la sorte la cavité de celui-ci dans sa portion supérieure. Il est évident que la plupart de ces foyers étaient dotés au début d'une voûte. En effet, les observations faites sur nombre de foyers similaires du sud-ouest de la Valachie, dont la voûte tombée avait été remplacée par un plateau, attestent que leurs parois s'incurvaient de manière à dessiner un petit arc de voûte).

Devant l'ouverture du foyer, on a récolté des concrétions calcaires, des mottes de terre calcinée et des fragments céramiques. La fosse de la hutte offre un contour régulier, sauf sur le côté du midi, là où était aménagée l'entrée. Son renforcement se trouve à peu près au centre de l'aile sud, légèrement déplacé vers l'est. Du fait de son utilisation, le rebord de la fosse présente une rupture. D'autre part, cette hutte ne comporte guère de traces suggérant la présence de quelque banc ou d'une planche pour ranger divers objets.

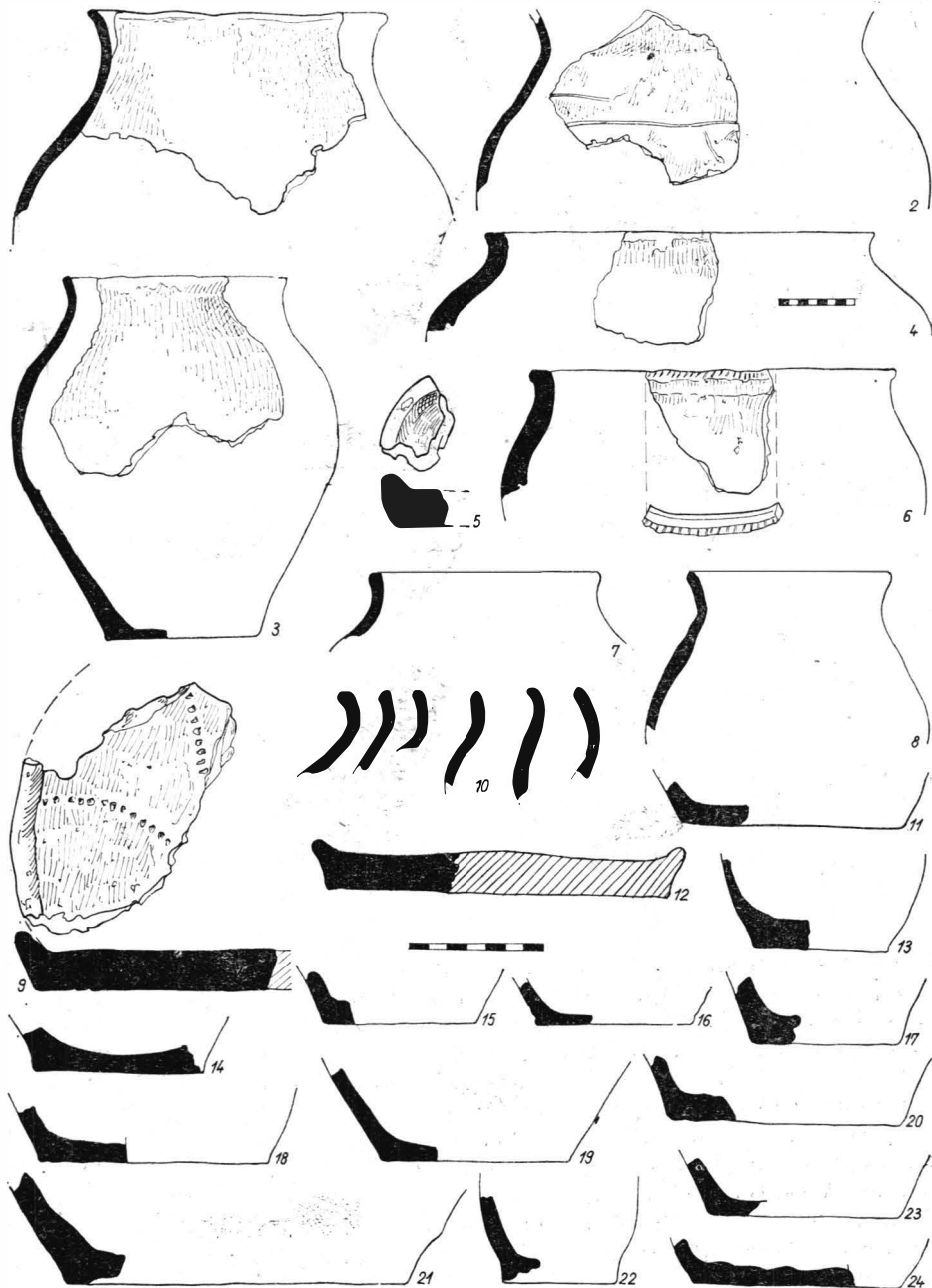


Fig. 8. Ciurel. Hutte 1 B (secteur septentrional), poterie confectionnée à la main et au tour lent ; 4, 6 à l'échelle 1 : 2, le reste à l'échelle 1 : 1

Cependant, plusieurs trous ont été relevés dans le sol de la hutte. Le plus grand, situé devant l'entrée, de forme circulaire, mesure 0,20 m de diamètre pour une profondeur de -0,18 m — il doit s'agir du trou recelant le pilier qui supportait l'entrée. D'autres trous, plus petits, longent la paroi septentrionale : l'un, placé vers l'ouest et s'enfonçant obliquement dans la terre, suggère la présence d'un pieux incliné vers l'intérieur de la hutte, alors que le second est creusé

verticalement. Trois petits trous à l'intérieur de la pièce sont probablement les traces d'une table ou d'un banc (?).

En vidant la fosse de la hutte n° 3, on a été à même de remarquer une succession analogue à celle de la hutte n° 2 des horizons de remplage, à savoir : la couche inférieure faite de terre jaune, superposée par une couche de terre noire. Fort probablement, cette hutte a connu elle aussi deux étapes d'existence.

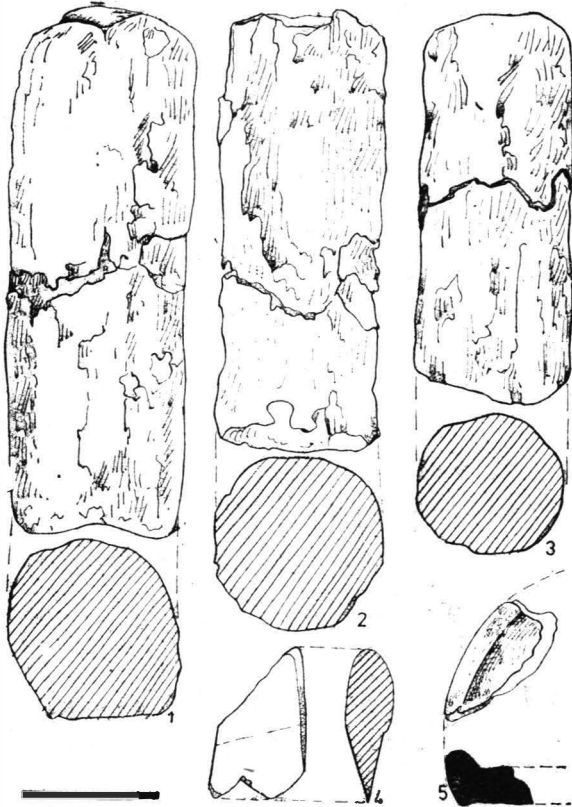


Fig. 9. Ciurel. Hutte 1 B (secteur septentrional), rouleaux d'argile.

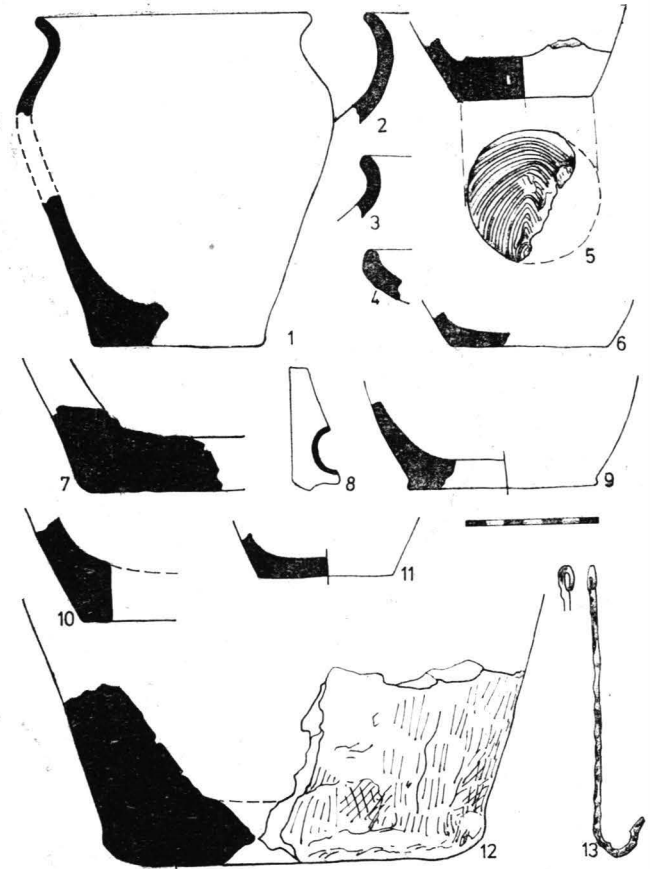


Fig. 10. Ciurel. Hutte 2 B (secteur septentrional), poterie confectionnée à la main et au tour; 13 hameçon de fer.

Hutte n° 4, secteur septentrional, tranchée *e* de la grande tranchée XX, 1959. C'est une bâtisse de forme à peu près carrée qui mesure environ 4 m de côté et est orienté en direction NNE-SSO (fig. 25). Sa fosse, profonde de 0,75 m par rapport au sol actuel, s'enfonce dans une couche de terre d'un brun-roux. Il s'agit de la hutte la plus importante mise au jour dans le secteur septentrional. Du côté du midi, donc à l'opposé du foyer, le rebord de la fosse ne présente pas l'habituelle rupture indiquant l'entrée (comme dans le cas des autres huttes), par contre le trou du pilier servant de support à l'entrée est bien visible : de forme plutôt ovale, mais avec le bord longeant la paroi en ligne presque droite, il mesure 0,40 × 0,30 m pour une profondeur de 0,37 m. À l'intérieur, devant ce trou, on remarque la concavité déjà relevée chez les autres huttes. Le plancher, généralement plat, présente un sillon d'une profondeur maximum de -0,20 m et de forme étirée, qui longe parallèlement la paroi orientale (s'agirait-il des traces d'un banc ou d'une planche ?). Près du foyer, l'on note un trou rectangulaire, peu profond, ainsi qu'un autre plus petit mais plus profond. L'angle nord-est de la hutte, de même qu'une partie de son foyer ont été coupés par une fosse de date récente.

Le *foyer* est creusé dans un grand bloc de terre ménagée à cet effet au moment de la construction de l'habitation. On retrouve une fois de plus le même plan en fer à cheval. Les grandes dimensions de la hutte ont permis l'aménagement d'un foyer en conséquence, complètement dégagé des parois, dont il est séparé par un espace large de 0,27 m. Ce genre de foyer était impossible à caser dans une hutte plus petite. Le foyer a livré de la poterie brisée, avec des

fragments *in situ*, ainsi qu'un récipient intact, de petite taille, trouvé à l'entrée du foyer, ouvert du côté nord-est. Dans le cas de ce foyer on n'a pas usé du tout des concrétions calcaires ; elles sont remplacées par des galets de petite taille et de rouleaux d'argile de taille et de forme variée. Bien que la paroi orientale du foyer soit sectionnée par une fosse moderne, il en reste un tronçon,

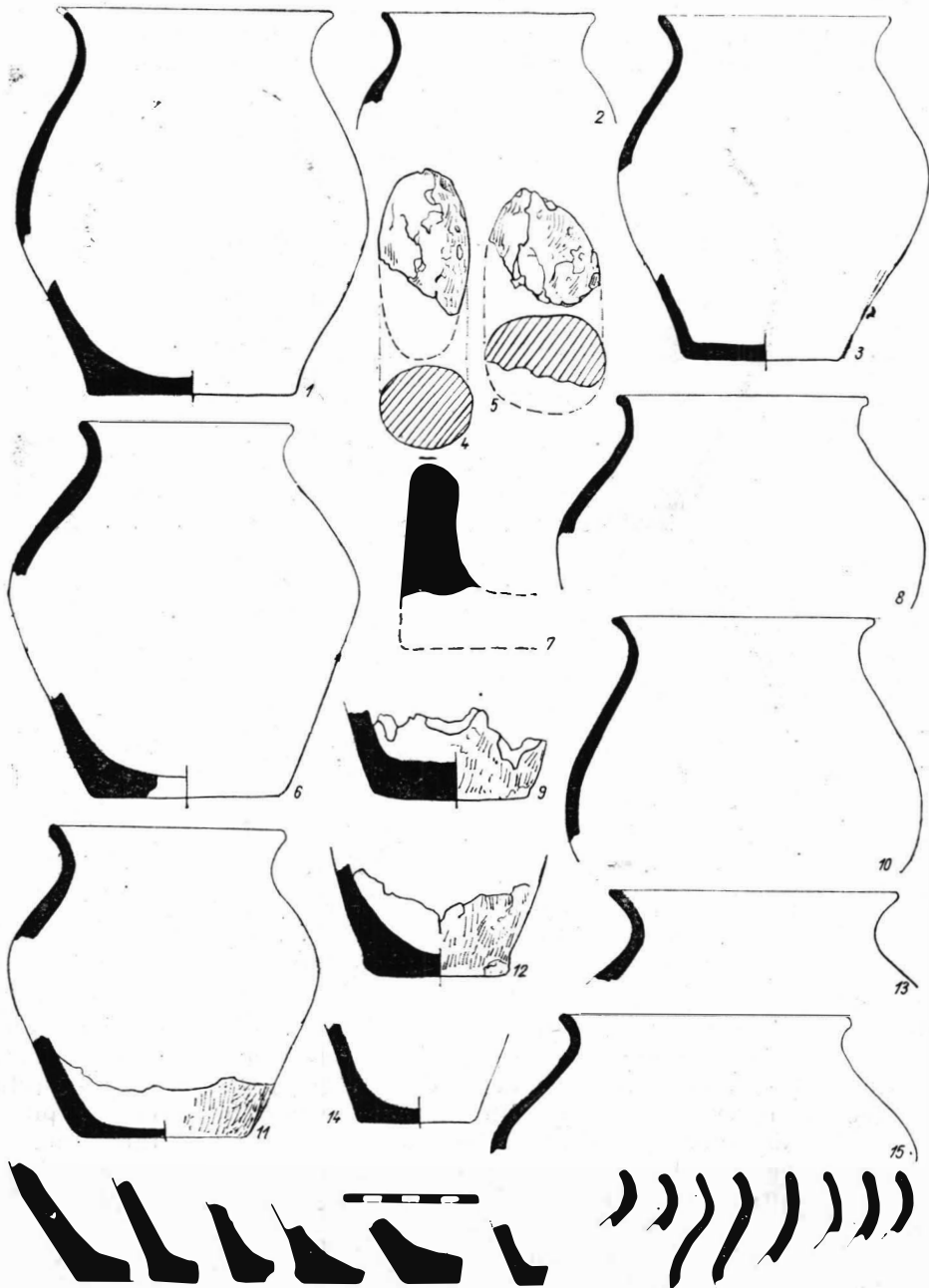


Fig. 11. Ciurel. Hutte 3 (secteur septentrional), poterie confectionnée à la main ; 4-5 rouleaux d'argile.

du côté de son entrée. De même que dans le cas des autres foyers, son âtre est revêtu d'une croûte blanchâtre. Une section longitudinale pratiquée dans le foyer montre que son âtre était enduit d'argile : à l'extérieur, la croûte d'un blanc cendré (l'enduit d'argile calciné par le feu) ; sous cette croûte, la paroi recuite au rouge sur une épaisseur d'environ 2 cm. Quant aux parois latérales du foyer, elles n'ont pas été enduites d'argile.

Le profil stratigraphique. La fosse de la hutte n° 4 a servi à deux reprises, de même que d'autres fosses. Son profil du côté nord indique que la deuxième fosse était légèrement moins grande que la première. Cette fosse comporte deux horizons de remplage — le premier jaune, le second noir. La réfection de la fosse lors de la deuxième phase d'habitat a été accomplie plus soigneusement que dans le cas des autres huttes. Son plancher est relativement lisse.

Hutte n° 5, secteur septentrional, tranchée *c*, dérivée de la grande tranchée XX, 1959 (fig. 25). Cette hutte se trouve située à environ 7 m plus à l'est que la hutte n° 2. Ses angles

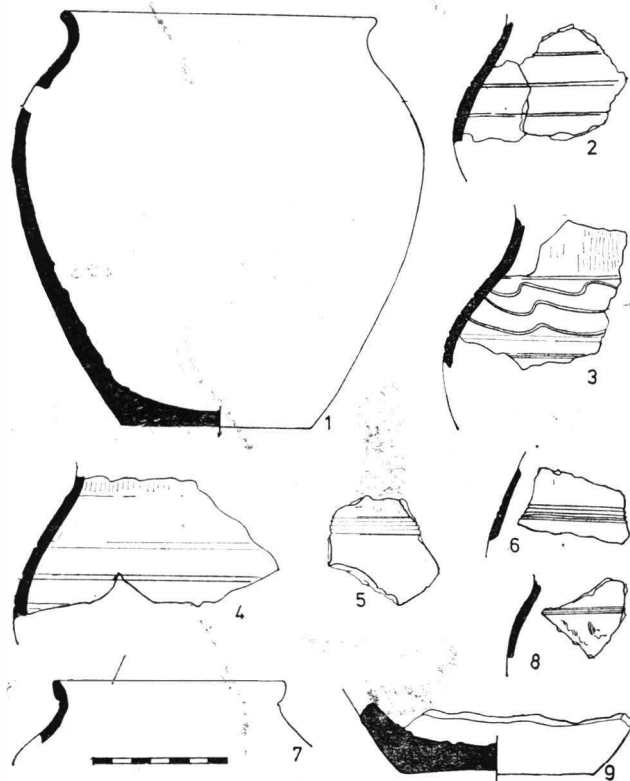


Fig. 12. Ciurel. Hutte 3 (secteur septentrional), poterie confectionnée au tour.

arrondis lui donnent une forme intermédiaire, entre le carré et l'ovale. C'est une hutte de dimensions modestes, orientée à peu près nord-sud. Dans son angle nord-est se trouve l'emplacement du *foyer* creusé dans un bloc de terre ménagée à cette fin et revêtant toujours la forme d'un fer à cheval. L'âtre se dresse de 2—3 cm au-dessus du plancher de la hutte, avec toute sa superficie blanchie et rougie par le feu. Ce foyer a livré des rouleaux d'argile plus nombreux et plus grands que ceux récupérés ailleurs, des morceaux de terre calcinée au rouge et de rares fragments céramiques. Ni dans le cas de ce foyer-là on n'a pas usé pour sa construction de concrétions calcaires. Comme la hutte n° 5 sectionnait celle portant le numéro 6, située plus au sud, ceci explique pourquoi on n'a pas réussi à localiser nettement son entrée, l'endroit respectif apparaissant recouvert d'une terre jaune provenant du remplage de la hutte n° 6, plus ancienne en date.

Hutte n° 6, secteur septentrional, tranchée *c* (fig. 25), dérivée de la grande tranchée XX, 1959. Elle se trouve sise au sud de la hutte n° 5 et certains détails la distinguent tout à fait des autres huttes. En effet, son foyer était aménagé au midi et non au nord, comme dans le cas des autres huttes; d'autre part, la terre de remplage utilisée pour elle présente une teinte jaune — traits qui la rapprochent de la hutte 1 A du secteur méridional, exploré en 1957. (Par conséquent, la hutte n° 6 ne dispose pas de deux horizons de remplage.)

Hutte n° 7, secteur septentrional, tranchée *c* (fig. 24), dérivée de la grande tranchée XX, 1961. Son emplacement se trouve au sud de la hutte n° 6. Ses côtés d'une longueur à peu près égale à 3,40 m lui confère une forme carrée. L'orientation de cette hutte est SSO-NNE. Sa

fosse a percé la couche culturelle Glina III pour toucher au sol vierge. La profondeur de cette fosse par rapport au sol antique était de 0,49 m, son fond actuel se trouvant à -0,75 m environ du sol actuel – les deux mesurages en question ont été effectués dans l'angle nord-ouest de l'habitation.

Généralement, les limites de cette hutte se sont dessinées avec netteté, si l'on excepte le coin OSO, traversé par une fosse de date récente et un tronçon de la paroi méridionale, voisine de l'angle SSE. Cette remarque indique une situation analogue à celle des autres huttes déjà



Fig. 13. Ciurel. Hutte 4 (secteur septentrional), poterie confectionnée à la main.

décrites et elle suggère l'emplacement de l'entrée dans l'habitation. *Le foyer*, comme dans la plupart des cas était placé dans l'angle nord-est et creusé dans un grand bloc d'argile ménagée à cette fin dans la fosse de la hutte, mais à l'écart de ses parois. Une fosse de date récente a endommagé le foyer; il n'en reste que devant lui des morceaux de terre calcinée au rouge, des concrétions calcaires, ainsi que quantité de fragments céramiques et des charbons. Les morceaux de terre recuite au rouge qui gardent des impressions de boiserie se sont détachés de l'ancienne voûte du foyer. C'est de cette même voûte que faisaient partie les concrétions calcaires, dont les

unes de grande taille, marquées par le feu. Derrière le foyer, dans l'espace qui le sépare de la paroi de la hutte des décombres se sont amassées, avec des fragments céramiques, tombés à lors de la chute de la voûte.

La stratigraphie intérieure de la fosse à hutte comporte un horizon initial de remplage composé d'un mélange de terre jaune et noire, plus épais au pied des parois et plus mince vers le centre de la pièce. Il s'agit selon toute probabilité d'un horizon formé au moment de la destruction de la hutte. Une deuxième couche comporte des charbons en très grand nombre et

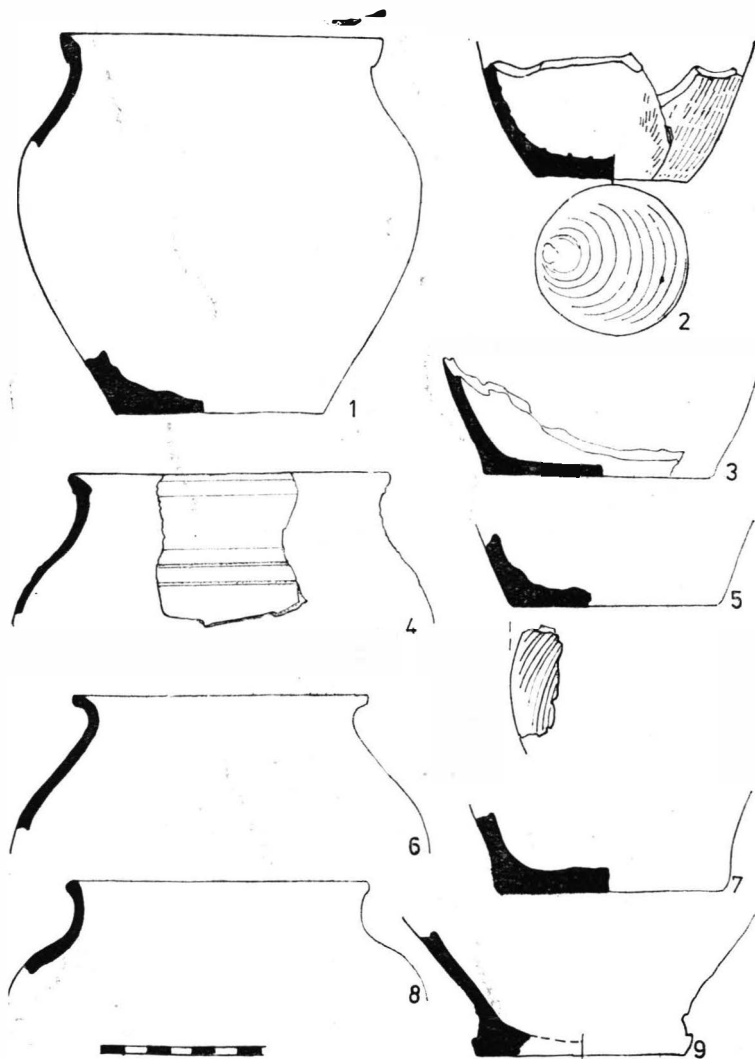


Fig. 14. Ciurel. Hutte 4 (secteur septentrional), poterie confectionnée au tour rapide et au tour lent.

des fragments céramiques. Cette couche prend la forme d'une cuvette au centre de la hutte et elle est recouverte d'une couche noire, avec de maigres vestiges archéologiques.

Hutte n° 8, secteur septentrional, tranchée *e* (fig. 24), dérivée de la grande tranchée XX, 1961. Elle a été dégagée à l'ouest et dans le proche voisinage de la hutte n° 3. De forme en quelque sorte rectangulaire aux angles arrondis, elle mesure $3,60 \times 3$ m et est dirigée à peu près selon un axe NNE-SSO. La fosse de cette hutte va jusqu'à une profondeur moyenne de $0,65 - 0,70$ m par rapport au sol antique et de $0,92$ m par rapport au sol actuel. Cette fosse traverse la couche culturelle Gлина III pour pénétrer profondément dans le sol vierge. Ses parois sont obliques, inclinées vers l'intérieur. Les limites nord et sud de la hutte ont été difficile à préciser.

Le foyer placé dans l'angle nord-est de la hutte était creusé dans la terre spécialement ménagée à cet effet. Notons que juste à cet endroit la hutte et son foyer ont été sectionnés par deux fosses, la première antérieure à la seconde mais toutes les deux de date récente, l'une carrée, l'autre rectangulaire. À la différence de ce que l'on a constaté dans les autres huttes de Ciurel, ici le foyer semble avoir été entièrement creusé dans de la terre vierge. Bien qu'un trou récent ait détruit sa portion supérieure, une partie de la voûte surmontant l'entrée s'est encore conservée; ce reste de voûte, ainsi que l'absence de toute trace de plateau d'argile indiquent

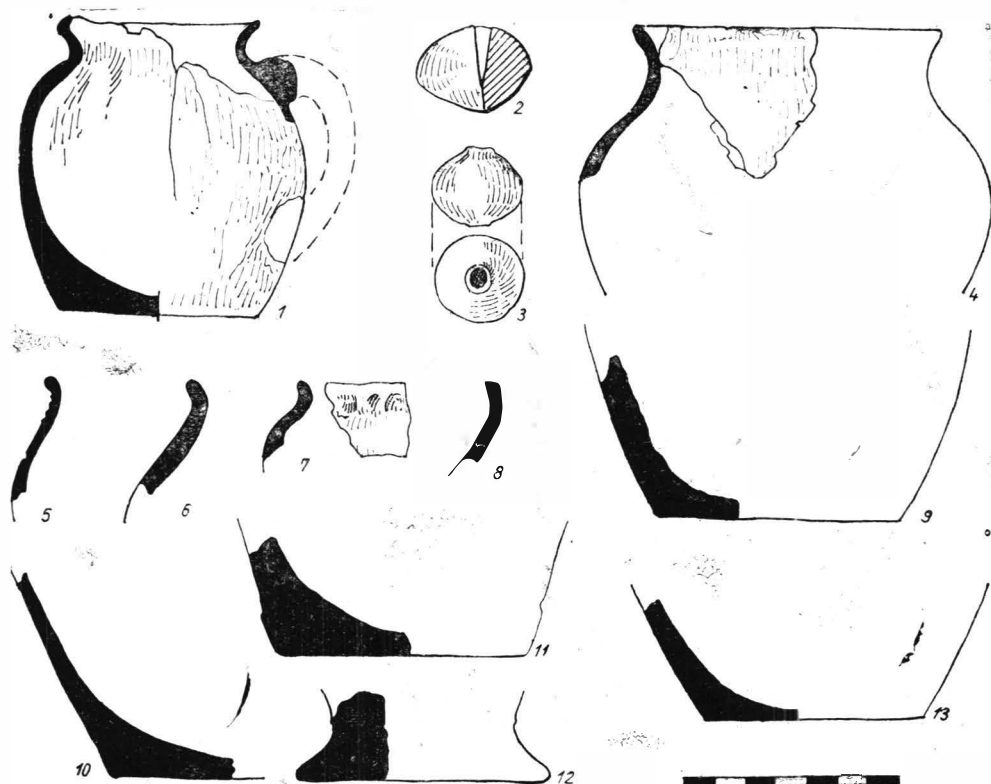


Fig. 15. Ciurel (secteur septentrional), poterie confectionnée à la main et au tour; fusaïoles d'argile, 1 de la H(utte) 4; 2, 6, 7 de la H 6; 1, 3-4, 5, 12, 9-11, 13, poterie indéterminée.

que ce foyer a dû être entièrement (voûte y compris) aménagé dans de la terre vierge, ceci d'autant plus que son proche voisinage n'a livré ni concrétions calcaires, ni cailloux, comme ce fût le cas ailleurs. À l'intérieur, le foyer mesure à sa base 0,60 m de long pour une largeur de 0,45 m. Ses parois blanchâtres sont recouvertes d'une croûte pétrifiée épaisse d'un centimètre, sous laquelle il y a une autre épaisse de 2-3 cm et recuite au rouge, celle-ci recouvrant à son tour une couche brune tirant sur le roux et d'épaisseur variable, de 0,04 m à 0,07 m.

Ce foyer a livré des fragments céramiques, dont quelques-uns portant les traces d'une cuisson secondaire, ainsi que quantité de rouleaux d'argile cuits au rouge. L'un de ces rouleaux a été trouvé *in situ* — disposé à l'entrée du foyer, il paraît avoir servi de support à sa voûte (?). En effet, il semble que, parmi leurs multiples destinations, cette sorte de rouleaux comptaient celle-ci également.

Vu son entrée fort basse, il est peu probable que la poterie respective ait été introduit^o dans le foyer. Comme les tessons se trouvent mêlés aux rouleaux, il est plus vraisemblable que les récipients en question fussent disposés sur le manteau du foyer, d'où il seraient tombés en même temps que la voûte.

La stratigraphie de la hutte. Partant du bas vers le haut, la fosse de cette hutte comporte la succession suivante de dépôts : une couche de terre jaune et noire avec de rares vestiges de haute époque féodale; c'est une couche difficile à distinguer de la terre même dans laquelle était creusée la fosse et elle se présente plus épaisse au pied des parois, allant en s'ammincissant vers

le centre. La couche de terre noire qui la superpose comporte beaucoup de charbons et des vestiges de haute époque féodale, comblant la fosse, qu'elle nivelle presque à la hauteur du sol environnant. Une question se pose : pourquoi la première couche et le fond de la fosse, si l'on excepte la zone voisine du foyer, ne contiennent que de rares vestiges archéologiques, alors que

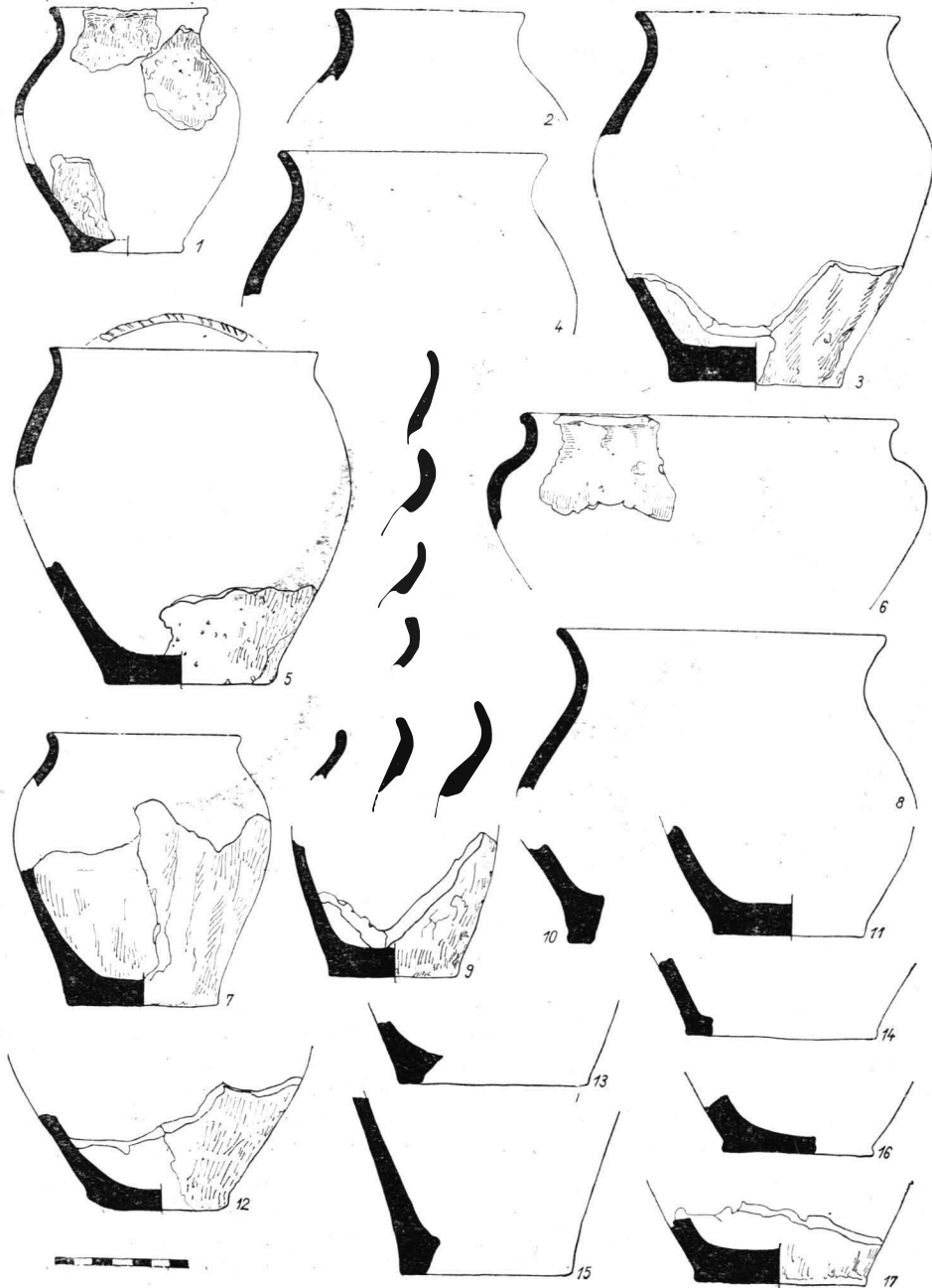


Fig. 16. Ciurel. Hutte 5 (secteur septentrional), poterie confectionnée à la main.

la deuxième couche, qui comble la fosse, comporte une grande quantité de restes préféodaux ? Normalement, c'était la première couche qui devait s'avérer la plus riche — or, c'est l'invers qui se passe dans notre cas. L'explication d'une telle anomalie résiderait cette fois encore dans la réutilisation de la hutte sans pousser à fond le nettoyage du plancher initial ; peut-être même seul son foyer aurait encore servi ; si tel était le cas, les vestiges de la deuxième couche témoigneraient de cette seconde étape d'habitat.

LA POTERIE

Hutte 1 A (secteur méridional). La poterie confectionnée à la main de la hutte 1 A de Ciurel est presque exclusivement illustrée par le pot sans anses et dépourvu d'ornements. Certaines pièces, modélées dans une pâte avec une petite quantité de sable dans sa composition se distinguent par leur superficie poussiéreuse et présentent un extérieur de teinte jaunâtre avec des taches brunes et noires. Les autres exemplaires usent d'une pâte rugueuse, pétrie avec du sable. Dans ce cas-là, les parois des récipients sont brunes, avec des taches plus claires ou d'un gris foncé et mouchetées de jaune à l'extérieur. Leur couleur n'est pas toujours uniforme et la

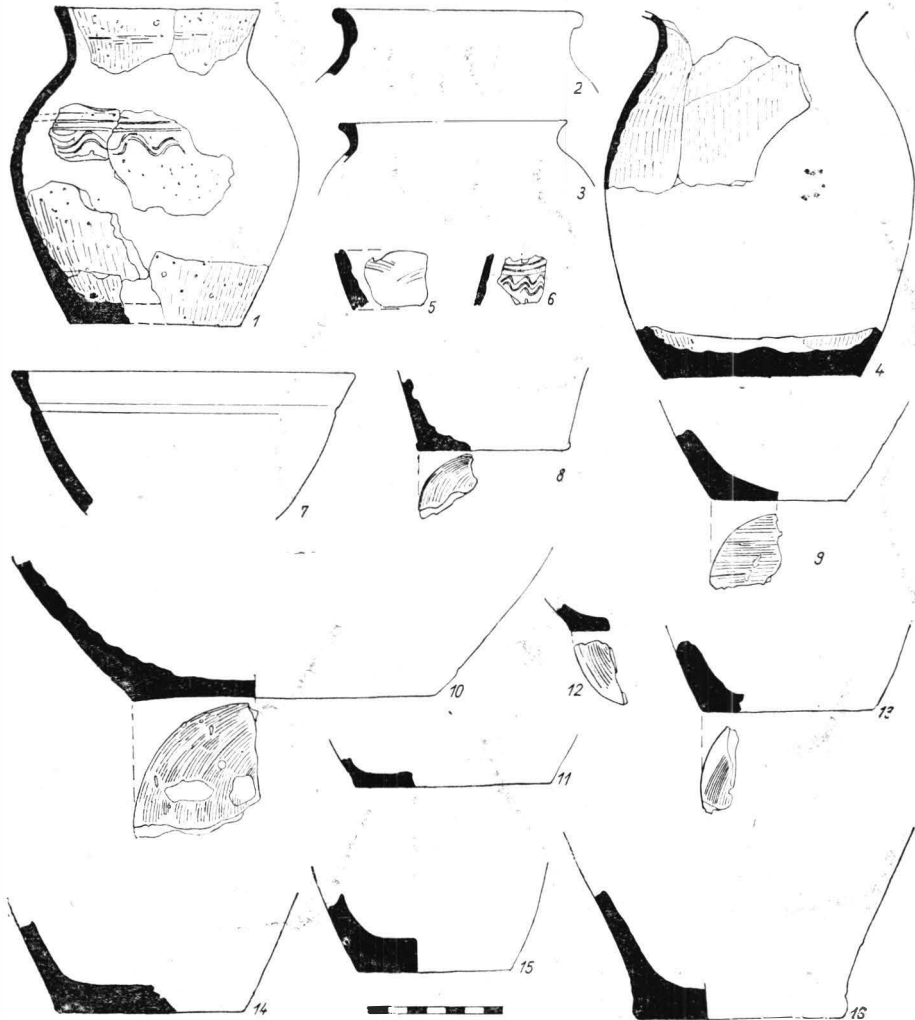


Fig. 17. Ciurel. Hutte 5 (secteur septentrional), poterie confectionnée au tour rapide.

surface de cassure montre souvent une teinte noirâtre vers l'intérieur, alors qu'elle tire sur le roux taché de gris à l'extérieur. Le profil de cette poterie se présente avec le rebord évasé, incurvé (fig. 1/1, 3, 5) ou oblique (fig. 1/2, 4), les parois arrondies (fig. 1/1) ou effilées (fig. 1/5). Quant aux fragments de fonds dont on a pu reconstituer le diamètre, ils offrent une base plate, lisse (fig. 1/9, 10), parfois au pourtour légèrement biseauté (fig. 1/8). Parfois, les parois des vases deviennent plus épaisses vers la base (fig. 1/7, 9), mais dans d'autres cas, la base est de la même épaisseur que les parois (fig. 1/5, 8). L'un des fonds de vase récupérés provient d'un exemplaire au modelage négligé dans une pâte pétrie sans soin, grumeleuse et insuffisamment cuite (fig. 1/10); il n'en reste de ce récipient aucun autre fragment.

Ces pièces sont de taille moyenne ou petites. À l'ouverture, leur diamètre varie entre 8 et 20 cm alors que leur hauteur va de 13 à 30 cm.

Mais la céramique confectionnée à la main comporte aussi une autre espèce, caractérisée par sa pâte homogène, dense, bien pétrie avec du sable. Cette poterie est généralement de teinte noirâtre, jaune tirant sur le roux ou brique. Chez certains exemplaires, la superficie de cassure révèle une couleur uniforme, jusqu'en profondeur ; il y a cependant aussi des pièces où l'âme de la pâte est d'une teinte différente de ses couches extérieures. À part quelques pièces d'une technique grossière (fig. 2/1—2), nous avons affaire à une poterie bien lisse. Le profil des rebords

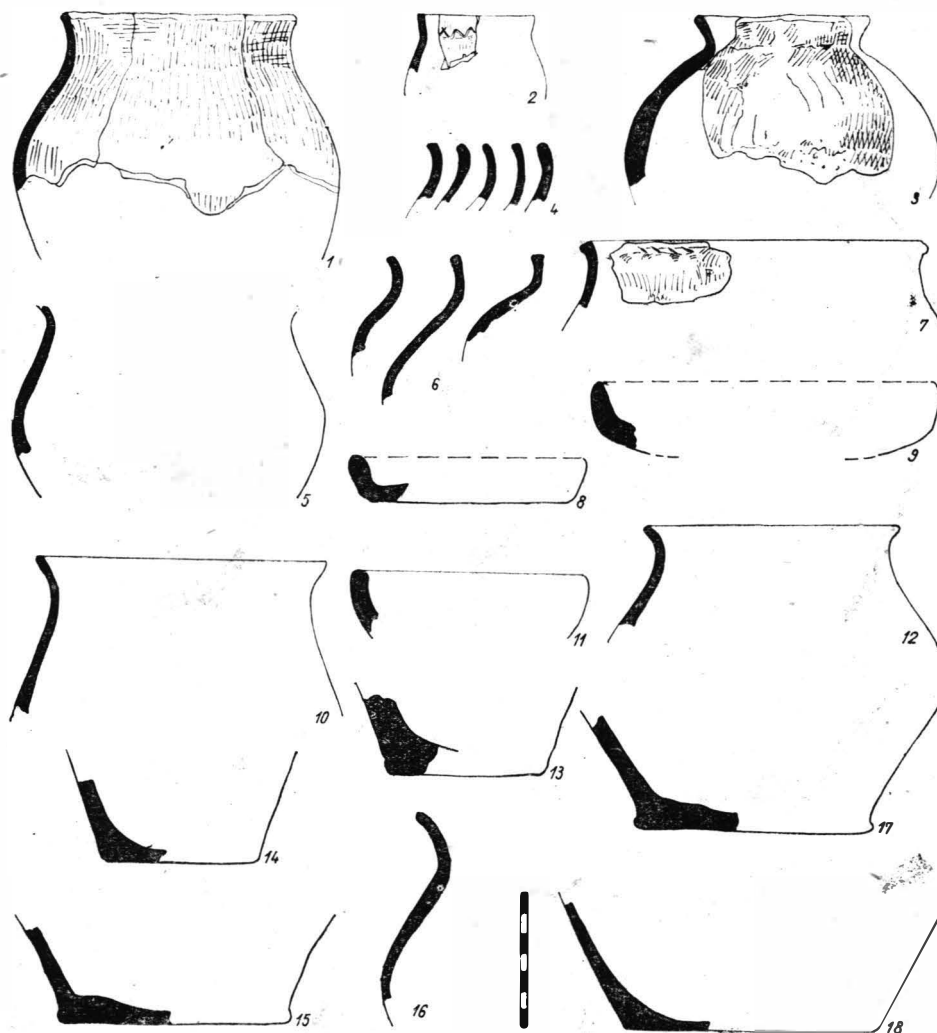


Fig. 18. Ciurel. Hutte 7 (secteur septentrional); poterie confectionnée à la main.

suit une ligne qui s'incurve vers l'extérieur, parfois d'une manière très marquée (fig. 2/1, 3, 4) dans d'autres cas, le rebord évasé est arrondi et court (fig. 2/2, 6). Chez ces derniers exemplaires, la panse offre un profil bombé. Dans le cas de certains profils, le rebord présente une inclinaison oblique vers l'extérieur (fig. 2/7, 8, 10, 11). Toute une suite de profils (fig. 2, 12) servent à illustrer les variantes des types que nous venons de décrire. Enfin, certaines pièces portent visibles des empreintes de doigts.

Les fonds sont plats (fig. 2/13) (les deux derniers fragments) ou avec une petite « semelle » (fig. 2/13) (les trois premiers fragments).

Un tessou provenant d'une petite poêle atteste une pièce de facture soignée, faite de la même pâte que les autres vases, d'un roux-jaunâtre (fig. 2/9). À part un récipient décoré d'une incision qui dessine un zigzag irrégulier (fig. 2/2), cette poterie est dépourvue d'ornements.

La céramique confectionnée au tour. Cette catégorie est illustrée par les fragments suivants : Un profil de vase modelé dans une pâte de teinte brique, pétrie avec du sable fin ; son rebord qui gonfle à l'extérieur est marqué d'un sillon à l'intérieur ; cette pièce avait l'épaule soulignée par

Fig. 19. Ciurel. Hutte 7 (secteur septentrional), poterie confectionnée au tour rapide.

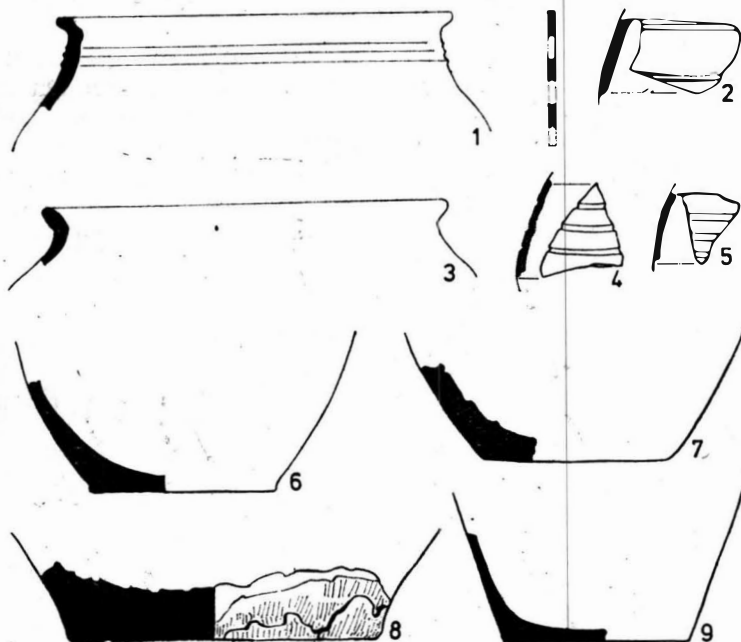


Fig. 20. Ciurel. Hutte 8 (secteur septentrional). 1-3, 7, 10-12 poterie du foyer, confectionnée à la main; le reste provient de la couche de remplage.



une incision (fig. 3/1). Dans le cas d'un autre fragment, il s'agissait d'une pièce faite dans une pâte jaunâtre pétrie avec du sable, au rebord légèrement incliné et arrondi vers l'extérieur avec le même sillon à l'intérieur; une fine nervure saillante indique la base du col (fig. 3/2). Deux autres profils révèlent une pâte dense, mélangée de sable fin et présentant une teinte d'un roux-jaunâtre chez l'un (fig. 3/3) et d'un jaune presque blanc chez l'autre (fig. 3/5). Il y a aussi un



Fig. 21. Ciurel. Hutte 8 (secteur septentrional). 1—19 poterie confectionnée à la main retirée de la couche II noire; 20—24 rouleaux d'argile du foyer.

fragment provenant de la portion supérieure d'un vase au rebord incurvé vers l'extérieur et à la panse bombée, confectionné dans une pâte de bonne qualité, pétrie avec du sable et de cuisson uniforme (fig. 3/4).

Le fragment d'une petite écuelle confectionnée au tour lent dans une pâte pétrie avec du sable, de qualité supérieure, est d'un rouge uniforme (fig. 3/6). Quelques fragments de panses, ayant appartenu à une poterie modelée au tour rapide, offrent une teinte brique ou d'un roux

taché de gris et sont ornés de groupes de stries ou de cannelures (fig. 3/7—10). Trois fragments de fonds de vases confectionnés au tour lent ont la base plate (fig. 3/11—13). Quatre autres fragments appartenaient à un récipient aux parois épaisses, modelé, avec du sable dans une pâte de teinte rousse, au tour rapide. Toujours modelés au tour rapide étaient certains vases dont on a récupéré les fragments, faits d'une pâte avec du sable fin, de couleur brune tirant sur le

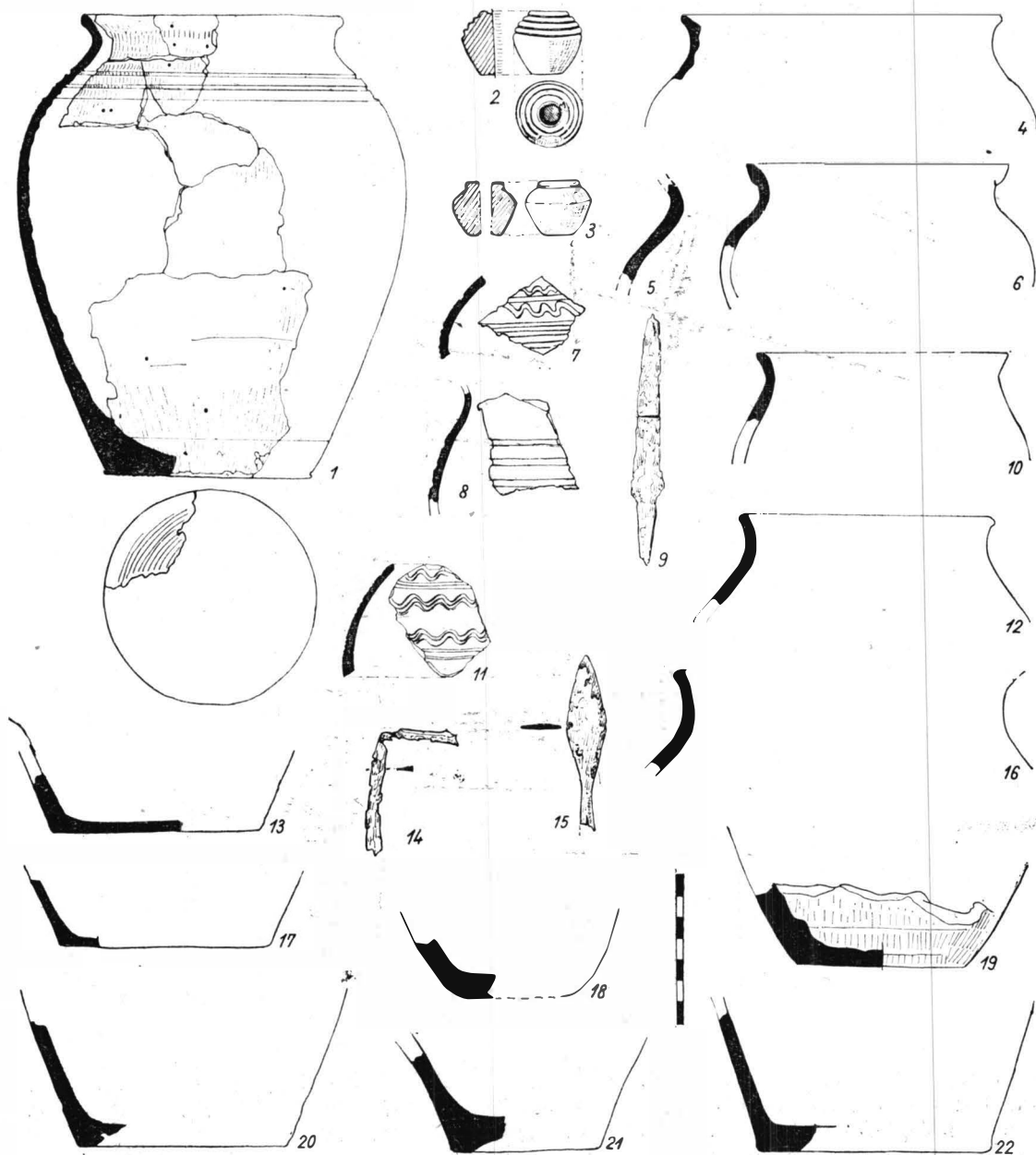


Fig. 22. Ciurel. Hutte 8 (secteur septentrional). 1, 19 poterie du foyer confectionnée au tour rapide; 5, 10, 12 poterie confectionnée au tour lent; le reste des vestiges céramiques vient du remplage de la hutte et appartient à une poterie confectionnée au tour rapide; 9, 14 couteaux de fer; 15 flèche de fer; 2—3 fusaïoles d'argile.

gris; à l'extérieur, ces fragments présentent de fines nervures, alors que le mouvement du tour leur a imprimé des cannelures à l'intérieur.

Cette hutte a livré en outre une fusaïole d'argile, sans sable, de forme bitronconique, ainsi que des morceaux du crépi dont était enduit le foyer, des concrétions calcaires en provenance du même foyer, de même que quelques fragments de rebord d'un plateau d'argile déposé sur son manteau.

Hutte 2 A (secteur méridional). Une grande quantité de poterie confectionnée à la main fut retirée de cette hutte. Ce sont des fragments provenant exclusivement de pièces faites dans une pâte préparée avec du sable (dans des proportions plus ou moins importantes) et du gravier, dont la teinte est tantôt noirâtre, tachée de brun clair, tantôt rousse et grise avec des taches de jaune. Généralement, ces pièces étaient soumises à une bonne cuisson uniforme. Quelques exemplaires, pour lesquels on s'est servi d'un sable très fin, ont été lissés avec soin, ce qui crée l'impression de sortir d'un tour à potier, cependant que d'autres pièces, modelées négligemment, portent des traces de doigts. Leurs parois présentaient une épaisseur uniforme, qui s'accusait

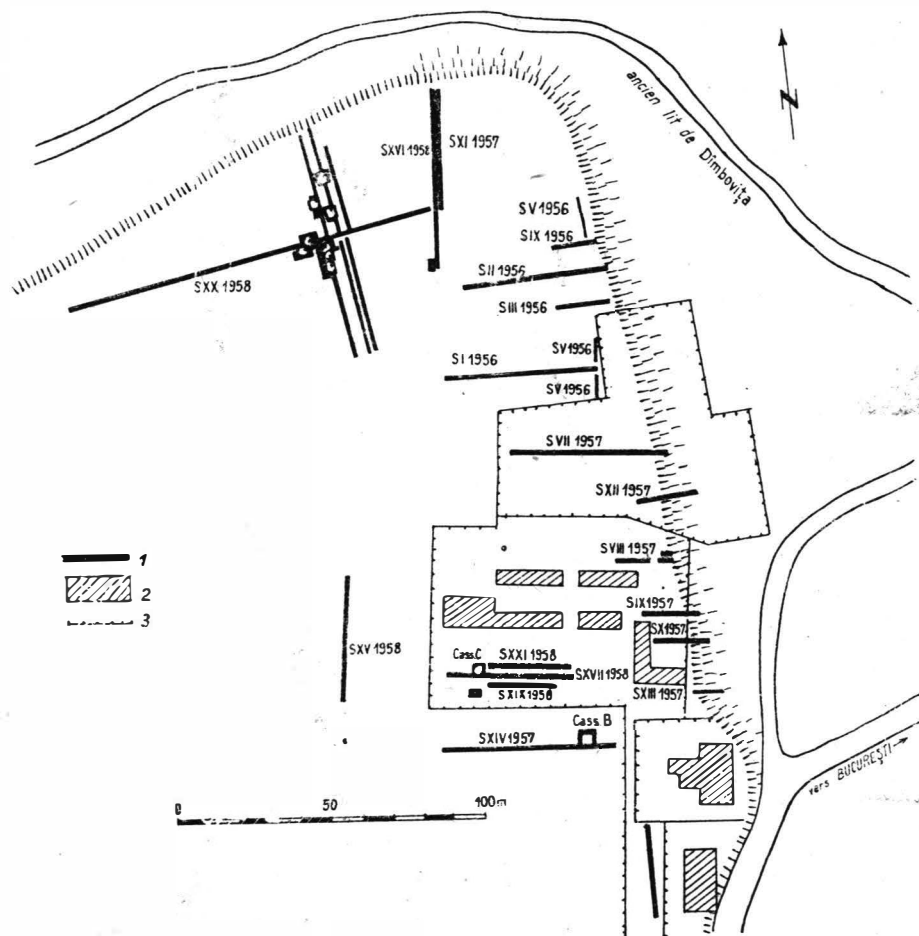


Fig. 23. Levé général des fouilles de la Colline de Ciurel. 1 tranchées 1956—1959; 2 clôtures modernes; 3 bâtisses modernes.

vers la base. De ce lot de récipients d'argile seule la petite poêle (fig. 4/18) semble avoir été confectionnée dans une pâte insuffisamment pétrie, car sa surface est toute marquée de grumeaux.

Ce sont des pièces à la panse bombée, dont le rebord évasé s'incurve de façon plus ou moins accusée (fig. 4/1—4, 7, 10, 11). Parfois aussi leur rebord est oblique (fig. 4/5, 8, 9, 16) ou il suit une ligne droite (fig. 4/6, 12, 15). Leur panse bombée s'effile dans certains cas (fig. 4/13, 16) jusqu'à devenir presque cylindrique (fig. 4/20). L'unique exemplaire de cette dernière espèce se remarque par son modelage malhabile: les traces des doigts du potier le divise à l'extérieur en « tranches » verticales, en lui imprimant des sillons profonds à l'intérieur.

La poterie faite à la main de cette hutte est dépourvue d'ornements, à l'exception de deux tessons, dont l'un est décoré d'une incision en forme de croix aux extrémités de sa branche transversale tordues (fig. 4/17), alors que du motif du second fragment il n'en reste que trois rayons (fig. 4/21). Un pot, pétri d'une pâte dure avec du sable fin, qui a pris une teinte noirâtre avec des taches brunes, a été doté d'un rebord évasé, orné d'une rangée d'alvéoles nettement imprimées (fig. 4/7).

En ce qui concerne leur taille, ces récipients appartiennent à toutes les catégories — grande, moyenne et petite. Notons un vase de petite taille, suggérant celle d'un verre, modelé soigneusement dans une pâte pétrie avec du sable extrêmement fin (fig. 4/13).

Une fusaïole, d'un modelage négligent dans une argile sans sable, présente une silhouette bitronconique aplatie (fig. 4/24). Les fonds des vases que nous venons de décrire offrent généralement une base bien lisse à l'extérieur ; leur épaisseur est tantôt égale à celle des parois du vase respectif (fig. 5/1, 3, 5, 18), tantôt sensiblement plus grande (fig. 5/6, 7, 12, 17). Parfois leur bord est biseauté, présentant une « semelle » qui fait saillie (fig. 5/1, 2, 4, 5, 8, 10, 20), mais il y a aussi des exemplaires au bord plat (fig. 5/7, 9, 15, 18).

La céramique confectionnée au tour. En ce qui concerne cette espèce céramique, modelée au tour rapide, sa pâte est généralement faite d'une argile de qualité supérieure, bien pétrie avec du sable fin, qui donna des pièces d'une teinte rousse tirant sur le jaune, quelquefois jaunâtre tachée de gris ou de brique. Un tel vase, comportant du sable fin dans sa pâte, offre un rebord biseauté, à la marge arrondie : une nervure légèrement saillante départage son col de la panse, à l'épaule décorée de deux bouquets de stries groupées par trois et finement incisées, alors que la portion inférieure de cette pièce est ornée de quatre lignes incisées, groupées, elles, deux par deux, le tout reposant sur une base plate et lisse. À l'intérieur du vase, le tour a laissé des sillons visibles — circulaires, ces traces sont de plus en plus marquées vers le fond, où elles apparaissent comme des cercles concentriques, cependant qu'elles s'estompent dans la portion supérieure du récipient (fig. 6/1). Le même motif incisé réunissant des groupes de lignes revient sur un autre tesson originaire d'une pièce exécutée au tour rapide (fig. 6/2). Toute une série de fragments proviennent de quelques pots sans anses, dont le rebord évasé était soit incurvé, soit oblique à la cassure circulaire, soit, enfin, gonflé ou droit (fig. 6/1, 3—5) ou bien triangulaire (fig. 6/7). La moitié inférieure d'un vase révèle son exécution dans une pâte mélangée de sable fin, de teinte jaunâtre tachée de brique (fig. 6/8) ; sa base s'est aplatie par suite de la pression qui s'exerça sur lui pendant le modelage et l'on remarque encore, là où un petit morceau de pâte s'en était détaché ayant adhéré au tour, l'empreinte du doigt qui s'était employé à niveler cette éraflure ; quant aux petits trous visibles à la surface du vase, ce sont probablement les traces des morceaux de gravier détachés de la pâte pendant le travail ; enfin, à l'intérieur, on relève les marques tracées par le tour en mouvement.

Dans le cas de la poterie exécutée au tour, les fonds des pièces sont plats ou pourvus d'une semelle, de même que chez celle confectionnée à la main. Les parois s'épaississent vers la base (fig. 6/14, 16), ce qui n'empêche que parfois cette base soit plutôt mince (fig. 6/8, 9, 17).

Plusieurs fragments céramiques ont appartenu à des exemplaires modelés au tour lent (fig. 6/10, 17, 18, 20). Enfin, un certain nombre de tessons viennent d'exemplaires exécutés au tour, mais de profils indéterminés.

Cette hutte a également livré huit rouleaux d'argile, intacts ou fragmentaires, dont les bouts sont tantôt coniques, tantôt arrondis ou effilés. Ce sont des pièces friables, faites d'une argile sans sable, et de teinte de brique ou d'un roux jaunâtre. Quelques exemplaires semblent avoir été lissés avec plus de soin. Leur cassure présente une surface plate, qui prouve qu'il s'agit de rouleaux disposés soit dans l'âtre, soit sur le plateau du foyer, afin de le fixer (fig. 7/1—8). Des concrétions calcaires friables et des fragments de silex calciné se rattachent à la présence du foyer.

Hutte 1 B (secteur septentrional). La céramique récoltée dans cette hutte est généralement confectionnée au tour lent, seulement 2% de l'ensemble a été exécutée au tour rapide et les

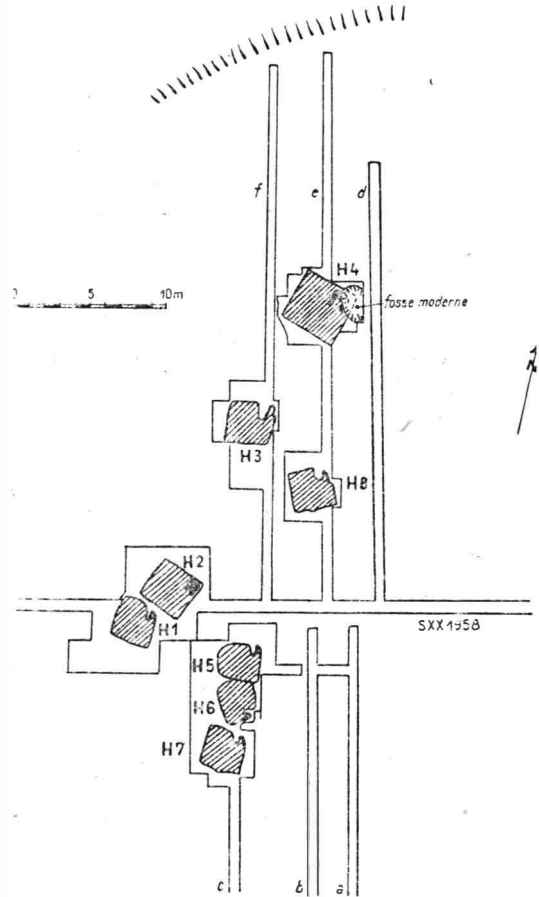


Fig. 24. Ciurel. Les tranchées du secteur septentrional avec l'ensemble des huit huttes.

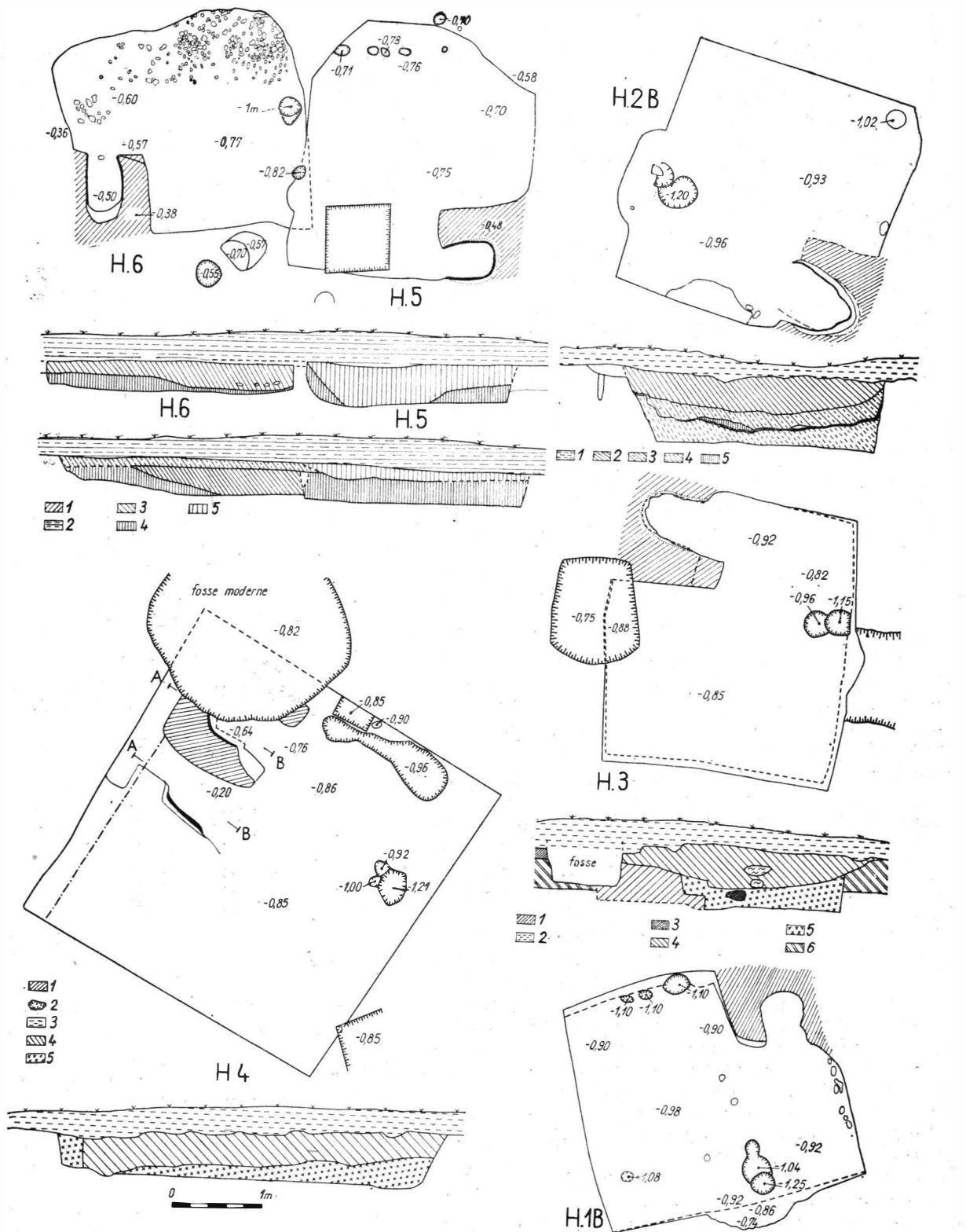


Fig. 25. Ciurel. Les levés et profils stratigraphiques des huttes du secteur septentrional.

H 5-6: 1 bloc d'argile ménagé pour le foyer; 2 sol gris jaunâtre (arable); 3 sol jaune tirant sur le brun; 4 sol noir tirant sur le brun; 5 sol noir cendré.

H 2: 1 sol arable; 2 sol noir jaunâtre avec des tessons dans la moitié supérieure de la hutte; 3 sol jaune moucheté de noir; 4 sol jaune foncé avec du charbon et de rares fragments céramiques; 5 sol cendré.

H 4: 1 bloc d'argile dans lequel était creusé le foyer; 2 trous; 3 sol arable; 4 fosse de la hutte; 5 sol jaune.

H 1: 1 bloc d'argile où était creusé le foyer; 2 couche arable; 3 couche culturelle Glina III; 4 horizon II de la hutte; 5 horizon I de la hutte; 6 sol vierge, non exploré.

grandes jarres à provisions modelées à la main. Toutes ces pièces usent d'une pâte en général fort bien pétrie avec du sable très fin. Cette pâte, bien cuite, présente une couleur noire ou cendrée avec des taches jaunâtres. Bien lissées à la surface, les parois de ces vases sont minces. On ne trouvera guère dans cet amas de tessons des fragments d'une poterie poreuse ou grumeleuse, ni de celle qui contient dans sa pâte des tessons pilés. Pour ce qui est des dimensions de cette poterie, les trois tailles courantes — grande, moyenne et petite — y sont attestées.

Les récipients confectionnés au tour lent présentent un col allongé et un rebord légèrement évasé. Généralement, leur diamètre maximum se mesure à mi-hauteur, mais les exemplaires à l'épaule placée plus haut ne manquent pas (fig. 8/7), les profils des deux catégories étant différents. Dans le cas de la première catégorie (fig. 8/1, 3, 8), il convient de noter leurs parois minces, le rebord incliné vers l'extérieur, quand il n'est pas à peu près droit. L'un de ces exemplaires présente à sa base des aspérités qui suggèrent qu'il a dû être déposé sur une surface rugueuse. La base apparaît plus mince que les parois.

Les récipients confectionnés à la main sont de grande taille, appartenant à la catégorie des jarres à provisions. L'une d'entre celles-ci, confectionnée dans une pâte mélangée de sable de teinte rousse-jaunâtre, montre un rebord horizontal, massif, biseauté vers l'extérieur et orné d'encoches serrées, faites vraisemblablement au couteau. À noter la grande épaisseur des parois (fig. 8/4). Le diamètre de l'embouchure mesure 38 cm. Une deuxième jarre, modelée dans une pâte avec une grande quantité de sable, offre un large rebord horizontal, à la marge débordant légèrement vers l'extérieur et dépourvu d'ornements. Son embouchure a un diamètre de 40 cm (fig. 8/6). Toujours modelé à la main, un autre vase laisse voir un travail malhabile : la pâte insuffisamment pétrie de couleur jaunâtre tachée de gris comporte des grumeaux. Deux lignes horizontales et parallèles, dont l'une interrompue, ont été incisées à la surface de la jarre (fig. 8/2).

On a récupéré, en outre, les tessons de trois poêles. L'une d'entre elles mesurait 26 cm de diamètre, avec une base très épaisse ; elle est confectionnée à la main, dans une pâte avec du sable et des tessons pilés ; son décor se compose d'une suite de piqûres imprimées par un bâtonnet à la cassure triangulaire, qui s'ordonnent suivant des courbes disposées en rayons et convergeant vers le centre de la pièce (fig. 8/9). Un autre fragment de poêle, encore plus petite, d'un roux tirant sur le jaune et entièrement dépourvu d'ornement, présente une paroi fort épaisse (fig. 8/5). La troisième pièce a été faite d'une pâte pétrie avec du sable et d'un gris presque blanc (fig. 8/12).

Quand il s'agit des pièces confectionnées au tour lent, leur fond est généralement bien lisse à l'extérieur, mais l'intérieur porte parfois des traces de doigts (fig. 8/14). Certaines de ces pièces, bien que de petite taille, ont les parois et la base épaisses (fig. 8/22), cette dernière peut s'avérer dans certains cas moins épaisse que les parois (fig. 8/16). Pour ce qui est des fonds ayant appartenu à des exemplaires modelés à la main, leur surface est plate (fig. 8/15, 17, 20), la base étant généralement bien lisse, même si quelquefois elle comporte des porosités. Il y a aussi un fond de vase provenant d'un exemplaire exécuté au tour rapide, dans une pâte de qualité supérieure pétrie avec du sable et dont la teinte est roussâtre à l'extérieur et noire à l'intérieur (fig. 8/24). Selon toute probabilité, c'est la base d'un récipient dont on a récupéré quelques autres fragments encore, comme le montrent l'identité de la pâte, sa couleur et la technique d'exécution (bien qu'on n'ait pu reconstituer cette pièce) ; ces fragments sont ornés d'un motif de larges striures.

Le mobilier de cette hutte comporte lui aussi des rouleaux d'argile de forme cylindrique et d'un modelage grossier, sans sable et de couleur jaunâtre, qui fort probablement n'ont pas été cuits dans le foyer (fig. 9/1—3). À ceux-ci s'ajoute encore une pierre à aiguiser verdâtre, utilisée des deux côtés (fig. 9/4).

Hutte 2 B (secteur septentrional). Les fragments céramiques retirés de cette hutte ne représentent guère une quantité importante. *La céramique confectionnée à la main* est illustrée par une pièce dont la pâte grumeleuse ne contient que fort peu de sable et présente une teinte brune, tachée de clair. Il y a de la négligence dans la manière dont sa surface a été lissée. Le récipient, dépourvu d'ornement, est doté d'un rebord évasé ; l'épaule haute, il accuse une silhouette élancée (fig. 10/1). D'un autre exemplaire confectionné à la main, nous avons récupéré un fragment de rebord, exécuté dans une pâte savonneuse, sans sable (fig. 10/2). Notons encore un autre fragment de rebord, fait dans une pâte similaire (fig. 10/3), ainsi que le fragment d'une petite écuelle (fig. 10/4). Plusieurs fragments proviennent d'une grande jarre à provisions, aux parois très épaisses, modelée dans une pâte avec du sable, de teinte jaunâtre tachée de brique. Cette jarre était déposée près du foyer (fig. 10/7). Toujours d'une grande jarre à provisions nous vient un fragment, dont la pâte sans sable est grumeleuse et de couleur jaunâtre (fig. 10/10). Un fragment de fond, d'exécution grossière dans une pâte comportant beaucoup de sable, de teinte jaunâtre tirant sur le

roux, faisait lui aussi partie d'une jarre, dont la cuisson n'a pu pénétrer uniformément les parois trop épaisses. Si à l'extérieur cette pièce semble bien conservée, son intérieur s'est écaillé. Vu la dimension du fond, la jarre devait mesurer dans les 50 cm (fig. 10/12).

Rares aussi sont les fragments de la *poterie confectionnée au tour*. Un fragment de fond à la base plate a été exécuté dans une pâte compacte, pétrie avec du sable, et de couleur brique; le fond de ce fragment porte des traces très fines (fig. 10/5). D'autres fragments de fond ont appartenu à des exemplaires modelés dans une pâte pétrie avec du sable très fin; ils offrent une base lisse (fig. 10/6, 9, 11). Quelques fragments de parois provenant de pièces exécutées au tour n'ont guère permis la restitution de leur forme.

À ces vestiges s'ajoute aussi un morceau du crépi étendu sur le foyer: il garde la trace très nette de l'osier constituant le trillage qui servait de support à la voûte de celui-ci (fig. 10/8).

Le mobilier de cette hutte compte de plus un harpon en fil de fer, à la cassure rectangulaire, ayant appartenu à une ligne de pêcheur. On constate que la pointe du harpon a été aplatie par frappe et aiguisée (fig. 10/13), alors qu'à son autre extrémité il est pourvu d'un anneau ovale, pour y faire passer le fil de la ligne.

Hutte 3 (secteur septentrional). *La céramique confectionnée à la main* de cette hutte se remarque par le soigneux de sa technique d'exécution. Elle se compose de pièces modelées dans une pâte de qualité supérieure, pétrie avec du sable et bien cuite qui prend à l'extérieur une teinte jaunâtre tachée de brun ou brune avec des taches grises. La surface des vases est lisse. Ce sont des exemplaires dans la plupart des cas de silhouette élancée au rebord évasé, avec l'épaule à mi-hauteur et le fond droit (fig. 11/1–3, 6, 8, 10, 11). Leur lèvre est tantôt arrondie, tantôt coupée tout droit avec un couteau (fig. 11/2, 10). Quant aux parois, elles sont ou bien d'épaisseur uniforme, ou plus épaisses du côté de la base (fig. 11/1), qui peut avoir par ailleurs une épaisseur égale à la leur (fig. 11/3). Un fragment de plateau à haut rebord, de l'espèce de ceux déposés sur le manteau du foyer, atteste une technique grossière dans le modelage de l'argile sans sable (fig. 11/7). Il y a aussi deux fragments de rouleaux ovales, également exécutés dans une argile sans sable (fig. 11/4–5).

La céramique confectionnée au tour. Cette espèce est illustrée, entre autres, par une pièce exécutée dans une pâte sableuse, de teinte roussâtre. C'est un exemplaire au rebord évasé et arrondi, à l'épaule haute et dépourvu d'ornements, sauf les légères cannelures imprimées par le mouvement du tour sur sa surface, et qui, à l'intérieur, s'accusent de plus en plus vers le fond (fig. 12/1). Cette pièce est profondément corrodée. Un fragment de vase modelé au tour dans une pâte compacte pétrie avec du sable et d'une teinte rousse uniformément répandue, montre dans sa portion supérieure un motif incisé de trois lignes ondulées et espacées, qui sont bordées en haut par une ligne droite et en bas par trois lignes incisées. Chez cette pièce, l'intérieur n'est pas marqué de cannelures (fig. 12/3). Le fragment d'une autre pièce confectionnée au tour rapide dans une pâte sableuse et comportant aussi du gravier révèle une surface très corrodée, uniformément colorée en roux et ornée d'incisions horizontales, disposées à des distances égales dans la partie supérieure du vase (fig. 12/2). Un profil de rebord pourrait provenir de l'une des pièces décrites ci-dessus (fig. 12/2–3): son bord très accusé est doté d'un sillon fort visible qui en délimite la lèvre (fig. 12/7.) D'autres fragments représentent des restes de parois d'exemplaires décorés d'un bouquet de traits plus ou moins profondément incisés (fig. 12/4–6, 8). Un fond de vase bien lisse a été confectionné dans une pâte de composition similaire à celle des pièces susmentionnées; sa base, légèrement creuse offre à l'intérieur de faibles traces imprimées par le mouvement du tour (fig. 12/9).

Hutte 4 (secteur septentrional). *La céramique confectionnée à la main* se caractérise par des exemplaires modelés dans une pâte pétrie avec du sable, d'un gris foncé ou couleur de brique, et d'une technique soigneuse (fig. 13/6–8). Toutefois, il y a aussi des pièces faites dans une pâte argileuse, sans sable, avec des grumeaux et de petits cailloux (fig. 13/2–3, 13). Parfois, la pâte contient par surcroît des concrétions calcaires et du mica. Généralement, ces pièces fournissent toute une variété de profils du type pot. Chez certains exemplaires, le bord est légèrement marqué et la panse un petit peu bombée, lissée sans soin (fig. 13/1), mais d'autres exemplaires du même profil sont exécutés soigneusement et recouverts d'une pellicule d'argile diluée qui cache leurs aspérités (par endroits, cette pellicule s'est effritée) (fig. 13/13).

Plusieurs fragments attestent l'usage d'une pâte de qualité pour la confection de récipients au bord très peu évasé, dotés d'un long col et de minces parois (fig. 13/7). Deux profils se font remarquer par leur rebord accusant la forme d'une gouttière et leur col presque droit: l'un vient d'une pièce d'une teinte de brique, modelée dans une pâte compacte avec du sable (fig. 13/5),

dors que l'autre, au rebord horizontal, est uniformément gris (fig. 13/8). Un autre fragment comporte un rebord légèrement ondulé, ainsi qu'un trou, pratiqué avant la cuisson (fig. 13/6). Plusieurs autres profils ont appartenu à des pots au rebord légèrement évasé et à la panse bombée (fig. 13/9, 11, 12, 14). Dans la pâte de certains exemplaires, on peut saisir les tessons pilés qui en ont servi de liant — ces pièces présentent un aspect argileux (fig. 13/12).

Trois exemplaires de ce groupe de poterie sont ornés. Le premier est fait d'une pâte argileuse, pétrie avec très peu de sable, qui a pris une teinte de brique ; son rebord horizontal, étiré vers l'extérieur s'orne d'alvéoles et surmonte une paroi presque droite (fig. 13/2). Un autre fragment témoigne d'une exécution malhabile, dans une pâte comportant de petits cailloux — il porte les traces très accusées d'une cuisson secondaire ; un motif ornamental prend pour point de départ la saillie de l'épaule : il s'agit d'une ligne incisée qui ondule, tantôt arrondie, tantôt pointue ; une autre ligne ondulée est vaguement marquée (peut-être avec une aiguille) au-dessous de la première (fig. 13/3). Le troisième fragment vient d'un récipient exécuté au tour lent, dans une pâte pétrie avec du sable fin et de teinte grise tirant sur le jaune, cuite avec soin ; il est orné d'une profonde incision ondulée (fig. 13/4). Mentionnons encore le profil d'une petite poêle ou d'une petite écuelle, dont la pâte comporte des tessons pilés, offrant une teinte de brique uniforme (fig. 13/10).

Il convient de noter aussi un petit pot doté d'une anse, d'un modelage grossier dans une pâte d'un gris foncé pétrie avec du sable. Si la moitié inférieure du récipient est fort endommagée la portion supérieure s'avère, en revanche, mieux conservée. On constate l'essai de munir son rebord d'une sorte de bec, comme dans le cas des cruches. Quant à l'anse, elle est marquée par une protubérance visible de l'autre côté du bec, juste en-dessous du rebord et qui représente un tronçon de l'anse brisée dès l'antiquité. Plus bas, mais dans la même direction, on peut relever l'empreinte circulaire de l'endroit où l'anse était fixée. Le vase était doté d'une base plate, suffisamment large par rapport à sa taille (fig. 15/1).

Pour ce qui est des fragments de fonds, l'un d'entre eux présente une base épaisse pourvue d'une « semelle » et qui a été lissée avec une petite planche dont on peut encore voir les traces (fig. 13/15), cependant qu'un autre tesson vient d'un fond lui aussi muni d'une « semelle », confectionné dans une pâte avec du sable (fig. 13/16). Quelques autres fragments récoltés dans cette hutte, ayant toujours appartenu à une poterie confectionnée à la main, ne permettent guère la restitution de leurs profils.

La céramique confectionnée au tour. Une pièce modelée au tour rapide dans une pâte brique pétrie avec du sable offre une base profilée, des parois bombées, le fond plat et lisse et, à l'intérieur, il est marqué de cannelures concentriques par rapport au centre de la base (fig. 14/1) — restitution approximative. Un autre profil vient de la portion supérieure d'un récipient exécuté au tour rapide dans une pâte avec du sable fin, bien cuite ; il a pris une teinte rousse avec des taches noirâtres. C'était une pièce au rebord incliné avec la cassure à facettes et une nervure extérieure, le col haut et la paroi très mince, couverte de striures à l'extérieur (fig. 14/4). Deux autres fragments ont appartenu à des vases confectionnés au tour lent (fig. 14/6, 8), dans une pâte compacte, avec du sable, bien cuite et de teinte brique. Dans le cas d'un fond de vase exécuté au tour rapide dans une pâte compacte, avec du sable fin et du mica, on remarque des courbes concentriques, marquées par la ficelle dont on s'est servi pour le détacher du tour (fig. 14/2). Les mêmes traces reparaissent chez un autre fragment (fig. 14/5). Enfin, notons aussi un fond de vase exécuté au tour lent, dans une pâte avec du sable, de teinte très claire, à la base lisse (fig. 14/7).

Hutte 5 (secteur septentrional). Cette hutte a donné une moisson céramique assez riche. Malgré leur état fragmentaire, formes et profils de vases ont pu être reconstitués. Dans le cas des exemplaires confectionnés à la main, on constate l'emploi d'une pâte compacte, de qualité, pétrie avec du sable, bien que parfois celle-ci fasse place à une pâte insuffisamment travaillée et comportant des grumeaux. Un pot de petite taille a été justement exécuté dans cette sorte de pâte grumeleuse, de teinte brune, avec des taches grises et jaunâtres — son rebord est légèrement vasé et gonflé (fig. 16/1). D'autres pièces, modelées dans une pâte avec du sable, bien lisse, ont le rebord évasé, la panse bombée et le fond doté d'une « semelle » (fig. 16/2 — 4,8). Un pot confectionné à la main, dans de l'argile pétrie avec du sable fin, présente une teinte jaunâtre ; le diamètre de son embouchure est plus large que celle des autres exemplaires et il a le rebord orné d'encoches obliques (fig. 16/5). D'une forme apparentée à ce pot s'avère un autre récipient de petite taille, modelé dans une pâte grumeleuse, avec la base lissée sans grand soin et des traces verticales imprimées par les doigts de celui qui l'a modelé (fig. 16/7). Notons encore un vase bas, aplati, avec une ouverture de 20 cm et l'épaule anguleuse : sous le rebord se laissent saisir les

empreintes des doigts qui ont pétri la pâte (fig. 16/6). Généralement, le fond de cette poterie est épais, parfois doté d'une « semelle » (fig. 16/16—17), parfois tout plats (fig. 16/13—14) ou le bord biseauté (fig. 16/17).

La céramique confectionnée au tour. Une pièce d'un roux-jaunâtre a été exécutée dans une pâte avec du sable dans de telles proportions qu'il apparaît sur toute sa surface. C'est un récipient ouvert en entonnoir, le rebord droit, la panse bombée reposant sur une base plate. Sur l'épaule, il est orné d'un motif de trois lignes ondulées, dont le tracé au dessin incisé superficiellement s'interrompt çà et là. À l'intérieur, le mouvement du tour a imprimé des sillons, plus accusés à la hauteur du décor, estompés sur une portion déterminée et de nouveau accusés vers le fond (fig. 17/1). Deux profils de rebord offrent des formes différentes. L'un, évasé, présente une paroi mince avec la cassure triangulaire (fig. 17/3), alors que l'autre montre une cassure ovale vers l'extérieur et bombée à l'intérieur, avec un sillon (fig. 17/2). Ces deux pièces ont été confectionnées dans une pâte d'un gris-jaunâtre avec du sable fin dans sa composition. Un autre récipient réalisé au tour rapide a la forme lourdaude de ceux confectionnés à la main, pourtant sa pâte est pétrie avec du sable fin, bien cuite, elle a pris une teinte brun-cendré et toutes ses rugosités ont été couvertes d'une pellicule d'argile diluée. Ses parois, plus minces dans la portion supérieure, prennent de l'épaisseur vers la base, dont l'intérieur porte des cannelures, dues à l'umbo marqué par le mouvement du tour (fig. 17/4). Un fragment de bol exécuté dans la même pâte a pris une teinte de brique ; son rebord est souligné à deux centimètres de distance par une cannelure et il porte des traces évidentes d'une cuisson secondaire (fig. 17/7). Deux autres fragments de poterie, très endommagés, sont ornés de bouquets de traits incisés, qui ondulent à l'horizontale (fig. 17/5—6). Cinq fragments de fond de vases offrent les traces visibles de la ficelle avec laquelle on les a détachés du tour (fig. 17/8—10, 12—13). L'un de ces fragments faisait partie d'une jarre de grande taille (fig. 17/10), tandis que les autres appartiennent à des vases à provisions de taille moyenne. D'autres fonds de vases ont la base plate, encadrée dans les parois (fig. 17/14—16).

Cette hutte a livré en outre les fragments d'une fusaiöle d'argile pure, portant l'empreinte de l'osier, des concrétions calcaires, ainsi qu'une serfouette en corne de cerf, à la pointe brisée qui doit appartenir probablement à quelque horizon préhistorique.

Hutte 6 (secteur septentrional). Parmi les quelques fragments céramiques trouvés dans cette hutte, seulement deux sont des profils de rebords ayant appartenu à des récipients de petite taille. L'un faisait partie d'une pièce confectionnée à la main dans une pâte pétrie avec du sable de teinte jaunâtre (fig. 15/6) — l'autre, de la même pâte jaunâtre présente juste sous la lèvre les empreintes des pointes de doigts du potier (fig. 15/7). À ces vestiges s'ajoute une fusaiöle de terre cuite, de teinte cendrée et de forme élipsoïdale, percée d'un trou qui ne la traverse pas de part en part, mais s'arrête à son centre (fig. 15/2).

Quelques autres restes céramiques pourraient provenir de cette même hutte : ils ont été livrés par le même horizon, dans les environs de celle-ci. Il s'agit tout d'abord de quelques profils de pots confectionnés à la main, dans une pâte compacte avec du sable et d'une teinte rousse. L'une de ces pièces semble d'une exécution très soignée (fig. 15/4). Notons aussi le pied d'une petite écuelle : plutôt haut, modelé à la main, il est fait d'une pâte d'un gris-jaunâtre, pétrie avec du sable (fig. 15/12). Un autre profil est celui d'un récipient exécuté au tour (fig. 15/5), avec un motif de lignes incisées sur le col. Quelques fragments appartiennent à des fonds de vases, les uns modelés au tour (fig. 15/9), les autres à la main (15/10, 11, 13). À ce groupe s'ajoute aussi une fusaiöle en terre cuite sphérique et d'une teinte cendrée perforée d'un trou circulaire (fig. 15/3).

Hutte 7 (secteur septentrional). La poterie confectionnée à la main récupérée là compte de pièces de petite taille ou moyenne. Un exemplaire dans une pâte de qualité, mélangée de sable et bien cuite, présentant une teinte cendrée avec des taches jaunâtres a subi des retouches au tour. Sa haute embouchure surmonte une panse bombée, à la paroi mince et lissée verticalement, comme l'indiquent de fines striures, alors que la même opération s'est faite à l'horizontale sous le rebord. Un bain d'argile diluée en a effacé les aspérités (fig. 18/1). Un autre fragment de vase se remarque par son embouchure étroite rapportée à la panse d'une courbure accentuée. Il a été confectionné dans une pâte brune avec du sable, revêtant par la suite une teinte grise tachée de jaune, et lissé sans soin, à l'extérieur comme à l'intérieur, où les traces de doigts sont visibles (fig. 18/3). Modelé dans une pâte noire, compacte et sans sable, un autre fragment de récipient est doté d'un bord droit et orné sur le col d'un motif fait d'une incision ondulée (fig. 18/2). D'une exécution grossière, un fragment de récipient, à large ouverture et au rebord biseauté vers l'extérieur, est orné d'encoches irrégulières ; c'est une pièce dont la pâte roussâtre comporte un pe-

de sable (fig. 18/7). Trois autres fragments viennent d'une petite poêle dont la pâte jaunâtre a été pétrie avec beaucoup de sable (fig. 18/8) et de deux petites écuelles, d'un modelage primitif, dans une pâte rousse avec du sable (fig. 18/9, 11). Une série de profils représentent des pots confectionnés dans une pâte rugueuse, pétrie avec du sable, d'une teinte brune ou noirâtre, au rebord évasé et à la panse bombée (fig. 18/5, 10, 12, 16), parfois aussi leur col droit est surmonté d'un rebord arrondi ou nettement tranché (fig. 18/6). Les fonds sont tantôt munis d'une « semelle », plus ou moins accusée (fig. 18/15, 17), tantôt plats, à la paroi mince (fig. 18/18) ou épaisse (fig. 18/13).

La céramique confectionnée au tour. Très fragmentaire, on n'a réussi à restituer que quelques profils. L'un est celui d'un récipient exécuté au tour rapide, dans une pâte rugueuse et noirâtre, avec du sable fin; son rebord s'arrondi vers l'extérieur, alors qu'à l'intérieur se dessine un sillon; le col est orné de deux cannelures accouplées (fig. 19/1). Un fragment de rebord modelé dans une pâte avec un sable très fin, de couleur rousse, présente une superficie de cassure ovale (fig. 19/3). Dans les deux cas, les fragments récupérés sont fortement endommagés. Deux tessons, l'un jaunâtre, l'autre tirant sur le noir, sont ornés du même motif fait de lignes incisées, espacées (fig. 19/4-5). Sur le foyer, on a trouvé un tesson avec deux traits incisés (fig. 19/2). Un fond de vase, dans une pâte rugueuse, pétrie avec du sable, a l'intérieur marqué de cannelures concentriques par rapport au centre de sa base; bien qu'exécuté au tour, le finissage de cet exemplaire laisse à désirer, ainsi que la manière dont il fut détaché du tour: une partie de la pâte qui a débordé, au lieu d'être tout simplement écartée, a été collée à la paroi (fig. 19/8). En revanche, un autre fragment de fond offre un modelage correct, la base bien lisse, de légères cannelures en marque l'intérieur (fig. 19/7). Il semble que deux fragments de teinte rousse avec des taches grises ou jaunes (fig. 19/6, 9) aient été confectionnés au tour lent, dans une pâte avec du sable fin, bien lisse.

Cette même hutte a livré, en outre, un morceau de rouleau à la cassure ovale, exécuté dans une pâte jaunâtre sans sable, six fragments de concrétions calcaires en provenance du foyer et des ossements d'animaux.

Hutte 8 (secteur septentrional). Les fragments de poterie retirés de cette hutte, quel qu'en soit sa technique d'exécution (à la main ou au tour), ont été trouvés dans le foyer, ainsi que les deux sortes de remplages, celui de la hutte proprement dite et celui marqué dans la stratigraphie intérieure de celle-ci par la mention « couche II noire » (voir les détails à ce sujet au paragraphe respectif). L'origine des diverses pièces décrites sera précisée dans chaque cas, afin d'en faciliter l'étude comparée.

La céramique confectionnée à la main retirée du foyer. À part les rouleaux d'argile et la poterie confectionnée au tour, le foyer a livré aussi des fragments d'une céramique modelée à la main. Les récipients respectifs ne pouvaient guère trouver toute leur place à l'intérieur du foyer; ils devaient être plutôt disposés sur le manteau du foyer à l'intérieur duquel ils tombèrent lors de la chute de sa voûte. Notons un pot modelé à la main (ou peut-être au tour lent), dans une pâte compacte, rugueuse, bien pétrie avec du sable et présentant une teinte brune, noirâtre, le fond taché de suie. C'est un récipient d'une remarquable qualité technique, à l'embouchure évasée, le col nettement dessiné et l'épaule arrondie (fig. 20/1). Trois fragments provenant de vases modelés à la main dans une pâte de qualité supérieure pétrie avec du sable et du gravier, de teinte brune, présentent un rebord qui s'incurve vers l'extérieur et une panse légèrement bombée dans deux cas (fig. 20/7, 11) et fortement accusée dans le troisième cas (fig. 20/4). D'une pièce de grande taille, au rebord étroit légèrement incliné vers l'extérieur surmontant une silhouette globulaire, il nous reste un fragment dont la pâte a été pétrie avec du sable (fig. 20/2). Un autre exemplaire se fait remarquer par le profil singulier de son col et de son embouchure; il s'agit d'une pièce faite d'une pâte rugueuse et portant les traces profondes d'une cuisson secondaire; ses rugosités ont été recouvertes avant de sa mise au four grâce à un enduit d'argile diluée (fig. 20/10). C'est également dans le foyer qu'on a récupéré un fond de vase confectionné à la main dans une pâte avec du sable et présentant une teinte brune tirant sur le noir; il s'agit de l'espèce munie d'une « semelle » à la base (fig. 20/12).

Quelques fragments trouvés dans le remplage de la hutte, appartiennent néanmoins à la poterie du foyer. Lors de la chute de l'habitation, ils ont dû glisser sur le plancher. Quant aux pièces livrées par le remplage de la hutte, elles sont généralement confectionnées dans une pâte de qualité supérieure, de teinte noirâtre, brune, tachée de roux, pétrie avec du sable et du gravier (fig. 20/5). L'un de ces fragments porte à l'intérieur la marque des doigts dont le mouvement circulaire s'est imprimé dans la pâte molle au moment du modelage (fig. 20/8). Chez le même exemplaire on constate encore visible la pellicule extérieure constituée par l'argile diluée qui avait pour

but de recouvrir ses aspérités. Une petite pièce confectionnée dans la même pâte offre un rebord recourbé et des parois à la courbure très accusée ; quelques petits fragments de pâte ont adhéré à ces parois (fig. 20/6). Plusieurs profils de rebords viennent de quelques pots de taille moyenne (fig. 20/3). D'une forme différente des autres récipients s'avère un pot aux parois droites, confectionné dans une pâte compacte avec du sable ; son rebord est nettement profilé à l'extérieur et il est doté d'un sillon qui démarque le col, sillon résulté de l'impression successive de la pointe des doigts en dessous du rebord (fig. 20/13). Un petit fragment de plat imite les poêles de taille réduite en argile (fig. 20/9).

Les rouleaux proviennent du foyer. Ils sont d'une exécution grossière, sans sable — de forme ovoïde, leur cassure circulaire est toute aplatie d'un côté, témoignant de ce qu'ils ont été mis à sécher sur une surface horizontale, soit probablement dans l'âtre (fig. 21/20—24). Dans deux, cas, la pâte dont ils sont pétris contient du sable (fig. 21/21, 24).

La céramique confectionnée à la main récupérée dans la couche noire de remplage (couche II, noire). Cette couche a livré surtout des pots, dont la pâte compacte pétrie avec du sable présente une teinte noirâtre tachée de brun et répandue uniformément. Ce sont des exemplaires bien lisses, dont le rebord dessine tantôt un arc très accusé (fig. 21/4), tantôt à peine marqué (fig. 21/3, 7, 9, 12), quand il n'est pas légèrement évasé (fig. 21/2, 5, 6, 8, 9). D'un type moins courant s'avère une coupe, dont la pâte contient beaucoup de sable et offre une teinte de brique mouchetée de noir ; elle repose sur un haut pied à l'intérieur évidé, à partir duquel s'évase son profil suivant une ligne courbe qui, à la hauteur du rebord plus mince que le reste de la paroi, s'incline légèrement vers l'intérieur ; à noter, en outre, la base sensiblement plus épaisse que le reste, ainsi que les impressions profondes laissées par les doigts du potier sur le pied (fig. 21/1).

Fréquemment, les fonds de ces pièces sont munis d'une « semelle » (fig. 21/13, 18, 19). Dans la plupart des cas, la base est plus épaisse que les parois (fig. 21/10, 13, 14, 17, 19), sans exclure toutefois l'existence des pièces à la base plus mince (fig. 21/11).

La céramique confectionnée au tour est illustrée assez richement par les vestiges du foyer. Notons en premier lieu un récipient exécuté au tour rapide, dans une pâte pétrie avec du sable fin. Il s'agit d'un pot de grande taille, d'aspect rugueux et de couleur d'un roux-blanchâtre, à l'épaule haute et rebord évasé, dont le col est souligné par des lignes incisées qui délimitent deux cannelures. Sur l'épaule, un trait profondément creusé dessine une saillie. Cette pièce repose sur un fond plat, doté d'une « semelle » obtenue par la pression qui s'exerça sur elle en cours de modelage. Lors de la cuisson, les petits morceaux de pâte encore adhérent à ses parois se sont détachés. Le fond du vase garde la marque visible de la ficelle utilisée pour le retirer du tour. Les fines stries qui recouvrent entièrement cet exemplaire sont le résultat du frottement des grains de sable contenus dans la pâte engendrée par le tour en mouvement. À l'extérieur de la pièce, la fine croûte qui nivelait ses aspérités est encore intacte par endroits, alors qu'elle a complètement disparue à l'intérieur (fig. 21/1). Quelques graines de millet sont tombées, sans doute par hasard, dans la pâte de ce pot : la cuisson devait les calciner, sans effacer pourtant leur trace, qui s'est conservée sous la forme d'impressions circulaires, si nettes, qu'elles ont permis au spécialiste de remonter à leur source, c'est-à-dire de préciser même l'espèce de la graminée dont elles provenaient. Par conséquent, à l'heure actuelle, grâce aux analyses polliniques de Marin Circiumaru, spécialiste dans cette sorte de recherches, analyses effectuées sur les moulages tirés d'après lesdites impressions, qui se chiffrent à 94, dont 32 typiques et le reste moins caractéristiques (néanmoins passablement analogues par leur forme aux premières), *on peut affirmer qu'elles sont dues à des graines appartenant à l'espèce Panicum miliaceum (millet)*.

Le fragment de rebord d'une pièce confectionnée au tour rapide, dans une pâte rugueuse à sable, de qualité supérieure, compacte, s'incline vers l'extérieur, alors qu'à l'intérieur il présente une facette oblique qui surmonte des cannelures uniformes (fig. 22/4). Un profil de rebord est tout ce qui reste d'une pièce marquée par les traces extrêmement fines du tour en mouvement ; il s'agit d'un récipient dont la pâte pétrie avec du sable fin offre une teinte de brique (fig. 22/16). Quatre autres fragments appartiennent à une poterie modelée au tour lent, dans une pâte teinte de brique pétrie avec du sable, leur rebord offre une cassure tantôt ovale (fig. 22/6), tantôt avec une inclinaison vers l'extérieur (fig. 22/10, 12). Un vase jaunâtre, fait d'une pâte pétrie avec du sable fin, a laissé un fragment de paroi orné d'un motif incisé, comportant un bouquet de trois lignes ondulées entremêlées à des lignes horizontales (fig. 22/11). Un autre fragment de paroi vient d'un récipient confectionné dans une pâte noirâtre ; il est orné lui aussi d'une ligne ondulée alternant avec des traits horizontaux — un seul ou plusieurs réunis en groupe (fig. 22/7). Un motif en creux, de lignes espacées, apparaît sur un autre tesson de teinte noirâtre (fig. 22/8).

Les fonds de vases sont illustrés par plusieurs tessons. L'un d'entre eux, dont la pâte blanchâtre a été pétrie avec du sable, est arrondi sur tout le pourtour de la base ; bien que confec-

tionné au tour, il témoigne de la gaucherie de l'ouvrier (fig. 22/18). Dans un autre cas, le tesson est d'un jaune presque blanc, avec la cassure de couleur brique (fig. 22/19). Toute une série de fragments de fonds modelés au tour lent vient du foyer (fig. 22/20) et de la couche noire de remplage (fig. 22/13, 17, 22).

À part ces restes de poterie, la hutte a encore livré d'autres objets. Retenons en ce sens tout d'abord deux fusaioles, modelées dans de l'argile. L'une d'entre elles, d'exécution soignée dans une pâte avec du mica, présente un contour bitronconique et un ornement à son extrémité supérieure fait de lignes incisées disposées en cercles concentriques autour de l'orifice circulaire dont elle est dotée (fig. 22/2). D'une exécution tout aussi soignée, l'autre fusaiole revêt la forme d'un petit récipient à l'épaulement haut placée et à l'orifice cerclé d'une bordure arrondie, le tout modelé dans une pâte pétrie avec un peu de sable et du mica (fig. 22/3).

D'autre part, le mobilier de la hutte comportait aussi un couteau de fer, à un seul tranchant et muni d'un manche (fig. 22/9), ainsi qu'un autre couteau avec une lame très étroite et le tranchant recourbé sous l'action du temps (fig. 22/14). Il faut leur ajouter une flèche de fer, de la forme d'une feuille, à la cassure plate; elle garde encore un tronçon de son tuyau d'emmanchement (fig. 22/15).

Plusieurs blocs ovales ou circulaires trouvés dans le remplage de la hutte sont en grès micacés (précision faite toujours par Marin Ciurumaru). Enfin, il reste 8 morceaux rougis de la croûte dure de brûlure revêtant l'intérieur du foyer, ainsi que des fragments blanchâtres de la croûte pétrifiée de l'âtre.

En ce qui concerne la poterie, remarquons le chiffre approximatif de 70 pièces confectionnées au tour rapide, par rapport aux 169 exemplaires modelés à la main (dont 10% au tour lent). Dans le cas de la vaisselle modelée au tour, la pâte est généralement ordinaire, comportant une quantité quelconque de sable, alors que la céramique exécutée à la main use d'une argile de deux qualités différentes; elle fait montre également de différentes techniques d'exécution. En effet, si une série d'exemplaires s'avèrent d'un modelage d'une certaine maîtrise, manifeste aussi dans l'harmonie de leur profil, il existe également des pièces d'une gaucherie frappante. Or, ces deux catégories de pièces sont contemporaines, l'ensemble des facteurs de leur contexte convergeant vers la même étape.

L'étude du groupe d'habitations situées dans le secteur septentrional de la colline de Ciurel par rapport au groupe méridional incite l'auteur de ces lignes à présumer qu'il doit s'agir d'un seul et même noyau humain. Celui-ci a abandonné l'habitat sis plus bas sur la pente (où la stratigraphie atteste le lavage réitéré des sols), pour une position plus à l'abri, sur la hauteur de la colline. La réfection des huttes du secteur septentrional est évidente dans certains cas. C'est ce dont témoigne la stratigraphie intérieure de ces habitations. Ajouté à d'autres éléments, ce témoignage prouve la stabilité du groupe de travailleurs et éleveurs qui en ont fait leur habitat. Pour ce qui est du travail de la terre, il est attesté par la culture du millet, dont les preuves sont fournies par les analyses dont il a été question à propos de la poterie récupérée dans la hutte n° 8. Quant à la présence des différentes espèces d'animaux domestiques assurant la nourriture des habitants, celle-ci a pu être précisée grâce à l'examen des ossements trouvés dans les huttes — restes attestant par la même occasion la longue durée de l'habitat mis au jour dans la colline de Ciurel. Enfin, outre la culture de la terre et l'élevage, il faut aussi compter entre les activités de ces hommes la pêche (relevée par le hameçon mentionné ci-dessus) et le filage (comme l'indiquent les fusaioles).

★

Note concernant les restes d'animaux livrés par l'agglomération de Ciurel (VI^e siècle de n. è.). Les données archéologiques susmentionnées trouvent un complément intéressant dans l'examen des restes de faune récupérés sur les vestiges des huttes de Ciurel. Cet examen a été effectué par le docteur Mircea Șt. Udrescu, maître de recherche à l'Institut « Dr. V. Babeș » — Laboratoire d'anthropologie, qui a abouti aux résultats suivants :

Sur l'ensemble des huttes explorées par les fouilles, seulement quatre ont fourni un matériel ostéologique — plutôt maigre, du reste, et en mauvais état, ce qui n'a rien de surprenant puisque nous avons affaire à des déchets de ménage. Il s'agit de 55 fragments, dont 31 ont pu être identifiés. A part deux pièces conservées en entier (des phalanges de *Bos taurus*), les autres se présentent sous la forme d'éclats irréguliers ou de tronçons rebranchés. Le tableau ci-après (Tableau 1) réunit les données obtenues de chaque hutte. Vu le nombre réduit des échantillons, on a renoncé à la supputation du nombre minime des individus, qui ne pouvait être concluante. En revanche, il a été tenu compte des indices se rapportant aux différentes catégories d'âge.

Les fragments ostéologiques suivants ont été mis au jour dans les huttes :

Hutte 2. Bœuf 1 fragment de corne; 1 fragment maxillaire (tronçon M. 3); 1 fragment d'épiphyse distale de métacarpe; 2 phalanges I.

Tableau 1

Distribution par espèce animale des fragments ostéologiques récupérés dans les quatre huttes

| Espèces | Huttes | | | | | TOTAL | |
|----------------|--------|-----|-----|------------|-----------------|------------|-------|
| | B 2 | B 3 | B 7 | B 8 | | Frag-ments | % |
| | | | | inté-rieur | couche II noire | | |
| Bos taurus | 5 | 1 | 1 | 11 | — | 18 | 58,0 |
| Ovis-capra | — | — | 1 | — | 1 | 2 | 6,5 |
| Sus domesticus | 2 | 1 | — | 1 | 3 | 7 | 22,5 |
| Equus caballus | — | 1 | — | 1 | — | 2 | 6,5 |
| Cervus elaphus | — | 2 | — | — | — | 2 | 6,5 |
| T o t a l | 7 | 5 | 2 | 13 | 4 | 31 | 100,0 |

Porc : 1 mandibule jeune individu (4—6 mois); 1 fragment sabot.

Restes indéterminables : 7 fragments d'os long; 2 fragments d'os coxal.

Hutte 3. Bœuf 1 fragment radius.

Porc : 1 fragment mandibule (zone de courbure).

Cheval : 1 fragment tibia.

Cerf : 2 fragments de corne.

Restes indéterminables : 1 fragment de côte.

Hutte 7. Bœuf 1 fragment mandibule (apophyse coronoïde).

Ovinés 1 fragment tibia (jeune individu).

Restes indéterminables : 1 fragment côte; 2 fragments d'os long.

Hutte 8. Bœuf 1 fragment mandibule avec M. 3 tranché; 1 fragment mandibule (région diastématique); 1 fragment vertèbre cervicale; 2 fragments humerus; 3 fragment coccyx; 1 fragment fémur; 1 fragment calcaneum; 1 fragment métatarse.

Porc : 1 atlas.

Cheval : 1 molaire inférieure.

Restes indéterminables : 5 fragments d'os long; 3 fragments de côte.

Couche II noire de la Hutte 8. Ovinés : 1 fragment sabot.

Porc : 1 mandibule pathologique (individu adulte); 1 fragment humérus; 1 fragment maxillaire.

Restes indéterminables : 5 fragments d'os long; 1 fragment coxal.

La plupart des restes identifiés appartiennent à des animaux domestiques, c'est-à-dire 29 pièces représentant 93,5% des restes identifiés, et seulement 2 fragments, autrement dit 6,5%, à des espèces sauvages. Un pareil rapport entre les espèces domestiques et sauvages suggère — dans la mesure où cet échantillon correspond à la réalité — que les habitants de cette agglomération s'adonnaient à l'élevage, la chasse n'étant probablement pour eux qu'une activité sporadique.

Pour ce qui est de l'appartenance des restes récupérés sur la couche II noire de la hutte 8, ils semblent confirmer les remarques de l'archéologue : l'un des fragments ostéologiques de la couche II noire recoupe parfaitement un fragment retiré de l'intérieur de la hutte. Qui plus est, l'aspect extérieur des deux séries d'échantillons ne présente guère de différences.

Bos taurus. Plus de la moitié des échantillons identifiés ont été attribués à cette espèce domestique. Ils appartenaient vraisemblablement à trois individus : l'un âgé d'environ 2 ans à en

juger d'après l'âge de suture de l'épiphyse distale métacarpienne ; un autre de 3 à 3 ans et demi d'après l'âge de l'apparition de la M. 3 ; le dernier de plus de 4 ans, d'après les restes radiculaires complètement constitués de la M. 3.

Sus domesticus. Le porc occupe la deuxième place, se situant après le bœuf au point de vue du nombre des échantillons qui lui ont été attribués en toute certitude. Il s'agit d'au moins deux individus, l'un âgé de 4—6 mois, l'autre adulte (de plus de 4 ans). À noter pour ce qui est de ce dernier, auquel appartenait une mandibule gauche (conservée à peu près en entier), la perte *intra vitam* en deux temps des M. 1 et M. 2, avec la résorption de la crête alvéolaire à leur niveau. La perte des deux molaires a dû avoir lieu probablement par suite d'un traumatisme, déclenchant une périostite avec réaction subpériostique dans la paroi extérieure de la mandibule, à la hauteur des dents susmentionnées. (Pathologie déterminée par le docteur D. Nicolăescu-Plopșor). Après la perte de ces deux molaires, l'animal a vécu suffisamment pour que s'installe un processus de remodelage fonctionnel, de sorte que les superficies de mastication des prémolaires 3/4, ainsi que celle de la M. 3 offrent un plan descendant vers la zone des molaires perdues, dans un angle approximatif de 160°, alors que normalement cette superficie est parfaitement horizontale. Cette modification a été déterminée en partie aussi par l'usure plus marquée des dents de la portion limitrophe à la zone édentée.

Ovinés. La présence de seulement deux fragments écarte toute possibilité de préciser tant soit peu s'il s'agit de moutons et de chèvres, et dans quelle mesure les deux espèces pouvaient être représentés. Probablement que les deux fragments ont appartenu à deux individus différents, le morceau de tibia venant presque à coup sûr d'un jeune animal, vu son degré de porosité.

Equus caballus. On lui a attribué une molaire extérieure, ainsi qu'un fragment diaphysaire de tibia, retranché suivant un plan oblique vers son extrémité distale et éclaté irrégulièrement à son extrémité proximale. Sa présence parmi les déchets de ménage pose la question de l'éventuelle consommation de la viande de cheval par les habitants du site.

Cervus elaphus. Deux fragments de bois de cerf ont été identifiés, l'un, une pointe longue de 12—13 cm, l'autre un éclat provenant d'une branche principale. La présence de ces seuls fragments ne laisse guère de place à des précisions quant à leur origine (gibier ou simple corne tombée).

Quelques conclusions sont possibles à la suite de l'examen des restes de faune retirés de l'agglomération du VI^e siècle de Ciurel. Naturellement, lesdites conclusions sont avancées avec toute la réserve que s'impose vu le nombre réduit des pièces et fragments qui servent à les étayer :

— Entre les animaux domestiques, les bovins et les porcins se dessinent comme les espèces sur lesquelles se fondait l'économie de l'agglomération. Notamment la présence des porcins et surtout celle de l'individu ayant vécu assez longtemps avec une lésion de la mandibule prête à une interprétation jouant dans le plant du comportement humain, à savoir : elle suggère la stabilité de l'agglomération étudiée.

— Il se peut que le cheval ait représenté une source alimentaire lui aussi, ce qui placerait l'élevage des chevaux parmi les activités importantes des habitants de Ciurel.

— Dans la mesure où l'on pourra donner plus d'ampleur à l'examen des restes d'animaux récupérés sur les agglomérations de cette période, on sera à même de reconstituer de manière plus complète le mode de vie de ces communautés humaines.

CONCLUSIONS RELATIVES À LA CHRONOLOGIE ; ÉLÉMENTS D'ORDRE ARCHÉOLOGIQUE, ETHNIQUE ET SOCIO-HISTORIQUE

Depuis les premières trouvailles de haute époque féodale faites dans la colline de Ciurel deux décennies ont passé. Durant cette période, la recherche archéologique concernant le premier millénaire de notre ère a pris un essor tout particulier. En effet, petit à petit, le territoire valaque tout entier a été embrassé par cette sorte de recherches, c'est-à-dire que les fouilles ont exploré maints sites datés des VI^e—VII^e siècles de n.è., par conséquent contemporains de l'agglomération de Ciurel. Un intérêt spécial a été accordé à trois « zones archéologiques » principales. Tout d'abord, il s'agit du centre de la Valachie, avec la ville de Bucarest et ses environs ; là, en

plus des fouilles de Ciurel, il faut compter celles de Militari-Boja, Fundenii Doamnei, Străulești-Măicânești et Lunca, Băneasa (« la St. Iar »), Cățelu Nou, Soldat Ghivan ²¹, etc. La deuxième zone se situe dans le nord-est de la Valachie, où ont été localisées de nombreuses stations de cette période. D'une grande importance s'est révélée celle de Budureasca, qui compte plusieurs horizons archéologiques, ainsi que la suite d'agglomérations explorées à Bălni-Români, près de Tirgoviște ²². Dans l'angle opposé de la province, au sud-ouest de la Valachie, les recherches se sont axées surtout sur l'unité géographique dite la « Plaine de Burdea », y mettant au jour quantité de vestiges du VI^e siècle de n.è. — à Dulceanca I et Dulceanca II, Sfințești, Olteni, Plosca, Urlui ²³. Enfin, sur la rive de l'Olt, il y a l'agglomération d'Ipotești (dép. d'Olt), dont les vestiges représentent dans cette zone les tout premiers témoignages de la culture romane de haute époque.

Il convient de préciser ici le sens exact des formulations dans le genre de « aire nord-orientale », « aire centre-valaque », « aire sud-occidentale » : ces « aires »-là ne correspondent pas à des faciès divers de la culture développée par la population romane des VI^e—VII^e siècles de n.è., mais s'appliquent tout simplement à des zones d'exploration archéologique, dans le cadre d'une grande unité de culture matérielle romane. Du fait que ces investigations se sont déroulées dans des noyaux éloignés les uns des autres (du reste, peu à peu les zones intermédiaires seront englobées dans cette recherche), elles ont pu fournir une image d'ensemble des principaux traits propres à la culture matérielle de la période concernée.

La population du territoire valaque vivait dans un contact incessant avec le monde romain provincial — contact économique et contact politique. Sur des dizaines de kilomètres au-delà du limes, les fouilles ont mis au jour les témoignages du rayonnement des produits romains provinciaux (poterie, monnaies, etc.). Dans le domaine de la poterie, ces produits ont influé sur la production locale, d'où la céramique locale d'usage ménager, confectionnée au tour rapide. C'est sur un tel fond que s'épanouit la culture matérielle des sites de la période de transition vers la féodalité (V^e—VII^e siècles de n.è.).

Dans l'aire occidentale, les fouilles archéologiques ont dégagé des vestiges éloquentes pour les premiers temps de la culture matérielle romane (d'ailleurs, ces trouvailles ne sauraient avoir un caractère exclusif pour ce qui est des autres zones de la Valachie). L'agglomération d'Ipotești (Olt), encadré chronologiquement dans la période comprise entre la fin du V^e siècle et le début du VI^e (époque du règne d'Anastase I^{er}), a livré des types céramiques susceptibles d'être considérés comme les formes primordiales dont devait se développer la poterie confectionnée au tour rapide dans la totalité de l'aire habitée par les communautés romanes de la première et de la seconde moitié du VI^e siècle de n.è.

Des formes dérivées ou identiques aux types mis au jour à Ipotești ont été signalées dans toutes les agglomérations du VI^e siècle fouillées en Valachie. Comme les éléments de facture slave font absolument défaut au répertoire céramique d'Ipotești, cette agglomération appartient à l'une des toutes premières étapes de la culture romane en Valachie.

Pour sa part, l'auteur de ces lignes est d'avis que dans le nord-est de la Valachie, les agglomérations de type Ipotești-Ciurel-Cindești ont subi l'influence et l'infiltration d'éléments transylvains. Des indices en ce sens apparaissent dans le type de foyer, dans certaines espèces céramiques et dans la typologie des fibules. Mais là encore, le fonds autochtone de la culture rurale romane est dominant par rapport à l'influence slave. Le foyer en pierre est bien de tradition romaine et adopté par cette filière. On le retrouve en Dobroudja au VI^e siècle, dans la couche byzantine de la forteresse de Dinogetia datée justement de ce même VI^e siècle ²⁴, où le foyer bâti de pierres liés avec de la glaise et conservé en entier est le plus ancien de ce type. Il a été attribué à la population locale : étant un type de foyer généralisé dans le monde romain, rien de plus naturel que de le voir adopté par une population qui voisinait avec ce monde. Parfois, on se retrouve en présence des repliques d'argile de ce genre de foyer. Dans une hutte de Dulceanca II (inédite), un tel foyer d'argile montre une ouverture s'appuyant des deux côtés sur des rouleaux d'argile géants, qui remplacent les pierres d'appui.

Considérée à travers l'ensemble de ses caractères structuraux la culture matérielle de la population autochtone vivant dans l'espace compris entre les Carpates et le Danube offre un aspect unitaire. Les espèces céramiques confectionnées au tour rapide, de tradition romaine provinciale, ou au tour lent sont uniformément distribuées sur l'ensemble du territoire valaque, de

²¹ Vlad Zirra et Gh. Cazimir, *op. cit.* ; Margareta Constantiniu et collab., *op. cit.* ; Valeriu Leahu, CercetArhBuc., 1, 1963 et 2.

²² Victor Teodorescu, SCIV, 15, 1964, 4 ; renseignements de

Luciana Oancea.

²³ Suzana Dolinescu-Ferche, *op. cit.*, Așezări ...

²⁴ I. Barnea, Gh. Ștefan, Materiale, 7, 1961, p. 673—676, fig. 2.

même que celles modelées à la main qui les accompagnent. Elles révèlent des similitudes frappantes, dans certains cas jusqu'à l'identité, bien que leurs lieux d'origine respectifs soient situés à des points éloignés les uns des autres, les uns au centre de la Valachie les autres à son extrémité occidentale. Ce trait dénote l'incessant contact entre les agglomérations rurales du pays.

La précision de l'origine des espèces céramiques, l'étude des facteurs d'ordre structural, le faisceau des données numismatiques constituent un ensemble permettant des interprétations chronologiques et ethniques pour la période concernée. Ci-après, nous tâcherons d'étudier le raccord de l'ensemble archéologique appartenant à la haute époque féodale de Ciurel avec le reste des sites archéologiques de cette époque, explorés par la suite.

★

Selon la périodisation proposée par Sebastian Morintz pour les agglomérations de Ciurel, leur succession se présente comme suit : l'agglomération du secteur méridional, avec les deux huttes 1 A et 2 A, auxquelles s'ajoute la hutte n° 6 du secteur septentrional, peut s'encadrer dans les limites des VI^e—VII^e siècles ; le groupe des huttes du secteur septentrional serait à dater des VI^e et VII^e siècle, voire du commencement du VIII^e siècle. À l'intérieur de l'ensemble du secteur septentrional on distingue également deux phases : les huttes 2 B, 3, 4, 5, 7 illustrant une phase plus récente, alors que les huttes 1 B et 6 appartenaient probablement à une phase antérieure. Dans le répertoire céramique des huttes du secteur méridional (1 A et 2 A), selon toute probabilité antérieures aux autres, la céramique confectionnée au tour reste visiblement fidèle à la tradition romaine, plus pregnante que dans l'agglomération du secteur septentrional. Toute une série d'éléments liés à l'évolution de la poterie corroborés avec une suite de facteurs d'ordre stratigraphique ont porté l'auteur des fouilles de Ciurel à conclure que la chronologie du secteur septentrional comporte de phases de développement (à part les deux phases saisies dans la stratigraphie intérieure de chaque hutte).

D'autres espèces céramiques, certains types de récipients (le plateau), ainsi que les rouleaux d'argile incitent à des comparaisons avec la poterie slave trouvée dans la nécropole de Sărata-Monteoru, d'où leur datation plus tardive (VII^e siècle).

Malgré l'absence des éléments nécessaires pour une chronologie absolue, Sebastian Morintz, se fondant sur la typologie de la céramique, établit les limites temporelles de l'ensemble étudié entre les VI^e et VII^e siècles (début du VI^e — fin du VII^e). Pour ce faire, il a pris notamment appui sur une série de récipients trouvés à Dămăroaia (il s'agit de la céramique appartenant à la première phase de Ciurel) et datés par une monnaie de Justinien I^{er} à laquelle s'ajoutent encore quelques fibules digitées, ainsi que sur la poterie de l'ensemble archéologique mis au jour par les fouilles pratiquées aux Archives d'Etat. De même, il a saisi une série de similitudes entre une certaine espèce céramique de Ciurel et la poterie de tradition romaine provinciale d'Ipotesti. C'est ce qui l'a conduit à dater la première phase de l'habitat de Ciurel au VI^e siècle de n.è. (Lors de l'examen du matériel d'Ipotesti, il fut frappé par le caractère romain provincial d'une espèce céramique. Par la suite, l'agglomération d'Ipotesti révéla un horizon antérieur à l'habitat dans lequel interviennent les éléments de facture slave²⁵). Toutefois, vu le manque des éléments de chronologie absolue, Sebastian Morintz devait garder quelques réserves quant à sa datation du site de Ciurel. Il utilise la présence de l'élément slave de deux manières. D'une part, comme argument ethnique, affirmant « la symbiose de la population dacique qui garde des caractères de tradition culturelle romaine, avec les Slaves nouveaux venus, le processus respectif se reflétant tout spécialement dans le groupe du secteur septentrional ». D'autre part, il s'en sert comme critère chronologique, qui l'incite à prolonger la datation de ce groupe jusqu'à une étape plus tardive.

Les recherches ultérieures à celles de Ciurel ont enrichi la documentation archéologique relative aux VI^e—VII^e siècles. Ces nouveaux témoignages permettent d'élargir les conclusions concernant la chronologie de la culture et la prépondérance de l'élément local qui a participé au développement et à la diffusion de cette culture. Des éléments de chronologie absolue et relative ont été mis en lumière par ces recherches, qui ont localisé tout un ensemble d'agglomérations, avec des phases antérieures, contemporaines et ultérieures à celles de Ciurel. Certaines des

²⁵ Petre Roman et Suzana Ferche *op. cit.*

phases en question ont pu être étudiées au même endroit, du fait de la durée prolongée de telle ou telle agglomération, alors que d'autres phases localisées dans différentes stations ont servi à compléter, par recoupements, la succession chronologique et typologique de la culture romane.

Quant à la durée plus ou moins longue d'une agglomération — celle-ci dépend dans une certaine mesure aussi de l'ensemble géomorphologique de la région respective, les communautés de cultivateurs et d'éleveurs étant à la merci des possibilités que la dite région pouvait leur offrir pour l'exercice de leurs activités. Par exemple, à Budureasca²⁶, agglomération sise dans la région de Buzău, les communautés humaines ont bénéficié d'une position à l'abri, propice à une évolution séculaire, sans hiatus. Il était donc normal que les agglomérations d'une telle région aient la possibilité de mieux se cristalliser que dans la plaine, notamment dans la zone sud-est, ce qui a permis à la population romane de l'endroit de se manifester d'une manière plus active et plus stable au point de vue économique, en développant une véritable industrie artisanale apte à créer les répliques locales des produits d'importation.

Le transfert des communautés d'un endroit à l'autre était souvent une conséquence de quelques facteurs naturels : épuisement des ressources nécessaires pour l'existence, inondations, etc. À Olteni (dép. de Teleorman), l'agglomération du VI^e siècle était d'abord située dans la plaine inondable du Teleormănel, c'est justement la raison qui détermina ses habitants de chercher un autre emplacement. C'est ce qui se passa également dans le cas de l'agglomération de Străulești, soumise aux débordements du cours de la Colentina. Toutefois, dans la majeure partie des agglomérations explorées par les fouilles, les données archéologiques et stratigraphiques attestent chez les communautés rurales un mouvement pendulaire²⁷, qui les fait changer de place autour de la zone où elles se sont cristallisées tout d'abord, les ramenant parfois au même endroit.

À propos de cette chronologie de Sebastian Morintz, fondée sur les éléments typologiques fournis par la poterie du secteur méridional rapportée à celle du secteur septentrional, ainsi que sur les particularités des constructions mises au jour dans les deux secteurs, l'auteur du présent exposé juge que *les traits différentiels sont par trop modestes pour justifier un si large décalage chronologique*. C'est ce qui résulte clairement de l'étude minutieuse de la poterie livrée par les deux secteurs. *Donc, par suite d'une réexamination de cette poterie à la lumière des nouvelles données typologiques homologuées au point de vue chronologique, la datation des ensembles de Ciurel pourrait être limitée au VI^e siècle et, probablement, au début du VII^e siècle de n.è.*

Les éléments de la chronologie absolue et relative qui certifient la datation des sites de type Ipotești-Ciurel-Cindești sont d'ordre numismatique ou représentés par des fibules, comme nous l'avons déjà relevé. Notons, dans la première catégorie : une monnaie de Justinien I^{er} émise en 539, livrée par l'agglomération de Dămăroaia ; deux monnaies de Justinien I^{er}, dont un hémifollis de l'émission de 538 et un follis ayant circulé jusqu'en 565, trouvés à Băneasa-Străulești. Quant aux fibules, retenons : la fibule digitée, de type zoomorphe trouvée dans l'agglomération de Băneasa-Străulești ; la fibule byzantine du VI^e siècle trouvée à Militari-Boja. Cette dernière pièce a été datée par analogie avec l'exemplaire de la couche romano-byzantine d'Histria, la fibule byzantine de Tirgșorul-Vechi, les fragments d'amphore à la paroi couverte de stries serrées et ondulées mis au jour à la Plaine Burdea, Dulceanca, Sfințești et Olteni, le tout daté du VI^e siècle de n.è. analogues aux amphores de la couche d'incendie de Dinogetia datées grâce à une monnaie de Justinien I^{er} de la seconde moitié du VI^e siècle.

Selon une remarque de Margareta Constantiniu, qui a étudié la plupart des sites bucares-tois, les avis quant à la datation des différentes agglomérations varient entre deux termes extrêmes : la seconde moitié du V^e siècle et le début du VIII^e siècle, bien que pour le moment les éléments de chronologie absolue portent surtout vers le milieu et la seconde moitié du VI^e siècle. Toutefois, cette datation serrée imposée par les éléments de chronologie absolue ne saurait exclure l'existence des dites agglomérations à des étapes antérieures et ultérieures à celle précisée par les monnaies²⁸.

D'autre part, un habitat à deux ou trois étapes dans le cadre d'une seule et même agglomération n'implique pas nécessairement des modifications d'ordre culturel ou ethnique. Le fait est attesté, du reste, par la typologie de la céramique, ainsi que par la tradition relevée dans le type d'habitation et le type de foyer — comme l'agglomération de Ciurel le montre également.

Dans l'ensemble des résultats obtenus au nord-est de la Valachie, la succession des horizons sur le même habitat, attestée au point de vue archéologique et stratigraphique, ainsi que la mise au jour des éléments de chronologie relative ont permis au chercheur de proposer une périodisa-

²⁶ Victor Teodorescu, *Raport la a VII-a Conferință Națională privind milenul I e.n., 1971, București, decembrie*, *Buletin Informativ*, 1.

²⁷ Suzana Dolinescu-Ferche, *Așezări...*

²⁸ Margareta Constantiniu, *SCIV*, 17, 1964, 4.

tion de la culture Ipotești-Ciurel-Cindești²⁹ en général, ainsi que des phases relevées à Budureasca. Ce sont les différentes stations mises au jour à travers la Valachie qui ont fourni les éléments de chronologie relative utilisés pour la périodisation des phases respectives. Aux phases chronologiques, on a rattaché les diverses phases marquées par la céramique dans son évolution. Voici ces phases : Phase Tirgșor-Ipotești-Cindești I datée au dernier tiers du V^e siècle et au commencement du VI^e ; Phase Budureasca II-Ipotești-Cindești II datée du deuxième quart et du milieu du VI^e siècle ; Phase Budureasca III-Ipotești-Cindești III datée au dernier tiers du VI^e siècle et des premières décennies (une, deux) du VII^e siècle ; Phase Cindești IV-Ipotești-Cindești IV qui se situe au VII^e siècle, sans qu'elle touche probablement la fin de ce siècle. *A ces phases correspond une suite d'éléments de chronologie relative, l'auteur préférant, quand la chose s'avérait possible, ne point utiliser les éléments de chronologie absolue, c'est-à-dire les monnaies mises au jour dans certaines agglomérations.* La fibule byzantine de bronze récupérée dans le site de haute époque féodale de Tirgșorul-Vechi a été trouvée dans une hutte remontant au début de la phase I ; elle serait d'un type antérieur à la fibule byzantine fondue et datée au VI^e siècle, fixant pour l'étape Tirgșor la limite V^e-VI^e siècles. Cette datation de la première phase au V^e siècle semble attestée par une chaîne de fer au maillons en huit, mise au jour dans l'agglomération bucarestoise de Soldat Ghivan, avec des analogies durant la seconde moitié du V^e siècle, ainsi que par la trouvaille d'un « Scheinbenmundstück » à Budureasca III. Une boucle d'oreille avec pendentif-colonnette trouvée à Ipotești correspond à la phase II, présentant des analogies avec une boucle d'oreille de Sadovetz. Les moules de Budureasca IV pour la fonte des boucles d'oreille à pendentif granulé et étoilé, de type Sadovetz sont de la phase III, étapes moyenne et finale. Ces boucles d'oreille, de même que d'autres bijoux granulés, sont fréquentes au VI^e siècle et au commencement du siècle suivant. Enfin, la phase IV est illustrée encore par le moule pour pendentif pyramidal et une applique dont on retrouve les analogies dans l'horizon vieux-avare (typique pour la première moitié du VII^e siècle).

En ce qui concerne les résultats de la recherche archéologique poursuivie dans l'aire sud-occidentale de la Valachie³⁰, les horizons explorés n'ont pas livré des pièces de chronologie relative, celles-ci ayant apparu ailleurs. Il s'agit du moule de pierre mis au jour à Olteni³¹, ou de la fibule digitée de Virtoape³², avec des analogies au VI^e siècles. Les agglomérations de Dulceanca I, Sfîntești et Olteni ont été datées en tout premier lieu à partir des analogies de la céramique avec celle des groupes du centre de la Valachie, ces derniers datés avec des éléments de chronologie absolue. Dans les trois sites susmentionnées, soumis à une investigation méthodique, de même que dans les agglomérations localisées par la simple prospection du terrain, on constate la présence d'amphores byzantines, ornées d'incisions disposées en lignes serrées qui ondulent sur toute la superficie du récipient. Cette sorte de pièces ont des analogies dans le milieu byzantin, apparaissant également dans l'horizon d'incendie de Dinogetia³³ daté par une monnaie de Justinien I^{er}, ainsi qu'à Histria, Capidava, etc.

Tous ces objets byzantins d'importation disséminés à travers la terre valaque, monnaies, fibules, bijoux, moules pour la confection des boucles d'oreille, croix et autres parures, trouvés dans les agglomérations rurales de type « Ipotești-Ciurel-Cindești » ou isolés, dans l'espace compris entre les Carpates et le Danube ont une importance chronologique. En effet, ils servent à dater les vestiges légués par la population rurale de souche romane qui vivait au nord du Danube et ne disposait pas d'une monnaie d'échange lui appartenant en propre.

Les monnaies isolées, trouvées partout en Valachie, sont encore plus nombreuses que celles attestées dans les limites des agglomérations. Elles offrent la preuve incontestable du circuit monétaire dans une zone peuplée d'autochtones. Un recensement récent de ces monnaies livrées par l'espace carpatodanubien et intégrées dans l'ensemble de la circulation monétaire en Dacie devait permettre à Constantin Preda³⁴ de poser le problème de la monnaie byzantine au nord du Danube comme processus spécifique d'un territoire sillonné par nombre de peuples en migration — différent donc d'une terre où l'élément roman domine, dans le genre de la Dobroudja, par exemple. L'auteur cité entreprend d'étudier la situation en commençant avec le règne d'Anastase I^{er}, qui

²⁹ Victor Teodorescu, in *Actes du VII^e Congrès...* ; dans une étude récemment parue, Gh. Diaconu met en question la datation de la première étape de la culture romane, fondée sur les résultats de Tirgșorul Vechi. D'une portée spéciale s'avèrent les remarques faites au sujet des liens gardés par les formes céramiques de type roman avec celles du IV^e siècle de n. é., de la culture Sintana de Mureș-Tchernéakhov (*Elemente timpurii ale culturii romanice*, SCIVA, 29, 1978, 4, p. 517-527).

³⁰ Suzana Dolinescu-Ferche, *op. cit.*, Așezări...

³¹ Constantin Preda, *Tiparul de la Olteni*, SCIV, 18, 1967, 3, p. 513-521.

³² Suzana Dolinescu-Ferche et Petre Voevozeanu, *O fibulă digitală descoperită la Virtoape*, RevMuz, 6, 1969, 4.

³³ I. Barnea, *L'incendie de la cité de Dinogetia au VI^e siècle*, Dacia, NS, 10, p. 237 et suiv.

³⁴ Constantin Preda, *Circulația monedelor bizantine în regiunea carpatodunăreană*, SCIV, 23, 1972, 3, p. 375-415.

renoue le fil de la circulation monétaire. Il s'agit d'un processus caractérisant non seulement l'Empire byzantin, mais aussi les territoires situés sur la gauche du Danube, où les nouveaux types monétaires font leur apparition dans toutes les zones couvertes auparavant par la monnaie romaine. (L'arrivée des Huns dans la région du Bas-Danube, leur installation en Pannonie ont sisté les liens entre le nord du Danube et le sud romano-byzantin. C'est un phénomène attesté aussi bien par la numismatique que par l'archéologie qui révèle qu'à cette époque les communautés humaines commencent à s'écarter de la plaine, pour se retirer dans des zones plus ou moins hors du contrôle hunique. Puis, dès l'anéantissement du Royaume pannonien des Huns, ces mêmes communautés rayonnèrent de nouveau uniformément sur l'ensemble du territoire valaque.)

Depuis Anastase I^{er} jusqu'à Constantin IV Pogonat, la suite des émissions monétaires se déroule sans interruption. Du temps de Justinien et de Justin II, le circuit monétaire suit une ligne ascendante ; après cette période, c'est le flottement du déclin. Juste après le règne de Constantin IV Pogonat (668—685), on constate une interruption dans ce circuit — c'est ce qui incite l'auteur à parler d'une première période de diffusion de la monnaie byzantine au nord du Danube. Entre les règnes d'Anastase I^{er} et Constantin IV Pogonat, le circuit monétaire au nord du Danube est attesté par le total de 509 pièces récoltées dans cette région — chiffre important si l'on tient compte de la conjoncture économique et politique où se trouvait à l'époque la zone carpatodanubienne.

La reprise marquée par la circulation monétaire dès le règne d'Anastase I^{er}³⁵ s'explique aussi par la restauration des forteresses de la rive gauche du Danube — suite d'ouvrages dont les sources antiques (Procopé de Césarée, *De Aedificiis*) mentionnent Lederata, Dierna, Drobeta, Turris, Constantiniana Daphne, etc. Durant le VI^e siècle, les relations de l'Empire byzantin avec le territoire nord-danubien ont connu un revirement se traduisant au point de vue archéologique par l'expansion et la prospérité particulières des agglomérations de type Ipotești-Ciurel-Cindești dans l'ensemble du territoire valaque. Ce fut tout un siècle de relative accalmie pour la population vivant au nord du fleuve, ce qui a permis le regroupement des communautés rurales, dont les membres s'adonnaient à la culture de la terre et à l'élevage, qui rayonnèrent depuis la zone subcarpatique jusque dans la plaine.

Toute une série de précisions découlent de l'examen des éléments communs et caractéristiques qui sont à la base des divers types d'agglomérations attestés actuellement en Valachie, à savoir :

Agglomérations

- Aire du nord-est de la Valachie : agglomérations ouvertes, non fortifiées, situées sur des terrasses (hautes, moyennes, basses), parfois dans les vallées.
- Aire du centre de la Valachie : même genre d'agglomérations que dans le cas précédent.
- Aire occidentale de la Valachie : même genre d'agglomérations que dans les cas précédents.

Habitations

- Aire du nord-est de la Valachie : huttes à demi enfouies dans la terre et maisonnettes en surface.
- Aire du centre de la Valachie : la hutte est le type dominant, mais les maisonnettes en surface du sol sont également attestées (dans une seule agglomération).
- Aire occidentale de la Valachie : huttes et maisonnettes en surface, dans une seule agglomération ; pour le reste, ce sont les huttes qui dominent.

Foyers

- Aire du nord-est de la Valachie : foyers en pierrées, à l'exception de quelques-uns (secondaires) creusés dans l'une des parois.
- Aire du centre de la Valachie : foyers d'argile, creusés dans un bloc de terre spécialement ménagé à cet effet, tantôt complètement dégagés des parois de la pièce, tantôt faisant corps commun avec elles ou creusés dans leur profondeur ; [l'agglomération de Cățelu Nou fait exception à la règle avec ses foyers d'argile creusés dans un bloc de terre spécialement ménagé ou en profondeur dans la paroi, ainsi que ses deux foyers en pierrées], il y a aussi les quelques fours à pain disséminés à l'extérieur des habitations.
- Aire occidentale de la Valachie : les foyers exclusivement en argile, qu'il s'agisse de maisonnettes en surface ou de huttes ; dans ce dernier cas, ils ont été creusés soit dans des bloc de terre spécialement ménagés à cet effet, soit dans la paroi de la hutte, cependant que les

³⁵ I. Barnea, *Nouvelle contribution à l'Histoire de la Dobroudja sous Anastase I^{er}*, Dacia, NS, 10, 1967, p. 355—356.

maisonnettes en surface sont dotées de foyers d'argile à voûte. Aucun foyer en « pierrée ». De même que dans le centre de la Valachie, on constate la présence des fours à pain, isolés (Dulceanca II, inédite).

Plateaux

- Aire du nord-est de la Valachie : plateaux d'argile disposés sur les foyers en pierrées.
- Aire du centre de la Valachie : plateaux d'argile surmontant les foyers, qu'ils soient creusés dans des blocs de terre spécialement ménagés (Ciurel, etc.) ou faits en pierrées (Cățelu Nou).
- Aire occidentale de la Valachie : plateaux d'argile disposés sur les foyers creusés dans un bloc de terre pour remplacer parfois la voûte, dans le cas des foyers restaurés ; souvent remplis de rouleaux d'argile.

Rouleaux d'argile

- Aire du nord-est de la Valachie : rouleaux d'argile moins nombreux.
- Aire du centre de la Valachie : rouleaux d'argile sur le manteau du foyer, à l'intérieur de celui-ci ou servant de support à son entrée ; souvent remplacés par des concrétions calcaires (Ciurel), parfois aussi intégrés dans la voûte du foyer.
- Aire occidentale de la Valachie : rouleaux d'argile très nombreux sur les plateaux des foyers, à l'intérieur de ces derniers, parmi les récipients des fours à potier, ils offrent des dimensions et des formes d'une grande diversité, les uns, « géants », faisant office de « contreforts » à la porte du foyer (Dulceanca II).

Céramique

La majeure partie des vestiges récupérés par les fouilles des agglomérations rurales de l'époque est constituée par la poterie. C'est elle qui fournit de riches données sur la typologie, les influences, l'origine, l'attribution ethnique, voire la datation (à défaut des éléments de chronologie absolue) de la culture matérielle.

Quand il s'agit d'établir les parallélismes de la poterie des agglomérations de Ciurel, il convient de commencer avec celles du voisinage, de l'aire Ciurel (les environs de la ville de Bucarest), pour élargir peu à peu la zone de cette investigation jusqu'à ce qu'elle englobe les coins les plus éloignés de la Valachie (le sud-ouest et le nord-est du pays).

Margareta Constantiniu³⁶ a étudié la céramique des agglomérations du VI^e siècle des stations bucarestois au point de vue des influences romano-byzantines, visibles surtout dans le cas de l'espèce confectionnée au tour rapide. Pour ce qui est de la forme, le pot dérivé de l'*olla* romaine est le type quasi-généralisé. Ce sont des pièces modelées dans une pâte avec du gravier et du sable très fin et soumises à une cuisson oxydante, présentant une teinte de brique ou jaunâtre avec des taches grises.

Types principaux : 1) pot bas, dépourvu de col, bombé, fond et ouverture larges, le rebord biseauté ; 2) pot élancé, mais l'épaule toujours nettement accusée, col recourbé, plus ou moins long, rebord évasé par l'aplatissement de sa portion supérieure et présentant une cassure rectangulaire ou arrondie sur les côtés — ce genre de rebord était déjà connu aux III^e et IV^e siècles ; la poterie de ces deux premiers types est dominante ; 3) le pot de haute taille, aux parois plus ou moins bombées, le rebord évasé et la lèvre offrant une cassure triangulaire ou s'ammincissant vers l'extrémité supérieure — type également courant dans les agglomérations Sintana de Mureș du IV^e siècle et ayant la même origine romaine ; 4) une forme presque identique à celle en usage au IV^e siècle est le pot au rebord surélevé et dessinant une courbe vers l'extérieur ; 5) le moins fréquent de ces types de pots est celui au col court et recourbé, l'embouchure haute, plus épaisse, ovale arrondie ; 6) le pot ouvert en entonnoir, la lèvre droite, haute, le bord tranché en arête ou arrondi.

Ornements. Motif fait de lignes droites ou ondulées, réalisées au moyen d'une peigne à plusieurs dents. Le plus souvent une bordure de lignes droites, striées, encadre le motif ondulé. Quant à la disposition de ce motif, il occupe l'épaule et la panse jusqu'à mi-corps. On retrouve ce motif chez les Daces, comme chez les Romains, qui l'ont légué aux populations romanisées, desquelles les peuples nouveaux venus l'ont emprunté.

La poterie confectionnée à la main reste visiblement fidèle à la tradition dace, tout en subissant l'influence romano-byzantine à travers l'imitation des formes exécutées au tour. À retenir le pot à la silhouette oblongue et dont le haut rebord se penche vers l'extérieur.

³⁶ Margareta Constantiniu, SCIV, 17, 1966, 4, v. les planches avec les types représentatifs, fig. 3 et 4.

Pour les agglomérations du nord-est de la Valachie, Victor Teodorescu³⁷ délimite plusieurs groupes dans le répertoire de la céramique confectionnée au tour : le groupe IA englobe les pièces confectionnées au tour rapide (minces parois, fond plat ou dotées d'un umbo, bien cuites, de teinte brique, café au lait ou brune) ; le groupe IB englobe la poterie confectionnée au tour lent (fort probablement un tour à main), mais suivant un rythme rapide, similaire à celle de la catégorie IA, mais avec les parois plus épaisses — bonne cuisson initiale ; IC comporte la poterie modelée au tour lent, de mouvement inégal — elle révèle un manque de précision dans le contour, des parois épaisses et sans uniformité, un fond massif, en ogive ou concave, noire à reflets bruns. À ceci s'ajoute, moins fréquente toutefois, la céramique d'un rouge vif, analogue à celle romaine et byzantine. La céramique modelée à la main se divise en deux groupes : A — imitant celle confectionnée au tour et B — modelée sans soin, rayé verticalement à l'intérieur, le fond plus épais, souvent d'un contour ogival. Quant à la pâte, elle peut être de trois sortes : argile avec du sable (rare) ; argile avec du sable rugueux ; argile avec des tessons pilés — c'est cette dernière sorte qui domine (caractéristique pour le nord-est de la Valachie).

Les catégories céramiques typiques pour l'aire sud-occidentale de la Valachie³⁸ ont été fixées en fonction des vestiges livrés par les huttes et les maisonnettes en surface du sol, l'agglomération respective ne comportant pas des superpositions stratigraphiques de ces deux types d'habitations datés du VI^e siècle et les huttes, de leur côté, n'ayant guère permis la précision de quelques phases distinctes d'habitat, ni de quelques rapports de superposition. En ce qui concerne les refectations des foyers (par exemple B2, Dulceanca I), elles ne sont pas l'illustration d'une phase d'habitat déterminée, mais simplement l'effet d'une exigence domestique (usure ou chute de la voûte) — situation rééditée par d'autres agglomérations également (Dulceanca II, inédite).

On constate que la céramique modelée à la main trouvée dans cette zone égale en nombre celle confectionnée au tour, 2–3% sur ce total représente la poterie exécutée à la main et retouchée au tour, cependant que 3% a été exécutée au tour lent. À l'exception des plateaux, les récipients modelés à la main sont illustrés exclusivement par le pot de dimensions diverses (grands, moyens, petits). Ils peuvent présenter une silhouette plus souple ou plus Parisienne, selon le cas, étant généralement dotés d'un fond plat et lisse ; parfois, ils ont le col long, mais parfois aussi il est à peine suggéré par un trait de démarcation qui sépare le corps du vase de son rebord évasé (au profil tantôt très marqué, tantôt légèrement incliné et fort rarement tranché net, sans démarcation du col).

Notons encore la catégorie des récipients très volumineux — probablement des jarres à provisions. Ce sont des pièces à la pâte pétrie avec du sable, plus ou moins fin, bien cuites et auxquelles on a fait prendre un bain d'argile liquide avant la cuisson afin d'effacer les traces de porosité. Parfois, (2%), elles sont ornées d'une croix incisée dont les bras horizontaux dessinent un trait ondulé ou tout simplement d'une ligne ondulée.

Pour ce qui est de la céramique confectionnée au tour, elle est de deux catégories : 1) celle qui bien que confectionnée au tour use de la pâte spécifique de la poterie modelée à la main et dont la forme typique est le pot ; 2) celle confectionnée dans une argile pétrie avec du sable très fin et dont le répertoire morphologique est plus varié. Dans 90% des cas, ces pièces sont ornées de lignes ondulées disposées soit isolées, soit intercalées de lignes horizontales — motif réalisé par l'incision. De même que dans le cas de la poterie modelée à la main, l'ornement est placé, sans exception, *seulement dans la moitié supérieure des pièces.*

En ce qui concerne l'origine des différentes catégories céramiques de la culture Ipotești-Ciurel-Cindești, Sebastian Morintz, fondé sur le matériel de Ciurel, a saisi le caractère traditionnel local, daco-romain, d'une certaine catégorie, grâce à ses analogies avec la poterie d'Ipotești, de même qu'il a décelé la présence des catégories de tradition slave grâce à leurs analogies avec une poterie mise au jour dans la nécropole à incinération de Sărata-Monteoru. Par la suite, le nombre croissant des témoignages archéologiques a rendu possible l'attribution des différentes catégories céramiques — attribution facilitée par la précision de ses caractères typologiques.

Les composantes de la céramique propre à la culture Ipotești-Ciurel-Cindești ont été mises en lumière par Maria Comșa³⁹, qui a délimité ses différentes catégories, à savoir : l'espèce de

³⁷ Victor Teodorescu, *Despre cultura Ipotești-Cindești* . . . , fig. 2–4.

³⁸ Suzana Dolinescu-Ferche, *Așezări* . . .

³⁹ Maria Comșa, *Slavii de răsărit pe teritoriul R.P.R. și pătrunderea elementului roman în Moldova pe baza datelor arheologice*, SCIV, 9, 1958, 1, p. 73–91 ; idem, *Slavii pe teritoriul R.P.R. în secolele VI–IX, în lumina cercetărilor arheologice*, SCIV, 10, 1959, 1, p. 65–81 ; idem, *Sur l'origine et l'évolution de la civilisation de la population romaine et ensuite protoroumaine sur le territoire de la Roumanie*, Dacia, NS,

12, 1968, p. 355–380 ; idem, *Quelques problèmes concernant l'unité et les variantes régionales de la civilisation slave aux VI^e–X^e siècles*, in *Actes du VII^e Congrès International des Sciences Préhistoriques et Protohistoriques*, Prague, 21–27 août 1966 ; idem, *Slaves et autochtones sur le territoire de la R. P. Roumaine aux VI^e et VII^e siècles de n.è.*, in *Atti del VI^o Congresso internazionale delle scienze preistoriche e protoistoriche*, Roma, 29 agosto – 3 settembre 1962 ; idem, *Unele considerații privind situația de la Dunărea de Jos în secolele VI – VII*, *Apulum*, 12, 1974, p. 300–319.

nette tradition dace et romaine provinciale, celle d'influence romano-byzantine, les pièces d'importation byzantine, les espèces slaves. Ces catégories diverses ont été délimitées par rapports aux espèces diffusées dans le territoire valaque, étude corroborée en même temps avec les données historiques, reflétant les changements intervenus dans la culture matérielle de la population locale de la Valachie aux VI^e-VII^e siècles. L'auteur note la présence dans tous les ensembles de type Ipotești-Ciurel-Cindești de la poterie confectionnée à la main et de celle exécutée au tour rapide. Parmi les pièces de la première catégorie, celles d'une silhouette élancée et au rebord évasé rappelle la céramique dace, témoignant donc de la tradition autochtone. Toujours dans cette catégorie modelée à la main se rangent cependant aussi les exemplaires de type Prague, dans le genre de ceux de Pcitulky, Lanzhot et Siladice de Tchécoslovaquie et d'Igolmia, dans le sud de la Pologne, importés au Bas-Danube. La poterie dont la pâte comporte des tessons pilés présente des affinités avec l'ancienne céramique slave, trouvée le long du cours supérieur du Dniester, en Volhynie et sur le Dnieper ; elle pourrait s'expliquer par la présence des tribus antes dans le sud-est de la Roumanie. Cette deuxième catégorie de pièces se manifeste dans une phase plus récente, au point même que quelques-unes s'intégreraient dans le répertoire morphologique plus développé de la céramique du VII^e siècle. Cependant, *la céramique confectionnée au tour reste fidèle, sous le rapport morphologique et technologique, à la tradition romano-byzantine et elle appartient à la population romane.*

Quelques ensembles des environs de la ville de Bucarest témoignent aussi d'une poterie modelée à la main, probablement véhiculée jusque là depuis la région du Moyen-Danube et présentant des analogies avec celle trouvée dans les tombes avars de Szegedfehértő et Destzk en Hongrie. On doit à Maria Comșa une suite de remarques d'ordre général quant aux catégories de la céramique slave du territoire de la Valachie au VI^e siècle de n. è. Il résulte que les Sclavins ont introduit dans la plaine Roumaine la céramique de type Korčeaq typique pour leur pays d'origine, cependant que les Antes ont véhiculé le type Penkova, trouvé dans le nord-ouest de la Moldavie. À Suceava-Șipot, Cocorâni, Botoșani, Tîrpești, voire plus au sud. Ce sont des récipients bitronconiques, la lèvre basse, légèrement évasée, mis au jour à Suceava-Șipot ou à Tîrpești. On les trouve en compagnie d'autres types de pots, caractéristiques pour les complexes de type Penkova. Une autre vague d'Antes traversa le Dniester plus en aval, touchant le cours inférieur du Prut, pour passer ensuite dans l'est, le nord-est et le centre de la Valachie (on le trouve attesté à Sărata-Monteoru, Militari, etc.). En présentant les diverses catégories de cette céramique slave de la région bas-danubienne, l'auteur souligne la difficulté de saisir sur le plan archéologique le moment exact de l'infiltration des Slaves dans le territoire valaque, car, jusqu'à présent, les documents archéologiques sont surtout éloquents pour l'étape suivante, celle de la cohabitation de la population autochtone avec les nouveaux venus (la même difficulté de procéder à une démarcation se dessine également dans le nord-ouest du monde slave, où les Slaves coexistent avec les populations germaniques).

Selon Margareta Constantiniu, le type céramique dit de Prague est attesté aux environs de Bucarest dans une quantité de beaucoup moins importante que les autres espèces de poterie. La même minorité se manifeste également en ce qui concerne les fibules digitées susceptibles d'être attribuées aux Slaves.

L'héritage dace et romain provincial est évident dans le sud-ouest de la Valachie, comme en témoigne l'ensemble du répertoire céramique, qu'il s'agisse de la catégorie confectionnée à la main ou de celle exécutée au tour rapide, à Ipotești, Dulceanca I et II, Olteni, Sfințești. Si la présence des types slaves archaïques est attestée dans cette zone, on constate en revanche la totale absence de la pâte caractéristique (avec des tessons pilés dans sa composition) : les formes céramiques slaves étant réalisées dans la même pâte que la poterie de tradition autochtone, modelée à la main ou au tour (pâte pétrie avec du sable et du gravier).

À propos des pièces mises au jour dans le nord-est de la Valachie, Victor Teodorescu relève les indices d'un contact incessant avec la civilisation danubienne, romano-byzantine, que comporte la céramique confectionnée au tour rapide. Pour ce qui est du répertoire de la poterie confectionnée à la main, on attribue à la population locale les pièces imitées d'après celles faites au tour rapide. Dans les ensembles pré-slaves font absolument défaut les formes à peu près identiques à celles courantes au IV^e siècle de n. è., les pièces à la pâte savonneuse, analogues à l'espèce « crayeuse » carpique, celles reflétant la tradition La Tène locale.

Les influences étrangères se précisent dans la phase Ipotești-Cindești III. C'est la période où l'on note des changements dans l'exécution de la poterie — fond épaissi, à l'intérieur souvent en ogive, pièces d'un modelage primitif, au tour lent. Or, les slaves pourraient être à l'origine de ces changements et influencer sur la poterie autochtone, confectionnée au tour rapide.

À l'appui d'une tentative de préciser la chronologie d'un groupe céramique slave de la fin du VI^e siècle on peut évoquer un témoignage mis au jour à Piatra Frecăței⁴⁰, où les fouilles ont dégagé un ensemble fermé qui réunit les vestiges slaves d'une poterie *confectionnée à la main* avec les restes d'une *céramique byzantine d'origine citadine*, des monnaies, des armes de fer, etc. C'est une situation tout à fait exceptionnelle que de se trouver en présence d'une suite de données complexes, à même de permettre l'attribution chronologique et typologique d'un groupe céramique slave pur accompagnant la poterie byzantine dans un contexte citadin (agglomération civile dotée de murailles en pierre), l'horizon respectif étant « fermé » par une couche d'incendie.

Même avant la mise au jour de l'ensemble de Piatra Frecăței, on avait relevé la présence de quelques groupes slaves dans le territoire de la Dobroudja. Mais les éléments de chronologie absolue nécessaires à leur datation faisaient entièrement défaut. À Dinogetia⁴¹, par exemple, la céramique de type slave est attestée dans les horizons du VI^e siècle de n.è. : là, le matériel romano-byzantin comporte des fragments sporadiques de pièces confectionnées à la main, dont la morphologie s'apparente aux types de Prague ou de Penkova, ce qui permet de les attribuer à l'infiltration d'un groupe de Sclavins et d'Antes. De même que dans le gué danubien de Niculițel, à Dinogetia, les derniers horizons de l'habitat ont livré des tessons de vases confectionnés à la main et ornés d'encoche obliques, qui suggèrent la présence dans les environs de quelques éléments slaves, originaires de la région du Dnieper Moyen. Dans le même ordre d'idées, à Constantza, sur le plancher d'une basilique chrétienne on a signalé les fragments d'une céramique confectionnée à la main, dans une pâte rugueuse pétrie avec du sable et des tessons pilés ; ces pièces au rebord orné d'encoche révèlent une cuisson incomplète. L'éditeur les attribue de manière erronée à la population autochtone des VI^e—VII^e siècles, qui aura transformée cette basilique chrétienne en habitation (voir Pontica, 4, 1971, p. 339—343).

La céramique byzantine, de facture citadine, de Piatra Frecăței est illustrée par des amphores à stries ou cannelures horizontales, des cruches à deux anses et umbo du fond, des pots également à deux anses de teinte grise ou rouge, des lampes. Aux côtés de cette céramique nettement byzantine, apparaissent les pièces confectionnées à la main, identifiées⁴² comme slaves au point de vue morphologique, c'est-à-dire de type Penkova ou Korčea (les variantes du type de Prague). Il s'agit de quelques petits pots Prague-Korčea de deux autres pots plus grands et à la silhouette bitronconique, ainsi que de plusieurs exemplaires à la panse ovoïde ou plus élancée, avec le rebord évasé — autrement dit, des exemplaires caractéristiques de type Penkova — auxquels s'ajoute encore un fragment de plateau.

De nombreuses monnaies, dans leur majeure partie du VI^e siècle de notre ère (du règne de Justinien I^{er} ou de Justin II et Sophie) ont été mises au jour dans la couche de cendres et de décombres qui marque la fin de l'agglomération romano-byzantine de Piatra Frecăței. Entre les monnaies de Justin II et Sofie, la plus récente est datée des années 575—576.

L'auteur de ces lignes pense que la poterie modelée à la main trouvée dans l'ensemble fermé de Piatra Frecăței et illustrant les catégories céramiques précitées devait appartenir à un groupe de Slaves installés sur les lieux au moment où la population civile quittait cette agglomération byzantine, à cause de l'insécurité qu'elle présentait en butte à chaque instant aux incursions slaves dans ce territoire, vers la fin du VI^e siècle — comme l'historiographie byzantine du temps le mentionne⁴³. Nous sommes peu encline à penser que ladite population byzantine pouvait cohabiter à cet endroit avec les Slaves.

Il résulte de la céramique slave récupérée à Piatra Frecăței — de même que dans le cas de la céramique slave livrée par d'autres horizons byzantins de Dobroudja — que les groupes slaves infiltrés jusque là *n'avaient guère des accointances* avec la culture de type Ipotești-Ciurel-Cindești de la seconde moitié du VI^e siècle. Donc ces groupes slaves *n'avaient pas stationnés* auparavant dans le territoire valaque, assimilés par les communautés locales. De toute façon, le matériel de Piatra Frecăței est d'une grande portée chronologique et typologique, contribuant à la périodisation de la céramique slave du dernier quart du VI^e siècle. Qui plus est, grâce aux parallélismes qu'elle rend possible, elle fournit son apport à la datation des certains types slaves de la fin du VI^e siècle, attestés dans l'aire culturelle Ipotești-Ciurel-Cindești.



⁴⁰ D. Vilceanu et Al. Barnea, *Ceramica lucrată cu mna din așezarea romano-bizantină de la Piatra Frecăței (secolul al VI-lea e. n.)*, SCIVA, 26, 1975, 2, p. 209—218.

⁴¹ Gh. Ștefan, I. Barnea, M. Comșa, B. Mitrea, *Materiale*, 7, 1961, p. 587, 593 ; Gh. Ștefan, I. Barnea, B. Mitrea, *Mate-*

riale, 8, 1962, p. 676. Voir aussi l'article de D. Vilceanu et Al. Barnea, note 2 et note 3, p. 209.

⁴² Maria Comșa, in *Apulum*, 12, 1974.

⁴³ Menander Protector, Theophanes Confessor, Théophylacte Simocatta.

Pour ce qui est de l'attribution ethnique de ceux ayant utilisé la monnaie byzantine au VI^e siècle de n. è., les résultats archéologiques sont recoupés avec éloquence par les données numismatiques. C'est pourquoi il importe de présenter la conclusion obtenue dans ce domaine ⁴⁴ par l'étude de la circulation monétaire au nord du Danube au VI^e siècle. Sans doute, une telle étude n'est guère facile à une époque aussi trouble, marquée par l'incessant va-et-vient des diverses populations, par une succession rapide d'événements susceptibles de changer du jour au lendemain les données connues. Néanmoins les découvertes monétaires de Valachie sont à même de suggérer des indices précieux quant à la persistance de la population locale, daco-romaine.

L'étude de la diffusion monétaire dans l'ensemble du territoire de la Dacie conduit à la conclusion que le phénomène est loin d'être nouveau pour cette région, qu'on ne saurait ni le minimiser, ni le considérer dépourvu d'importance ou fortuit. Ce serait plutôt le contraire : en effet, la diffusion de la monnaie s'effectue dans cette contrée à large échelle, elle ne s'arrête pas à la ligne du Danube (autrement dit dans le voisinage immédiat du *limes* danubien). Or, ceci suppose un processus commencé déjà depuis longtemps, reposant déjà sur une tradition. Au VI^e siècle, c'est-à-dire pendant la période qui nous importe, on constate la large diffusion des dépôts monétaires sur une aire qui superpose à peu près exactement *l'aire de diffusion des monnaies romaines de basse époque, ultérieure à l'abandon de la province de Dacie. Or, un tel processus, unique et sans accroc, de diffusion monétaire semble devoir découler notamment de la présence d'une seule et même population dans l'aire respective.* C'est de la simple logique que de présumer derrière cette diffusion monétaire la présence d'une population daco-romaine, tout à fait habituée à l'échange monétaire, qu'une quelconque autre population, récemment venue sur les lieux.

Ces conclusions reposent surtout sur les monnaies de bronze *isolées* et elles se rapportent avant tout à la première moitié du VI^e siècle, visant d'abord la zone extra-carpatique. Si les Slaves s'étaient infiltrés (pour s'y installer) dans les régions extra-carpatiques dès la première moitié du VI^e siècle (comme le disent les sources byzantines — Procope de Césarée, *De Bello Gothico* et Jordanès, *Getica*), fait non attesté par les documents archéologiques, la diffusion presque uniforme de la monnaie byzantine dans toutes les régions extra-carpatiques de la Dacie ne pourrait guère s'expliquer. D'autre part, il serait difficile de supposer l'établissement si rapide du contact entre les nouveaux venus et l'Empire byzantin : leurs raids multipliés au sud du Danube auraient dû se solder plutôt avec l'amas d'un nombre important de « trésors » comportant des monnaies et des objets en métal noble. *Or, les monnaies de bronze trouvées isolées mais en quantité suffisante refléteraient plutôt l'existence des relations normales entre l'Empire et une population stable au nord du Danube, vraisemblablement romane.*

Il est intéressant de noter, dans le même ordre d'idées, que les *dépôts monétaires* mis au jour au nord du Danube sont plus nombreux vers la fin du VI^e et le commencement du VII^e siècle. Les sources antiques parlent des attaques organisées à cette époque par des formations slaves contre le territoire sud-danubien. Au point de vue archéologique, la présence massive des Slaves à cette époque se trouve attestée, les nouveaux venus arrivant maintenant par vagues (les derniers résultats de Piatra Frecăței viennent à l'appui de cette remarque).

Plusieurs autres arguments plaident en faveur de l'existence d'une population autochtone nord-danubienne et de l'installation en masse des Slaves seulement à partir du dernier quart du VI^e siècle. En effet, on ne saurait relever aucune perturbation du circuit monétaire dans la région nord-danubienne durant les trois premiers quarts de ce siècle, correspondant à une période de relative accalmie propice au développement de la population locale. La suite des trouvailles monétaires de la première à la seconde moitié du VI^e siècle se caractérise non seulement par sa parfaite continuité, mais elle marque même un rythme plus vif sous les règnes de Justinien I^{er} et de Justin II, étapes pendant lesquelles ces trouvailles font plus que le double de celles appartenant aux règnes d'Anastase I^{er} et de Justin I^{er}. Du temps des empereurs Tibère II, Constantin et Maurice Tibère, ce rythme se maintient assez vif, sans toucher pour autant les côtes des deux premiers empereurs susmentionnés. Le déclin commence à devenir sensible avec Phocas, prolongeant sa courbe descendante jusque sous Constantin IV Pogonat, après lequel l'arrivée des monnaies au nord du Danube cesse complètement. (Cette période de déclin coïnciderait à ses débuts avec l'événement historique de la chute du *limes* danubien pendant le soulèvement de Phocas et de l'installation en masse des tribus slaves au sud du fleuve — fait attesté par les sources historiques).

Comment l'étude de la situation monétaire peut-elle permettre de saisir l'infiltration des Slaves dans la zone extracarpatique ? Au point de vue strictement numismatique, l'infiltration et l'installation des Slaves apparaît comme un processus de longue haleine, développé graduellement, sans troubler outre mesure l'existence des autochtones, du moins dans un premier temps.

⁴⁴ Constantin Preda, *op. cit.* ; nous en donnons le résumé.

Vers la fin du VI^e et au commencement du VII^e siècle, ce processus revêtra par contre un caractère offensif, du fait de l'arrivée de nouveaux groupes ; c'est ce qui fera diminuer sensiblement le nombre des monnaies dans le territoire nord-danubien, comme les témoignages archéologiques l'attestent. Cette conclusion serait renforcée par les dépôts de monnaies byzantines remontant à la période respective.

Si l'on examine la diffusion monétaire à cette époque, on constate que sur les 12 dépôts connus jusqu'à présent, deux finissent avec des émissions de Justin I^{er}, un avec les monnaies de Justin II, trois avec celles de Maurice Tibère, deux avec des pièces de Héraclius, un avec des émissions de Constantin IV Pogonat et un autre indéterminé. Ces dépôts d'une part, la diminution du nombre des monnaies en circuit d'autre part incitent le numismate à conclure que la période la plus agitée, celle appelée à influencer sensiblement sur la conjoncture politique et la composition ethnique de la région nord-danubienne se situe entre les règnes de Maurice Tibère et de Constantin IV Pogonat. Par rapport à cet état des choses, la situation au sud du Danube ne semble pas avoir été aussi grave. À en juger d'après les indices monétaires, il est fort probable que vers 587 dans les centres de la Dobroudja de l'importance de Tropaeum Traiani et d'Histria la situation se présentait un peu mieux ; sous les règnes de Justinien I^{er} et de Justin II la circulation monétaire était assez soutenue dans cette province. De même, en ce qui concerne la zone occidentale de la mer Noire, c'est-à-dire l'actuel territoire bulgare : seule une partie des dépôts monétaires remontent à Justinien I^{er}, la plupart de ces dépôts ayant été enterrés vers la fin du VI^e et le commencement du VII^e siècle.

La marche normale et ascendante du circuit monétaire depuis Anastase I^{er} jusqu'à la fin du règne de Justin II, ainsi que la diffusion des monnaies respectives dans l'ensemble du territoire nord-danubien sont autant d'arguments en faveur de la thèse que *la majeure partie des émissions de l'Empire byzantin est à rattacher à population romane, autrement dit avec une population fixe, qui produisait ou possédait le nécessaire pour tenir sa place dans le flux de l'échange.*



Au VI^e siècle, le territoire de la Valachie était uniformément peuplé de communautés rurales latinophones, entièrement constituées du point de vue linguistique, social et économique, qui disposaient d'une culture matérielle leur appartenant en propre. Leurs principales activités se développaient dans les domaines de l'agriculture, l'élevage et l'artisanat. L'ensemble des documents archéologiques réunis jusqu'à présent ne comporte que de rares témoignages susceptibles d'être interprétés comme l'indice d'une stratification sociale jouant dans la masse de la population rurale du VI^e siècle de n. è. Généralement, ces ensembles archéologiques se composent de quelques bâtisses, habitations familiales, meublées modestement — c'est du moins ce qu'on a pu constater dans la majorité des stations explorées au centre et dans le sud-ouest de la Valachie. Quelques particularités méritent toutefois une mention, même si les indices qu'elles suggèrent sont assez faibles pour l'instant. Il s'agit du mobilier légèrement plus riche dans certaines habitations (Ciurel, hutte 8) ou dans l'agglomération de Dulceanca II (dép. de Teleorman). Pour ce qui est de cette dernière agglomération, il convient de noter les trois grandes huttes situées juste à la limite de son axe principal, face à la large ouverture de la vallée. La première de ce groupe de trois huttes présente des parois revêtues de planches, un plancher enduit d'argile et un grand foyer à l'intérieur, d'un plan assez complexe. Ce foyer reproduit en argile certains foyers en pierrées, du type de celui mis à jour par les fouilles de Dinogetia, dans l'horizon byzantin du VI^e siècle (cité ci-dessus). Le groupe en question semble avoir été complété par un four à pain aménagé à quelque distance et présentant des analogies avec les fours de Străulești et de Militari-Boja. Quant au reste des huttes cernant ce groupe, elles sont plus modestes, sans revêtement intérieur et dispersées dans l'îlot. Il se peut que ce groupe de trois huttes marque un commencement de stratification sociale dans le cadre des communautés rurales de l'endroit.

L'agglomération de Ciurel, de même que les autres agglomérations des VI^e—VII^e siècles explorées jusqu'à présent, est *dépourvue* de toute fortification. À relever aussi en ce sens les rares pointes de flèche, trouvées de manière sporadique (une seule flèche à Ciurel). Ces témoignages ne sauraient constituer une preuve matérielle du caractère guerrier de cette population. Tout au contraire, de par la structure même de ses agglomérations, il résulte qu'il s'agissait d'agriculteurs et d'éleveurs choisissant leur emplacement dans les terrains propices à ces activités pacifiques.

Vers le milieu du VI^e siècle de n. è., la descendance des tribus slaves vers le Bas-Danube se développe. Les sources byzantines parlent à ce propos de Cutrigures, Utrigures et Avares.

L'infiltration graduelle des groupes slaves (Antes et Sclavins) ne se manifeste pas sur le plan archéologique par l'anéantissement des anciennes communautés, mais par la cohabitation

des indigènes et des nouveaux venus. Quand un site présente des traces d'incendie, l'événement s'avère toujours ultérieur à l'installation des premiers groupes slaves. D'habitude, les fouilles localisent dans la seconde moitié du VI^e siècle un horizon reflétant déjà la cohabitation déjà mentionnée. Bien que les documents archéologiques attestent dans la plupart des sites du VI^e siècle un horizon de cohabitation, à Ipotești⁴⁵ (Slatina), de même que Tîrgșorul Vechi (Prahova) et autres sites ont livré quantité de documents antérieurs à l'infiltration slave et qui se reflètent dans les caractères des catégories céramiques. Or, le principal élément témoignant de la cohabitation des Slaves avec la population locale est la céramique, complétée sous ce rapport par certains caractères du rituel funéraire et quelques objets typiques. La quantité et la catégorie de la poterie slave peuvent changer d'une agglomération à l'autre, toutefois une remarque d'ordre général s'impose : il s'agit d'une certaine fréquence des types slaves dans la moitié orientale de la Valachie, alors que les éléments slaves de sa moitié occidentale sont assez maigres.

S'il est vrai que les sources antiques notent la présence des Slaves dans la région du Bas-Danube dès la première moitié du VI^e siècles, elles précisent cependant qu'il s'agit de groupes sporadiques, sans même consigner les noms de leurs chefs. Il est fort probable donc que ces groupes ne parussent guère dangereux pour le *limes* danubien⁴⁶. Tout aussi éloquent s'avère en outre le fait que durant cette même période la population de la gauche du Danube ne cessait d'avoir des contacts soutenus avec le Sud byzantin, qui l'arrosait d'éléments de sa propre culture matérielle et spirituelle. Grâce à ces contacts, l'antique fonds de la culture matérielle autochtone s'enrichissait, recevant en flux continu la poterie, les bijoux, les moules en vogue dans l'Empire, au point de déterminer dans les régions nord-danubiennes la reproduction à large échelle de leurs répliques indigènes (amphores, moules pour la fonte des bijoux et pièces sorties de ces moules — le tout dû aux artisans indigènes qui s'attachaient à copier les modèles byzantins).

À part les rayonnements de ces éléments culturels au nord du fleuve, il y a encore une autre catégorie de témoignages susceptibles de mettre en lumière les rapports incessants du monde byzantin avec le territoire nord-danubien. Quantité de documents d'archives, d'ordre juridique, religieux et militaire, émis sous le règne de Justinien I^{er} attestent le contrôle effectif de cette région par Byzance à l'époque concernée. L'intérêt pour la remise en état des ouvrages de fortification longeant les deux rives du Danube (amorcé par Anastase I^{er}) s'accuse au lieu de diminuer, les Slaves n'empêchant pas ce travail de refexion du *limes*, par conséquent, à ce moment là, ils n'étaient pas de force à troubler l'évolution des communautés rurales du nord danubien. Tout au contraire, on serait en droit d'affirmer que l'épanouissement maximum des agglomérations rurales sises au sud des Carpates coïncide avec cette époque où les rapports du territoire respectif avec le monde romano-byzantin revêtaient un caractère aussi actif que complexe⁴⁷.

C'est aussi la période pendant laquelle Justinien I^{er} entend élargir et renforcer les prérogatives des évêchés sud-danubiens (limitrophes au fleuve), phénomène traduisant des circonstances propices à l'activité religieuse dans la masse de la population périphérique de l'Empire. Il est possible que les évêchés en question aient tenté de faire des prosélytes au nord du Danube, à l'abri de l'autorité impériale, militaire et administrative fortement représentée par les ouvrages qui longeaient le *limes*. Nombre de croix et de moules à croix trouvés au nord du fleuve témoignent de l'infiltration du christianisme dans le territoire sud-carpatique. (Ajoutons que les résultats archéologiques et numismatiques obtenus à Sucidava-Celei, la citadelle byzantine de la gauche du Danube révèlent la succession sans hiatus des horizons culturels jusque sous Maurice Tibère.)

Toutefois, si pendant la période envisagée les éléments de culture matérielle introduits par les Slaves en Valachie ne s'avèrent pas d'un contenu supérieur à celle des campagnards indigènes, en revanche leur apport démographique dut être plus important. En effet, *une partie* des nouveaux venus se sont confondus avec les communautés autochtones, s'adaptant implicitement aux formules économiques en vigueur dans ce pays. Les remarques de l'historiographie byzantine⁴⁸ au sujet de l'organisation socio-économique des groupes slaves qui s'étaient infiltrés dans la région du Bas-Danube au cours de la première moitié du VI^e siècle sont en contraste frappant

⁴⁵ Petre Roman et Suzana Ferche, *Cercetările de la Ipotești (jud. Olt)*, fig. 4–5, 7–8, 10 et p. 90–91.

⁴⁶ Procope de Césarée, *De Bello Gothico*, in *Fontes Historiae Daco-Romanae*, affirme qu'à cette étape, les Slaves étaient recrutés pour la guerre menée en Italie par Bélisaire contre les Ostrogoths de Tutilas ; ils servaient comme archers et fantassins.

⁴⁷ *Corpus Iuris Civilis*, *Novella XI* sur les « Privilèges de l'archevêque de Justiniana Prima », dans *Fontes Historiae Daco-Romanae*, II, p. 377, où l'on peut lire : « donc les deux rives du Danube sont peuplées maintenant de nos cités et

aussi bien Viminacium que Recidiva et Litterata, qui se trouvent au-delà du Danube, ont été de nouveau soumises à notre domination . . . » (« ut utraque ripa Danubii, iam nostris civitatibus frecventaretur et tam Viminacium, quam Recidiva et Litterata, quae trans Danubium sunt, nostrae iterum ditioni subactae sint . . . »).

⁴⁸ Procope de Césarée, *De Bello Gothico*, 24, *Fontes Historiae Daco-Romanae*, p. 413 : les habitations des Slaves de la première moitié du VI^e siècle de n.é. sont des « huttes pittoresques », ils vivent « très épars les uns des autres et changent sans cesse de place ».

avec l'image tirée des documents archéologiques. Ces derniers témoignent du développement économique et spirituel des communautés romanes vivant dans le territoire sud-carpatique, communautés déjà cristallisées à l'époque au point de vue ethnique et linguistique.

Peu à peu, sous l'influence des formations socio-économiques locales, une partie des Sclavins adoptèrent un mode de vie sédentaire. Ce changement d'existence se reflète dans les sites englobant aussi des éléments slaves.

Le *Strategikon* fournit toute une série de données exactes au sujet des agglomérations non fortifiées du nord du Danube. On y trouve mentionnée la culture du millet, ainsi que d'autres précisions attestées par l'archéologie⁴⁹. Nulle part dans le territoire valaque les fouilles archéologiques n'ont localisé des zones ou seulement des agglomérations « purement » slaves. Rien attestant la présence de quelque noyau d'un habitat exclusivement slave ; rien non plus tendant à suggérer l'existence de quelques centres politiques et militaires slaves, à même d'exercer une domination économique et politique sur les autochtones nord-danubiens. En effet, au nord du fleuve, les formations slaves de caractère guerrier, mentionnées vers la fin du VI^e siècle de n. è.⁵⁰ n'ont pas réussi à se cristalliser dans un noyau de durée. Il ne s'agit que de formations temporaires, rapidement désintégrées, dont les sources byzantines ne font plus état après l'installation massive des Slaves au sud du Danube.

Pour ce qui est des communautés rurales des autochtones, s'adonnant à la culture de la terre et à l'élevage, elles ont connu un développement progressif en rapport avec les conditions démographiques caractérisant cette époque. Partant des simples communautés rurales, ce développement devait conduire dans les étapes suivantes à la cristallisation des cellules socio-économiques et politiques complexes. Et cette évolution eut pour théâtre dans une égale mesure les territoires intra- et extra-carpatiques⁵¹. Or, *le moment saisi par l'archéologie grâce aux fouilles des agglomérations datées des V^e—VII^e siècles de n. è. est celui de la transformation d'une culture matérielle profondément tributaire à son substratum daco-romain en formes romanes d'aspect typique rural. C'est l'aspect propre d'un territoire qui ne cesse de se montrer nettement réceptif à l'égard des facteurs matériels et spirituels venus du sud du Danube.*

⁴⁹ *Strategikon*, XI 38 *Fontes Historiae Daco-Romanae*, 563, en parlant de l'habitat nord-danubien, nous apprend : « les agglomérations . . . se succèdent proches les unes des autres, elles sont toujours proches des rivières, mais sans être sérées entre elles par une trop grande distance . . . » ; XI, 45, p. 557 : « . . . ils possèdent quantité de toutes sortes de bêtes et des récoltes qui gisent en tas, surtout du millet et millet à grappes . . . ».

⁵⁰ L'appartenance ethnique des chefs mentionnés par les sources historiographiques a été contestée par les historiens

roumains. Voir également l'article de Maria Comşa, *Apulum* 12, 1974, p. 300—319.

⁵¹ Eugenia Zaharia, *Données sur l'archéologie des IV^e—XI^e siècles sur le territoire de la Roumanie. La culture Bratei et la culture Drtdu*, *Dacia*, NS, 15, 1971, p. 269—289; Octavian Toropu, *Romanitatea trzie și străromânii în Dacia Traiană subcarpatică (sec. III — XI)*, Ed. Scrisul Românesc, Craiova 1976; Dan Gh. Teodor, *Teritoriul est-carpatic în veacurile V—XI e.n. Contribuții arheologice și istorice la problema formării poporului român*, Ed. Junimea, Iași, 1978.